

CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

L'INTERVENTION D'ARTISTES
DANS LES PARCOURS D'INSERTION ET DE FORMATION

Cultures urbaines en Rhône-Alpes

Musiciens cherchent soutiens :
répétition, formation



- Point de vue : Consolider l'intermittence
- Débat sur le "Droit à l'initiative", prolongations du match
- Centre culturel du Gallus à Francfort : Condamnés à l'art ?

Edito

Ce huitième numéro de *Culture & Proximité* est placé sous le signe du travail artistique. Lors d'une table ronde organisée à l'occasion des septièmes Rencontres Banlieues d'Europe, des artistes, des éducateurs et des formateurs ont débattu des méthodes et des effets de l'intervention d'artistes dans des parcours d'insertion et de formation. Du théâtre et du cirque aux arts plastiques en passant par la musique, il semble que les expériences collectives de création et leur présentation à un public permettent de rompre la spirale du rejet du système éducatif, de révéler les aptitudes et les personnalités de chaque individu, et de leur offrir ainsi quelques clés pour se bâtir un projet de vie. Au Centre culturel Falkenheim Gallus de Francfort, un atelier de sculpture pour des jeunes placés par la Justice, va ainsi jusqu'à étendre ses capacités de fonctionnement grâce à la vente de ses œuvres.

En région Rhône-Alpes, l'attention portée aux travaux artistiques réalisés en particulier dans les quartiers d'habitat social comprenant le mouvement hip-hop et plus globalement ce que les institutions ont nommé les « cultures urbaines » permet de rendre compte d'une évolution des représentations des populations sur leur espace urbain, leur cadre de vie et les relations sociales qui s'y tendent ou s'y déploient. Le travail autour du conte libère la parole des exilés, le théâtre-forum ou divers ateliers de création forment la base d'une expression des femmes dans la cité, l'accompagnement de projets artistiques de jeunes déclenche leur participation active à la vie associative locale.

L'action culturelle fondée sur le potentiel de créativité des citoyens, les expériences de création collective et le soutien au projet deviendrait-elle de plus en plus vecteur de développement local ?

Comme le montre notre dossier sur la structuration des services proposés aux musiciens amateurs, il existe des activités nouvelles, des métiers et des emplois au bout du chemin de la structuration. Mais les zones d'ombre sont toujours présentes, comme le montrent les communiqués que nous avons reçus dans le cadre de notre débat sur le Droit à l'Initiative, (certains élus refusant encore de donner leur confiance à des associations qui ont pourtant fait leurs preuves), ou comme l'indiquent les propos de Bernard Roux, pour qui la consolidation de l'intermittence des artistes doit passer par une réforme de ce régime.

REGION : CULTURES URBAINES EN RHÔNE-ALPES

Les cultures urbaines Rhônalpines en quelques éditions	6	Éditions Paroles d'Aube
Autour du conte	8	La parole libérée
Expressions de femmes	10	Collectif « Paroles de femmes »
	12	Conciliabules
Pratiques des jeunes	14	Le hip-hop, expression de la ville en mouvement
Accompagner plutôt que transformer	16	Compagnie Traction Avant
Une pédagogie de l'autonomie	18	MJC de Rilleux
Histoire de concept	19	Que signifient les cultures urbaines ?

POINT DE VUE

Bernard Roux, auteur de <i>l'Économie contemporaine du spectacle vivant</i>	23	Consolider l'intermittence
--	-----------	----------------------------

DOSSIER : L'INTERVENTION D'ARTISTES DANS LES PARCOURS D'INSERTION ET DE FORMATION

Association de prévention du site de La Villette, Paris	30	Art contemporain
La Laiterie, Strasbourg	31	Hip-hop
G7 et Théâtre du Carambole, Mulhouse	32	Théâtre
Fondation Jacques Gueux et FIJ, Bruxelles	33	Théâtre
Compagnie Foraine, Paris	34	Cirque
Théâtre du Fil, Savigny-sur-Orge	35	Théâtre
Professions Spectacles, Savigny-sur-Orge	36	Graff
Virginia House, Dublin	37	Community Arts
Boris Tissot, Paris	38	Sculpture
L'atelier de création collective	39	Philosophie et méthode

MUSICIENS CHERCHENT SOUTIENS : RÉPÉTITION, FORMATION

Du local de répétition au lieu de vies musicales	44
Loisirs des uns, métiers des autres	48

DÉBAT

Le « Droit à l'initiative », prolongations du match	53	Fédération Hiéro, Une ville se raconte, Café des Arts
---	-----------	---

UNE EXPERIENCE EUROPEENNE

Centre culturel du Gallus - Francfort	59	Condamnés à l'art ? <i>Kunst als/statt Strafe</i>
---------------------------------------	-----------	---

Petites annonces	64
Appels à projets	65

Annonces

Cultures urbaines en Rhône-Alpes



Coordination **Luc de Larminat et Bruno Colin**

Représentant en superficie 8% du territoire et en population 9% des Français, la région Rhône-Alpes est très étendue, connaît une activité économique importante et bénéficie d'une structure urbaine dense et relativement équilibrée.

Comme d'autres régions de France, son découpage territorial ne correspond pas, en ce qui concerne les zones d'habitat, les productions, les coutumes, à une unité historique et culturelle homogène et cohérente. Aussi, selon Mireille Pongy et Guy Saez, la région doit « se construire » plutôt qu'exprimer et valoriser un patrimoine. « *S'agissant de politique publique et en particulier culturelle, l'interrogation sur l'identité et les relations intrarégionales porte non seulement sur les différents "pays" qui la composent, mais également et surtout sur les villes du territoire régional* ».*

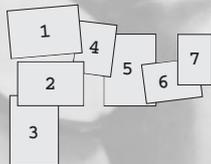
L'attention portée par de multiples acteurs locaux aux évolutions urbaines et au développement de « réseaux de villes » nous a conduits à axer ce dossier sur cette problématique.

Dans les quartiers périphériques, les expressions artistiques que l'on dit urbaines, se sont fortement développées depuis le début des années 90.

Elles sont tout particulièrement soutenues en région par des acteurs institutionnels mobilisés, et qui ont appris à expérimenter et conduire des partenariats étroits. La Direction régionale des affaires culturelles et le Fonds d'action sociale, en particulier, ont mis tour à tour sur le devant de la scène la danse, puis les écrits et enfin les musiques urbaines, bientôt relayés à Paris par les Rencontres des danses urbaines en 1996, puis les Rencontres des cultures urbaines en novembre 1997.

Nous avons donc choisi d'approfondir la notion de cultures urbaines. Après la description d'un ensemble de publications en région sur ces thèmes, nous vous présentons des expériences dont certaines ont encore été peu commentées, et, pour conclure, un ensemble de contributions d'acteurs locaux sur le concept lui-même, sa pertinence et sa signification.

* *Politiques culturelles et régions en europe* - Éditions L'Harmattan



- 1/ Accrorap
- 2/ Paroles de Femmes
- 3/ Amar, ISM/RA
Photo : Jean-Philippe Abrard
- 4/ Antoine Kété, ISM/RA
- 5/ Les Inachevés
Photo : © Hamid Debarrah
- 6/ IF - Les 2 piliers du "Kumite",
Abdelhamid et Sev. R
Représente le stratagème
- 7/ Melisdjane Sezer, ISM/RA
Photo : © Martin Stahl

Les cultures urbaines rhônalpines

TROIS OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA DRAC ET LE FAS

La Direction régionale des affaires culturelles et le Fonds d'action sociale ont publié trois ouvrages successifs sur les cultures urbaines.

Danse, ville danse - 1992

Selon Benoît Guillemont, conseiller à l'action culturelle de la DRAC, cet ouvrage visait à montrer « *qu'un travail croisant les itinéraires amateurs et professionnels, rencontres régionales de danse urbaine, stages de formation avec des danseurs professionnels, (avait) permis de mieux révéler une pratique artistique urbaine, tout en lui permettant de s'ouvrir sur la création contemporaine* ».



Paroles urbaines, paroles urgentes - 1994

Ce deuxième ouvrage s'est donné « *pour ambition d'explorer et d'interroger les pratiques artistiques autour de la parole qui se développent dans les fortes concentrations urbaines. Ce livre et le disque compact qui l'accompagne recensent des approches artistiques différentes fondées sur la parole : rap, comédie-musique, conte et récit, théâtre, poésie, radio, cinéma et vidéo.* » Dans les propos qui y sont tenus par les représentants de diverses institutions, sont relevés

l'importance de l'expression comme refondatrice des relations sociales dans un quartier, un fort métissage entre traditions et modernité culturelle, la conquête d'une citoyenneté revendiquée, l'aspiration au partage, à l'universel, au communautaire.

Musiques urbaines, musiques plurielles - 1996

Ce troisième ouvrage, enfin, dont « *le titre fait naturellement penser au rock, au rap ainsi qu'à ces formes nouvelles d'expressions musicales apparues depuis quelques années : dance house music, techno, acid jazz, word music... Mais il évoque aussi le renouveau que connaissent, dans les villes, les musiques traditionnelles ou la chanson. La région Rhône-Alpes connaît en ce domaine un foisonnement d'initiatives : au-delà de la présentation de quelques-unes d'entre elles, (ce livre) entend poursuivre la réflexion sur ce phénomène majeur qu'est, en cette fin du XX^e siècle, l'apparition d'une nouvelle culture dans la ville.* »

Dans l'avant-propos, la déléguée générale Françoise Bernillon et le chargé de mission pour la culture Philippe Delpy, du FAS, commentent l'esprit des diverses expériences dont le livre fait



état : « *la ville, lieu d'échanges inter-culturels, d'interférences entre patrimoines artistiques du monde entier, génère la création de formes et de codes nouveaux, métissés et partagés. Ceux-ci constituent autant de passages à l'acte où la violence de la vie avec ses bons et ses mauvais côtés se maîtrise, se structure, se civilise car l'art éloigne la peur et permet à tout, de se dire et de s'écouter. Ces productions artistiques nouvelles constituent ainsi des facteurs d'exigence, de tolérance et de citoyenneté.* »

**UNE
MAISON
D'ÉDITIONS
SPÉCIALISÉE**



Les ouvrages que nous venons de présenter sont parus aux éditions Paroles d'Aube. Créée en 1991 à Vénissieux, cette maison lyonnaise est le fruit d'une rencontre d'écrivains comme Charles Juliet, Christian Bobin, et de l'équipe d'*Aube Magazine* fondé en 1978. Passionné de poésie, le coordinateur de l'Espace Pandora, Thierry Renard, a engagé une action éditoriale dans le domaine de la danse, du théâtre, de la photographie, des arts plastiques, des mouvements sociaux, des cultures populaires et de l'histoire locale. Paroles d'Aube entretient des liens très étroits avec l'association Pandora, qui a pour vocation l'organisation et l'animation des manifestations culturelles en lien avec l'écrit, et produit le festival « Parole ambulante » chaque automne. Le thème, cette année, sera : « De la tolérance aux droits de l'Homme ».



en quelques éditions



UNE ANTHOLOGIE DE TEXTES RAP

Entre autres publications, comme par exemple *Je t'écris de Bron*, recueil de textes réalisés par les habitants dans le cadre d'ateliers d'écriture avec des auteurs organisés sur l'ensemble de la ville et coordonnés par la bibliothèque, il est intéressant de relever la parution d'une anthologie de textes rap : **Je Texte termine**.

Marc Casimiro de San Léandro, dit **Marco**, est à l'origine de cet ouvrage. Il débute comme DJ en 1976, anime des soirées qui font le tour de Lyon, réalise des émissions radio. En 1993, avec un ami de toujours, Shérif, il crée la Melting Family, un collectif d'artistes. Si Shérif se charge des ateliers DJ, Marco anime quant à lui des ateliers d'écriture rap nommés *le Cercle des poètes apparus*, où filles et garçons de 15 à 25 ans viennent écrire sur ordinateur une fois par semaine. Les jeunes vivent dans le

quartier, le 1^{er} arrondissement, mais aussi dans la ceinture lyonnaise, à Saint-Étienne...

« *Mon but est de les faire travailler artistiquement, je souhaite les emmener le plus loin possible et leur permettre de se débrouiller rapidement sans moi, mener leur propre odyssée.* » Marco, qui se défend d'être un pur et dur, déconseille le *free style* qui renvoie à l'improvisation et mène ensuite difficilement à l'écrit. « *Pour rapper, souligne-t-il, il faut écrire. Dès qu'il y a un rythme, il y a recherche de mots, donc écriture. On peut faire rimer un mot arabe avec un mot anglais. On triture la langue à notre façon, tout est possible.* »

Pour Marco, le titre du recueil *Je Texte termine* renvoie aux joutes verbales que se livrent les rappers. « *L'écriture, nous dit-il, a été une discipline hip-hop oubliée mais qui a sa logique puisque, quoi qu'il arrive, le rap est une manière de communiquer bâtie sur l'oralité.* »

En écho, Virginie Milliot, docteur en anthropologie urbaine qui a contribué avec Augustin Aubert, journaliste à *Zig-Zag*, à la collecte et à la présentation des textes, souligne que « *le rap a comblé un vide de parole. Parce que les jeunes avaient des choses à exprimer, à dénoncer ou à exorciser, ils se sont mis à chanter, puis à écrire.* »

Ce livre présente donc une pluralité d'écrivains, âgés de vingt ans pour la plupart, certains débutants, d'autres pionniers et autodidactes, tous sont issus de la région lyonnaise. Si les textes sont le plus souvent revendicatifs, provocateurs, politiques, voire philosophiques, il saute également aux yeux que ces rappers, par amour, emboutissent les mots « *là où auparavant s'enracinait la trousse lexicale* », souligne Augustin Aubert.

« *L'écriture... est aujourd'hui besoin, respiration, création.* »

Véritable mégaphone social de notre société, leurs mots collent à la vie. Où il est question de la place et de l'identité des jeunes souvent d'origine immigrée, de la drogue, du sida, des quartiers... mais pas seulement. Pudeur, tendresse et fantaisie ne sont pas absentes dans cet ouvrage. Déjà, il est question d'un second recueil, cette fois-ci avec des écrivains rappers de toute la France. ■

POUR EN SAVOIR PLUS



À noter aux éditions *Mille et Une Nuits*, dans la collection *Les petits livres* (10 F) paru en novembre 97 : **Rapologie** une sélection des 15 meilleures chansons rap depuis une dizaine d'années. Avec la Cliqua, IAM, Fabulous Trobadors, Menelik...

CONTACTS

Thierry Renard/Éditions Paroles d'Aube
Le Manoir - 38, rue Jean Sellier
69520 Grigny
Tél : 04 72 50 14 78

Marco/Melting Family
30, montée St-Sébastien - 69001 Lyon
Tél : 04 78 28 37 66

Autour du conte

Frédérique Planet

Avec des personnes touchées par l'exil, Saïd Ramdane utilise comme outil pour débloquent la parole le conte, et son pouvoir à faire se rejoindre l'intime, le collectif et l'universel.

Certaines de ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'un festival organisé par le Centre des arts du récit.

Son directeur, Henri Touati, nous présente les orientations de ce centre, et notamment les ateliers qu'il organise en milieu scolaire.

La parole libérée

Entretien avec Saïd Ramdane, conteur.

Saïd Ramdane est conteur pour le plaisir de dire, de partager les mots, les histoires. Sa mère, née à Belcourt, un des quartiers d'Alger, la ville blanche, avait déjà un don pour fasciner son auditoire. Mais il est aussi sur le terrain de la formation, multipliant ses interventions auprès des publics défavorisés, souvent immigrés, pour débloquent une parole. Pour lui, le cheminement se fait avec l'outil du conte, qui permet une interconnexion de la réalité quotidienne, des souvenirs de vie et de l'imagination. Une démarche qui renvoie au quotidien complexe des émigrés, mêlant situation sociale et individuelle avec une certaine dimension « métaphysique » de l'exil.

Dire pour s'en sortir

Après *Paroles de femmes* avec des femmes du quartier Mermoz à Lyon (voir page 10), Saïd Ramdane s'adresse aujourd'hui à des hommes, dans un foyer pour travailleurs immigrés à Bourgoin-Jallieu, près de Grenoble. Ces deux interventions viennent en prolongement d'une action expérimentale menée en 93 « *Dire pour s'en sortir* » lancée par la DDTE, le FAS et la DRAC Rhône-Alpes, en association avec l'ADATE (Association dauphinoise pour l'aide aux travailleurs étrangers) et le Centre des arts du récit. Elles se nourrissent aussi d'autres expériences en direction des enfants, des personnes âgées. L'objectif de cette action avait été de débloquent la mécanique de survie pour que des personnes, immigrées et en situation précaire, majoritairement des femmes, se repositionnent comme acteurs de leur vie. Les questions qui se posaient, étaient : comment mener une action de formation en direction des femmes, qui puisse tenir compte à la fois de leur qualification professionnelle, souvent réduite, et de leurs difficultés d'expres-

sion orale en français ? Comment développer une démarche d'autonomie si ce n'est peut-être en prenant en compte globalement les personnes ?

Pendant trois mois et demi, Saïd Ramdane a travaillé avec un groupe de 15 personnes, 2 hommes et 13 femmes de nationalités différentes. « *Le seul outil utilisé était la parole, dit-il, le but était d'amener ces gens tout en travaillant sur leur propre personne à valoriser leur histoire, leur expérience, à s'exprimer, se dire face aux autres, mais aussi sur scène devant un public. Une façon aussi de travailler sur l'expression du français. Il fallait également repérer leur savoir-faire, notamment artistique qui pouvait être jouer d'un instrument, danser ou raconter une histoire.* »

Le conte développe sa propre pédagogie

« *Nous avons beaucoup travaillé sur la matière de l'imaginaire, les contes merveilleux mais aussi les contes facétieux de Joha – homme tantôt stupide tantôt invraisemblablement intelligent – ainsi que sur l'imagination personnelle. Comment invente-t-on soi-même des histoires et comment les dit-on pour se situer sur le terrain de l'oralité, de l'expression et de l'exprimé ?* »

Pour Saïd Ramdane, le travail sur le conte est très structurant. Il englobe tout un processus qui passe par la mémorisation, la réception, la restitution et la narration face à un groupe. Le conte développe sa propre pédagogie car il touche à des aspects intimes de la personnalité et expose des thèmes de l'humanité, représente un patrimoine culturel universel commun.

Depuis octobre 97, le conteur intervient chaque semaine au Foyer Marhaba. Une rencontre très forte avec une quinzaine de personnes, âgées de 40 à 65 ans, principalement d'origine maghrébine, vivant loin des leurs, de

Cultures urbaines en Rhône-Alpes



leurs enfants, de leur pays. Son intervention fait suite à une enquête menée par le Foyer et l'ADATE qui a permis de mettre en évidence des problématiques spécifiques comme le vieillissement des personnes, le passage de la vie active à la retraite, le non-retour au pays, la fragilisation de la santé...

Paroles d'hommes

À ses côtés, Jean-Marie Faure, un réalisateur vidéo, un photographe et une ethnopsychologue de l'ADATE, Solange Gillia. Le conteur a pris une chambre au foyer et vient souvent y dormir le mercredi soir. « *Les moments à la veillée sont formidables, au petit matin les mots se font plus intimes, les récits de vie plus forts, confie-t-il. Je fais un travail avec eux sur la mémoire, celle de chacun*

mais aussi celle du foyer, et plus largement de la ville. Cette approche nous apparaît comme un moyen possible de redynamiser les individus en créant un lieu de paroles dont leur vie est au centre, pour qu'ils reprennent en main leur destinée. Certains se racontent, d'autres préfèrent exprimer l'irrationnel et choisissent le conte. Les mots Madrob (le coup), Mektoub (ce qui écrit, la destinée), Marbot (celui qui est poursuivi par un sort) reviennent souvent dans leurs bouches. Ils ont mal à la tête, leur corps somatise. » Comme le dit si bien Tobby Nathan, qui a longuement exploré le champ migratoire, « "le dire" de ces gens malmenés par l'exil, déracinés, en rupture, est "tu es déplacé". Ils n'ont jamais raconté leurs souffrances et leurs douleurs. Bien souvent, ils ont débarqué

des campagnes algériennes, tunisiennes ou marocaines, et on atterri, sans transition, dans la ville en France. Souvent exploités, ils ne parlent pas le français alors qu'ils sont là depuis plus de 30 ans.

Nous souhaitons valoriser l'expression individuelle, mais aussi créer un espace de communication sociale entre les résidents du foyer – qui vient d'être rénové – et la ville par la réalisation d'un travail collectif sur la mémoire (vidéo, exposition, livre, documentaire). Il est vital de remettre toutes ces personnes en situation d'élaboration de projets et qu'elles puissent trouver une réelle intégration dans la cité. » ■

CONTACT

Saïd Ramdane
Tél : 04 76 33 01 20

LES ARTS DU RECIT EN ISERE

Le conte, « *ce n'est plus la veillée du temps jadis, il raconte l'aujourd'hui aux gens d'aujourd'hui* », nous dit Henri Touati, directeur du Festival des arts du récit, dont la onzième édition vient de s'achever.

Pendant 10 jours, une programmation de plus de cent spectacles est lancée dans une quarantaine de communes du département de l'Isère : cafés, cinémas, centres culturels, bibliothèques, MJC... « *Là, en fait, où l'on peut installer un conteur et le public.* »

Initié par le Centre des arts du récit à Saint-Martin-d'Hères (commune périphérique de Grenoble – 35 000 habitants) et animé par l'association du même nom, ce festival invite à une découverte de conteurs francophones venant du Québec, d'Afrique, du Maghreb, d'Europe et de toutes les régions de France. Mais il n'est que « *le haut de l'iceberg*, poursuit Henri Touati, *puisque le centre organise, durant toute l'année, près de 80 ateliers en milieu scolaire, une trentaine dans des centres de loisirs, des associations ou encore des ateliers de formation pour les conteurs et une programmation de spectacles dans toute la région Rhône-Alpes* ».

Pendant ce festival, une journée est réservée aux enfants conteurs. Une tradition depuis 8 ans. C'est une rencontre des enfants avec des conteurs professionnels,

sans public. Selon Henri Touati, « *on met en fait un coup de projecteur sur le travail de l'année. En 1997, nous avons par exemple travaillé avec l'ensemble de l'école Paul-Bert située dans un quartier dit "défavorisé". Avec les instituteurs, nous avons décidé de faire un atelier d'écoute d'une heure, chaque semaine, des conteurs différents venaient raconter. Les instituteurs ne devaient pas retravailler sur le conte pendant la classe. Et cette année, les enfants ont repris avec des conteurs les histoires qu'ils avaient entendues l'année dernière : un travail sur la mémoire. À partir des images qu'ils gardaient en tête, ils ont reconstruit*

d'autres histoires, d'autres formes. Au niveau pédagogique, le bilan est très intéressant car les instituteurs ont l'impression, à travers cette dimension d'écoute, d'avoir des enfants capables de comprendre des choses très différentes et de les entendre mieux, de se concentrer plus longtemps dans la vie quotidienne de l'école. »

Henri Touati
Centre des arts du récit
Couvent des Minimes
rue du Docteur Lamaze
38400 Saint-Martin-d'Hères

Compagnie Z'itic du Togo, Festival Les arts du récit 98 - Photo : Agence générale d'information/Le Dauphiné



Expressions de femmes

Blandine Delcroix

Éloignées de leur pays d'origine, ou en rupture avec tous repères sociaux et affectifs, des groupes de femmes partagent le besoin d'exprimer leurs peurs et leurs doutes, toutes s'impatientent de ne pouvoir affirmer leur parole de femme.

On y découvre un défi, celui de vivre ailleurs ou autrement, sans perdre son identité.

C'est ce qu'ont compris depuis quelques années de nombreuses structures associatives rhônalpines, qui articulent aux problématiques sociales et économiques des quartiers, des projets artistiques soutenus par des femmes.

En voici deux exemples, *Paroles de femmes* à Vaulx-en-Velin et *Conciliabules* à Villeurbanne.

Collectif "Paroles de Femmes"

Entre débats et créations : la naissance de femmes citoyennes grâce à l'outil du théâtre-forum.

Le 14 mai dernier, le centre culturel œcuménique de Villeurbanne dans le Rhône se transformait en une vaste agora de plus de 400 femmes sur le thème *De la violence à la parole*.

Placée sous le double signe de la solidarité et de la citoyenneté, cette manifestation fut le reflet d'une démarche collective entamée voilà près de 4 ans en région Rhône-Alpes, où l'expression artistique est au cœur d'une dynamique sociale et politique portée par des femmes.

Toute l'année 1995, le collectif régional *Paroles de Femmes* anime des actions préparatoires à un forum. Les réunions mensuelles d'un comité de pilotage, relayées par le travail de commissions, permettront de canaliser les idées et de faire remonter la parole de chaque

participante auprès de femmes-relais. Quelques mois plus tard, elles étaient plus de 700 à se rassembler lors des premières rencontres régionales *De la parole aux actes* pour évoquer leur quotidien.

De la parole aux actes signe ainsi le préambule d'un vaste chantier démocratique : premiers pas de femmes vers une prise de conscience sociale, économique et politique ; premiers pas de femmes vers la mise en scène de leur propre parcours de vie.

L'expression théâtrale pour une meilleure intégration

Dès 1996, l'intervention du Centre du Théâtre de l'Opprimé (voir encadré) sera déterminante dans l'affirmation identitaire de ces femmes. Au cours des ateliers d'écriture collective animés par des metteurs en scène, des textes et articles de presse font l'objet de débats jusqu'à ce qu'un thème soit retenu pour la journée. Des témoignages de chacune des femmes sur le sujet choisi, naîtra un texte final, celui du spectacle.

Pour ces femmes d'ici et d'ailleurs, ce travail de création théâtrale est d'abord un mode d'expression et d'intégration comme tient à le souligner Fabienne Brugel, comédienne-metteur en scène au Centre du Théâtre de l'Opprimé et aujourd'hui directrice de l'association NAJE (Nous n'abandonnerons jamais l'espoir) : « *Le théâtre est notre langage. Il est un acte politique. Le théâtre est aussi un acte de jeu et d'écriture, un acte de rencontre de l'autre, de croisement et de mise en jeu des pensées, un acte jubilatoire... un acte.* »

Organisé sur le principe du « débat-forum » où chacun est invité à intervenir sur scène, le théâtre est perçu comme un outil populaire d'analyse et de questionnement sur l'environnement.

LE THEATRE COMME MOYEN D'ACTION SOCIALE :

La méthode du Théâtre de l'Opprimé

Inventé par Augusto Boal au Brésil, le Théâtre de l'Opprimé a surtout ancré son activité dans l'actualité des phénomènes sociaux et politiques.

Le spectacle-forum est un des éléments de la méthode. Il se construit en deux temps :

- le spectacle est joué une première fois par des comédiens. Ces séquences théâtrales racontent une histoire qui reprend une problématique générale. Les scènes disent toute une situation d'oppression, en dévoilent les enjeux et posent une question.
- chaque scène est ensuite jouée une seconde fois jusqu'à ce qu'un spectateur interrompe le comédien pour jouer lui-même son point de vue (selon le procédé de « l'étonnement constructif »).

Ce qui pourrait générer un sentiment de peur, de honte devient l'objet même du travail artistique qui va se construire de manière communautaire.

Ce processus de remise en situation dynamique va permettre de donner la parole aux habitants et souvent de débloquent des situations de non-communication.

Cultures urbaines en Rhône-Alpes



*La semaine dernière,
c'était l'anniversaire de mon
fils. Le matin, il se lève
et me demande l'heure exacte
de sa naissance (...)
- Tu es né à 0 h 50.
- J'ai quelque chose à te
dire maman.
Voilà, ce soir à partir
de 0 h 50, je commencerai à
exister (parce que)
jusque-là, je n'existais pas.
Pourtant, je ne me rappelle
pas lui avoir parlé de notre
travail de théâtre sur le
sentiment d'exister.*

Un membre de *Paroles de Femmes*

Sur cette dynamique créative, 800 femmes de Rhône-Alpes ont renouvelé leurs échanges en 1996 sur le thème de la toxicomanie. *De la parole aux cris* a révélé toute la portée de la création artistique comme acte citoyen fondateur.

La prise de conscience sur un quotidien dépasse en effet largement le temps et l'espace de la représentation. L'action artistique entraîne une réelle transformation sociale. Citoyennes et responsables, certaines femmes ont organisé des manifestations pour la paix. D'autres ont contacté des mères d'enfants *dealers* pour tenter de briser le silence de l'impuissance et de la gêne.

1998 marque l'ouverture d'un projet de dimension nationale, *18 mois pour exister*. Opération menée par NAJE réunissant, sur 4 villes, une soixantaine d'adultes qui travaillent à produire 3 spectacles locaux de théâtre-forum, afin de porter au débat public les questions qui touchent à la démocratie, à l'exercice de la citoyenneté et au sens de la vie au sein de la société. ■

CONTACTS

Chimène Serruzier
Collectif Paroles de Femmes
Centre Social du Grand Vire - 69120 Vaulx-en-Velin
Tél : 04 78 80 73 93

Fabienne Brugel - NAJE
Tél : 01 46 74 51 69

UN TEXTE PUBLIE DANS LE JOURNAL DE 18 MOIS POUR EXISTER

Des récits d'actions, des luttes

■ Un soir tard, je trouve un enfant de 5 ans seul dans la rue. Je continue mon chemin, puis finalement je reviens. Je lui demande où il habite et il me parle de sa grand-mère. Il me guide. Au bout d'un grand moment d'errance, il m'avoue qu'il n'a pas de grand-mère, qu'il vit chez sa mère qui travaille la nuit. Je lui demande de m'emmener chez lui et il accepte. C'est un immeuble très miteux, très sale. Il n'y a personne chez lui, alors je frappe chez le voisin de palier et je lui confie l'enfant. Dès que je suis sur le trottoir, je me dis que cet homme est louche, qu'il me fait une mauvaise impression, alors je remonte. Je force pratiquement sa porte pour reprendre l'enfant et je l'emmène au commissariat. Ils le placent en foyer en urgence, me disent que la mère se prostitue et que cela suivra son cours.

Trois ans plus tard, je croise l'enfant avec sa mère dans la rue. Ils ont l'air bien. Après, je me suis renseignée sur leur compte. Je suis heureuse d'avoir déclenché la mécanique de la justice, car grâce à cela, la mère s'en est sortie et le petit peut marcher dans la vie. ■

■ Moi, j'ai liquidé mon mari. Pendant 15 ans, j'ai été battue et rabaissée par mon mari. C'est moi qui travaillais, pas lui, mais ça ne lui suffisait pas. Je n'étais rien avec lui, qu'une minable. Je n'allais pas bien du tout, je ne pouvais même plus penser, ma tête était trop prise. Un jour j'ai réussi à me dire que non, c'était fini. Je l'ai liquidé dans moi. On a divorcé. Maintenant, je peux exister. ■

■ Souvent avec les médecins à l'hôpital, c'est ta maladie qui existe, pas toi. Alors on te prend, on te met là et là... on ne t'explique

rien. Jamais un médecin ne vient te demander comment tu vas avec tes enfants que tu as laissés à la maison.

J'étais là pour une grave opération de la colonne. Pourquoi analysaient-ils mes yeux, mon cerveau, mon cœur ? Les infirmières disaient que le médecin m'expliquerait et le médecin disait : « *Ecoutez, on s'occupe de vous, tout se passera bien...* » J'ai quitté l'hôpital et je suis allée dans un autre. Maintenant je n'ai plus peur des médecins : s'ils ne me soignent pas, s'ils ne savent pas ce que j'ai, je ne les paie pas et je leur explique pourquoi.

Puis j'ai enfin trouvé un médecin qui m'a expliqué tout et qui a accompagné mon chemin jusqu'à ce que je sois prête pour une troisième opération. Avec lui, j'étais vraiment une personne. Il m'a même donné les clichés pris pendant l'opération en me disant : « *C'est aussi à vous.* » ■

■ J'étais dans un train. Lors du contrôle du billet, je me rends compte qu'un Marocain qui ne parle pas le français a bien composé son billet mais qu'il n'a pas compris que ce train-là a un supplément de 9 francs. Le contrôleur fait arrêter le train dans une petite gare, des policiers montent pour faire descendre le monsieur. Je me lève et dis que je vais payer son supplément. Ils ne veulent pas. Je fais un scandale, je m'accroche au contrôleur, je crie pour amener tous les passagers. Finalement, le contrôleur prend mon argent et le monsieur marocain peut continuer son voyage. Pour 90 francs, alors qu'il était de bonne foi, ils auraient pu le traiter autrement. Je suis contente de ce que j'ai fait ce jour-là, même s'il m'a fallu une sacrée énergie... ■

Conciliabules

Des ateliers artistiques avec des femmes en centres d'hébergement pour mères avec enfants. Entretien avec Catherine Jouandon, coordinatrice, et Anne-Marie Naudin, plasticienne

Fin 1995, cinq centres d'hébergement pour mères avec enfants de la région lyonnaise et un de la région parisienne se réunissent pour suivre un séminaire de sensibilisation à la communication interculturelle.

L'interculturalité : le point d'appui d'un projet social

C'est une des réalités des lieux d'accueil et d'hébergement que de recevoir des personnes issues de différents milieux sociaux, d'âges différents ou encore originaires de pays différents. Comment les professionnels de ces centres et les femmes accueillies peuvent-ils mettre à profit ce temps d'hébergement, pour aller à la rencontre d'autres femmes vivant dans des conditions différentes et ayant un mode d'appréhension du monde propre à leur culture ? Afin de concrétiser ces réflexions et ces actions, des ateliers de théâtre, danse, chant, écriture et arts plastiques sont créés. « Pour ces femmes très souvent victimes de violence, ajoute Catherine Jouandon, *toucher à l'art, c'est déjà se donner du temps à soi et surtout une valeur personnelle qui permet de reprendre confiance.* »

La première phase de ce projet sur l'interculturalité allait se concrétiser par l'organisation d'une manifestation commune le 8 mars 1997, journée internationale de la femme.

Cette journée allait marquer l'aboutissement de créations réalisées par quarante femmes, préalablement associées à des ateliers de théâtre, écriture et arts plastiques... À la suite de cette journée, l'association *Conciliabules* se monte afin de poursuivre cette démarche.

Déroulement, progression de l'atelier

Anne-Marie Naudin, plasticienne et animatrice de l'atelier arts plastiques dans le cadre du projet *L'Art sur la place*, dans le cadre de la Biennale d'art contemporain, témoigne :



La Reine Soleil



Cléopâtre

« Après avoir défini le projet avec Catherine Jouandon, coordinatrice, et avec l'accord des organisateurs de la fête, nous rencontrons des femmes et leur proposons de participer et de leur montrer quelques réalisations. J'amène mes chaises personnelles. Des femmes arrivent, en retard, certaines seules, d'autres en groupe, avec ou sans enfants. Nous travaillerons dans l'atelier de modelages de Mots et Couleurs et dans la cour intérieure. Un accueil chaleureux dans un lieu très agréable. Catherine présente les unes aux autres. On se regarde, on s'observe mine de rien. J'essaie de faire partager le plaisir, l'enthousiasme de la création, l'alchimie de l'objet qui se construit à partir de coups de cœur en se battant pour faire prendre corps à son idée. Mes chaises me servent de preuve : avec des matériaux récupérés, transformés, on peut créer... Il me semble comprendre que certaines femmes aimeraient un groupe plus diversifié, dans lequel s'inséreraient des femmes "sans problèmes" : on a envie de voir d'autres têtes, de se changer les idées, on n'a pas envie de se retrouver seulement entre femmes en difficulté... Le premier week-end, peu de participantes, nous nous quittons un

peu inquiètes quant à l'avenir de l'atelier. Pendant la semaine, Catherine téléphonerait, expliquerait, inciterait... L'atelier se peuple... Nous atteindrons peu à peu notre vitesse de croisière, les femmes qui ont commencé une création reviennent... déjà certaines s'autonomisent... moments de grands plaisirs quand l'œuvre avance et prend la forme que l'on souhaite... Une bonne humeur se dégage, communicative, dans un climat de confiance. L'attitude des participantes évolue de semaine en semaine. Plus le travail avance, plus elles reprennent confiance en elles et se détendent... Le "pot" organisé par Catherine a permis aux créatrices de voir les réactions étonnées et admiratives du public invité... Ces manifestations d'intérêt leur prouvent que ce qu'elles ont créé a une valeur, non seulement pour elles, mais aussi pour toutes sortes de gens différents. Elles se sentent reconnues par le regard des autres... Le dimanche de L'art sur la place terminera cette opération par une journée particulièrement réussie... Ce qui ajoutait au côté festif et convivial c'était bien sûr les spécialités culinaires en abondance, proposées par des femmes du groupe... J'ai vécu avec les participantes des moments très forts, les



Vieux molard que j'aimais - Photos : © Joss Dray

résultats obtenus sont là pour témoigner de la qualité de ce temps de création. »

L'amour de la diversité

Pour Catherine Jouandon, « les supports artistiques ont permis une liberté de parole et d'écoute, une ouverture aux autres, une valorisation en prenant la parole publiquement, de faire en sorte que leur différence soit à l'origine d'une dynamique de créations nouvelles. Ils participent d'un processus de reconstruction du lien social. Depuis, l'association existe, les femmes participantes en sont membres à part entière. Conciliabules se propose de réinventer une économie de convivialité, d'aménité de vivre, un plaisir et un art de vivre, un sentiment de complémentarité par le respect de l'autre et l'amour de la diversité, d'associer, de lier, de donner la primauté à ce qui est commun, de restituer l'identité dans la diversité afin de faire émerger une identité citoyenne. » ■

CONTACT

Conciliabules/Viff SOS Femmes
156, cours Tolstoï
69100 Villeurbanne
Tél : 04.78.85 76 47

BILLETTS DE VOYAGE, D'ICI ET DE LÀ-BAS

Parmi les réalisations qui se succéderont durant l'année 1997, le spectacle *Billets de voyage, d'ici et de là-bas* se verra consacré en octobre dernier lors des *Rencontres des cultures urbaines de La Villette*. Nous présentons des extraits de leurs textes, ainsi que de l'un des textes de Marguerite Duras qu'elles avaient choisi de lire au public.

Femmes

*Violées, torturées, vendues, humiliées,
Oubliées, femmes objets, sexe, gadgets
Utilisées, trop usées, jetées
Femmes sans colère, fronts baissés,
Visages et corps dissimulés, au nom d'un
Dieu ou d'une idée
Femme interdite d'aimer, au sein
De sa communauté, celui qui pour eux est
L'Étranger.
Femme criant sa douleur, dans un
Désert d'indifférence, seule contre tous, pour
Défendre ses enfants.
Femme-enfant tout au long des siècles,
La violence, la barbarie de toutes les guerres.
Femme, ton corps est trop faible, tu ne
Peux te défendre, personne n'entend tes cris
Dans la nuit. Les portes des maisons se
Ferment, les églises, les temples, les
Mosquées sont sourdes.
Dieu ne peut te protéger
De tant de larmes, de haine et de cruauté.
Femme, debout malgré tout, plus fortes, que ses tortionnaires
Femme, la vie est en toi, femme ma sœur verrons-nous, un jour,
Venir enfin, l'aube de jours meilleurs ?*

Je le répète. Il faut le répéter beaucoup. Le travail d'une femme, depuis son lever jusqu'à son coucher, est aussi dur qu'une journée de guerre, pire que la journée de travail d'un homme, parce qu'elle, elle doit inventer son emploi du temps conformément à celui des autres gens, des gens de sa famille et de ceux des institutions extérieures.

En une matinée de cinq heures, elle fait le petit déjeuner des enfants, elle les lave, elle les habille, elle nettoie sa maison, elle fait les lits, elle fait sa propre toilette, elle s'habille, elle va faire les courses, elle fait la cuisine, elle met la table, en vingt minutes elle fait manger les enfants, elle hurle contre, elle les ramène à l'école, elle fait la vaisselle, elle fait la lessive et le reste, et le reste. Peut-être, vers trois heures et demie, pourrait-elle, pendant une demi-heure, lire un journal ?

Marguerite Duras

Marie

De là-bas

Moi, mon pays a pour nom "de là-bas". À chaque fois, on me demande de quelle origine je suis : je réponds que je suis "de là-bas". Je ne comprends pas que personne ne connaisse "de là-bas".

Pourtant il se trouve sur la carte du monde. Mes ancêtres sont nés à "de là-bas". Mon père vient de "de là-bas", je suis donc "de là-bas".

"De là-bas" est toute bleue, habitée par des sirènes qui font rêver les marins, avec sa faune aquatique : toutes sortes de poissons, des grands, des moyens des petits, des gentils et des méchants.

Le monde se promène dessus. Toutes les classes sociales se croisent, les riches sur leurs yachts, les pauvres sur des grands cargos de voyage.

Quand l'été arrive, j'ai le cœur qui me serre et quand je peux aller à "là-bas", j'y vais. Pour nager, pour rire, je deviens une petite fille. Je joue avec le sable, je ne rencontre que des gens heureux. "De là-bas" est immense, j'ai l'impression qu'elle n'a pas de fin. Elle me semble comme un ciel sans limite.

Oh pardon, j'ai oublié de vous la situer : elle se trouve entre la France et l'Algérie. Son vrai nom, c'est la Méditerranée.

*Ni française, ni algérienne,
je suis Méditerranéenne.*

Fatima

Quelle joie d'être femme

Grâce à moi, le monde se peuple, je donne la vie. Mais pourquoi suis-je méprisée et mise au second plan ?

J'ai maintes fois posé la question à ma mère et aux femmes de sa génération. La réponse, toujours : « C'est la tradition. »

Quand je lis la Bible, je constate que même le Christ n'a accordé aucun droit aux femmes. Société et religion ne leur ont jamais assigné d'autre activité que le travail domestique. Pourtant en coulièze, je suis consultée.

Au lieu de me lamenter, laissant les miens, je suis allée de l'autre côté de l'océan. Mon constat est le même. La condition des femmes n'est pas meilleure. Elle se lève tôt, prépare le petit déjeuner, accompagne les enfants à l'école, va travailler, fait les courses... Mais il y a une différence : ici la scolarité est obligatoire pour tous. La femme peut améliorer sa condition.

Comment en parler à mes sœurs laissées de l'autre côté, et qui restent muettes – juste à regarder.

Au plus profond de moi, j'ai entendu une voix me dire : « Va, va au pays du soleil. »

Alors je suis partie et je les interroge sans cesse.
Annie

Pratiques des jeunes

Toute action culturelle et socio-éducative en direction des jeunes suppose au préalable une prise en considération de leurs goûts, de leurs pratiques et de leur capacité à porter des projets, devenir acteurs. L'association Inter-Service-Migrant Rhône-Alpes est très active dans le soutien au mouvement hip-hop, dont la Compagnie Accrorap est un très bon représentant, tant au niveau de sa création que de son engagement dans l'animation d'ateliers, la fameuse compagnie Traction Avant de Vénissieux sait provoquer les rencontres et un travail collectif réunissant des personnes de tous horizons, et la MJC de Rillieux, faisant de l'accompagnement de projets son souci premier, va jusqu'à associer les jeunes à la gestion des activités.

Le hip-hop, expression de la ville en mouvement



Par **Gilberte Hugovieux, chef de projet Inter-Service-Migrants Rhône-Alpes (ISM-RA)**

Le mouvement hip-hop, né dans les ghettos américains, porté par les Noirs et les Hispaniques des quartiers pauvres, s'impose dans les années 70 comme la manifestation culturelle et artistique de la *Nation Zulu*. Il s'affirme surtout autour de son leader Africa Bambaata, musicien et DJ, comme un mouvement revendicatif.

Vingt règles dictent sa conduite, qui dénoncent et refusent tabac, alcool, drogue, violences, portant haut et fort son message : « *Remplaçons l'énergie négative de la violence en énergie positive en développant une culture de rue.* » Trois disciplines artistiques ont depuis son origine, composé le mouvement : la musique (DJ, rap), la peinture (tag, graff) et la danse (break, smurf, hype).

Des émissions datant de 1982, avec Sidney, animateur emblématique du hip-hop, ont largement contribué à sa popularité, et surtout à son ancrage et son développement auprès des jeunes.

Mais si le hip-hop s'expérimente encore dans des jeux de défis et de performance permanents qui permettent aux acteurs d'exprimer leur rage

et leur rapport à la société, il se structure aujourd'hui comme une activité et une pratique toujours en recherche, un foisonnement et une richesse artistique qui questionnent d'autres démarches créatives. Née dans la rue, en marge des grandes agglomérations, cette culture se révèle être l'expression même de la ville en mouvement et de toute une jeunesse qui cherche une reconnaissance : musique, mode vestimentaire, lieux de rassemblement, etc. Les jeunes en majorité issus des immigrations successives se sont approprié ces nouvelles formes d'expressions.

Outre les rapports que les acteurs du hip-hop ont su développer auprès de réseaux spécifiques animés par les aînés du mouvement *old school*, ils rencontrent progressivement les acteurs du milieu socioculturel. Les premiers contacts sont parfois difficiles ou inopérants car les codes de communication réciproques sont éloignés... Pourtant l'enjeu est de taille, ces artistes autodidactes porteurs des valeurs du mouvement peuvent peut-

LE DEPARTEMENT CULTUREL DE L'ISM-RA

« L'ISM a été créé il y a 25 ans pour venir en aide aux populations immigrées qui arrivaient en France, principalement autour de l'interprétation-traduction, dans des situations de médiations (école, justice, social...) Il en existe plusieurs en France qui sont chacune autonome. En Rhône-Alpes, un secteur étude-recherche-formation (CORUM) et un département culturel existent depuis une dizaine d'années à côté de l'activité fondatrice. Notre centre de ressources a pour but de promouvoir, qualifier et apporter des réponses individualisées aux artistes en émergence, les accompagner dans l'aide à la constitution d'un press-book, au montage d'une association. Les artistes qui viennent nous voir sont tous issus de l'immigration, mais à 95 % de nationalité française, et vivant tous dans la périphérie des grandes villes.

Il n'y a pas d'égalité des chances pour tous les artistes suivant d'où on vient socialement et géographiquement. Nous sommes là peut-être pour réduire ces inégalités entre artistes. La production de spectacle s'est énormément développée. En quatre ans, nous avons multiplié par quatre le nombre de spectacles vendus aux secteurs socioculturel, culturel ou même du privé ; ils trouvent ici des artistes qui les intéressent et que ne peut pas leur fournir le secteur purement commercial. »

Sylvain Barnéoud - ISM RA



Accrorap, sur un requiem

**La création et la pédagogie
sont inséparables**

être contribuer au renouvellement des pratiques socioculturelles qui se résument trop souvent à une proposition de catalogue d'activités. Face à ces énergies, l'équipement de proximité est un des premiers espaces collectifs pouvant répondre de façon concrète à ces appétits. Le temps, le travail et l'investissement passionné sont les moteurs essentiels pour s'engager dans un travail artistique.

Nous citerons, par exemple en danse, des compagnies telles que Käfig, Aktuel Force, Accrorap, MBDT, etc., qui ont montré la pertinence et l'originalité de leur création chorégraphique. Dans le même temps, ils ont su transmettre leur technique et leur passion, en animant des stages en lien avec des structures de proximité, auprès de nombreux amateurs souvent hors des circuits de l'animation.

Simultanément, la rencontre entre professionnels et institutions culturelles a ouvert à ces jeunes créateurs un cadre de diffusion qui leur donne visibilité et légitimité auprès d'un large public. Ils contribuent ainsi, à part entière, à revitaliser le champ de l'action culturelle tout en proposant un renouvellement des formes artistiques contemporaines. Ils valorisent et soutiennent, par là même, le travail d'accompagnement et de structuration réalisé avec les jeunes, au jour le jour, par les animateurs sur le terrain au sein des équipements de quartiers. ■

CONTACT

Gilberte Hugouvieux/ISM Rhône-Alpes
32, rue Lafayette - 69003 Lyon
Tél : 04 72 84 78 90 - Fax : 04 78 62 24 00
E-mail : ism-ra@imginet.fr

Depuis trois ans, avec le début des ateliers danse qu'elle a mis en place, la compagnie Accrorap est un peu nomade. Kader Attou, un des fondateurs avec Éric Mezino de la compagnie en 1989 à St-Priest, enseigne un peu partout en France, mais aussi en Hollande, au Luxembourg, en Suisse. Tout naturellement la région lyonnaise sera le théâtre des premiers ateliers de la compagnie qui fait le lien entre la danse hip-hop et la danse contemporaine, entre la rue et la scène. Pour Accrorap, le travail de transmission et la pédagogie sont un axe fondamental, à l'égal de la création.

« Nos ateliers peuvent être des ateliers d'initiation mais aussi des ateliers qui abordent d'une part la technique, pour conforter les acquis des stagiaires en renforçant la prise de conscience du mouvement (essentiellement celle de la break dance) mais aussi le travail de scène qui est une occasion d'aborder l'écriture chorégraphique comme complément à l'expression artistique. »

Pendant 6 semaines à la Laiterie de Strasbourg, la compagnie va faire travailler 45 jeunes de la région, qui s'entraînaient régulièrement à la technique de la *break dance*, et crée avec eux *Échafaudage*, un spectacle qui sera joué 7 fois, dont une fois dans le cadre des rencontres urbaines de La Villette en octobre 1997. « Cette création, poursuit Kader Attou, est nourrie de multiples influences : hip-hop, capoeira, danse contemporaine et acrobatie. Le propos de la pièce était de dire que notre vie est un chantier et que l'on était en train de la reconstruire. Les jeunes ont vraiment compris cela et chaque fois qu'on la joue, ils sont à fond dedans. Nous ne leur avons pas dit qu'ils allaient devenir des professionnels, mais que simplement nous voulions les amener à découvrir la dimension artistique d'un spectacle



et son organisation. Prendre un bus avec les danseurs et arriver dans un théâtre, se plier aux répétitions, se concentrer et s'échauffer avant le spectacle, c'est formateur. »

Trouver sa note personnelle

« Il est important pour moi de ne pas avoir plus de 25 personnes par atelier, pour obtenir une qualité de travail et de bons résultats chorégraphiques. Très souvent, j'ai un mélange de personnes qui ont déjà dansé et d'autres pas du tout. J'essaye à chaque fois de partager mon expérience artistique, ma réflexion personnelle sur la danse, montrer également que la danse urbaine s'inscrit dans un ensemble culturel beaucoup plus vaste. Je donne au début du stage les bases, puis les approfondis et les fais danser. J'insiste beaucoup pour que ce soit les stagiaires qui cherchent leurs mouvements, afin de trouver leur identité et leur note personnelle. Il m'arrive souvent de demander à un stagiaire, à la fin d'un cours, de danser sur de la musique hip-hop, et juste après de recommencer l'exercice sur un requiem de Fauré. »

Frédérique Planet

CONTACT

Compagnie Accrorap
Gilles Rondot
73, Grande Rue - 25000 Besançon
Tél : 03 81 82 15 22 - Fax : 03 81 81 73 40

Accompagner plutôt que transformer

Frédérique Planet

Décloisonner, ouvrir, réfléchir, travailler en réseau sont les maîtres mots de la Compagnie Traction Avant. Marcel Notargiacomo, son directeur, nous parle de sa priorité : les jeunes.

TRACTION
AVANT
CIE

Un journaliste avait trouvé cette formule : des semailles urbaines pour tenter de cerner l'esprit d'ouverture et d'invention qui souffle sur la compagnie Traction Avant installée à Vénissieux, la multiplicité de ses champs et de ses interventions artistiques. Car Traction Avant, c'est aussi bien la danse, le théâtre, l'écriture, les arts plastiques... se croisant à l'occasion d'un projet, d'un atelier, d'un spectacle où se retrouvent des comédiens des danseurs, des plasticiens, des écrivains... qui peuvent être aussi bien amateurs que professionnels.

Ce décloisonnement tous azimuts, est en fait la clé de voûte et l'explication de l'authenticité, de la pertinence même d'une démarche de fond engagée en 1984 par Marcel Notargiacomo. Il faut ressentir les complicités tissées entre artistes, enseignants et associatifs avec la population. Il faut voir aussi la curio-

sité et le bonheur qui se lisent dans les yeux des enfants, des adolescents au travers d'un atelier, d'une représentation parce que leurs envies, leurs vies et leurs rêves sont pris au sérieux par des adultes qui ont choisi d'accompagner, plutôt que de transformer.

La chair d'une ville

Pour Marcel Notargiacomo qui a vu l'évolution de Vénissieux, il fallait réagir et agir. En 15 ans, la ville avait plus que doublé (de 26 000 en 1960 à 75 000 en 1975), connu l'arrivée d'une importante population en majorité immigrée (plus de 50 ethnies) sur les quartiers, aux Minguettes en particulier, qui n'avait pas une culture ou une histoire commune, de véritable ancrage. « Une ville, c'est fragile. Derrière les chiffres du chômage, de l'immigration, il y a la chair d'une ville, d'une population » affirme-t-il. En partant de cette réalité

humaine et urbaine, doublée il est vrai du désir de mailler l'art de façon plus sensible avec les gens, Marcel Notargiacomo a impulsé la démarche de Traction Avant : elle sera de métisser les langages théâtre, danse, écriture, décloisonner les publics, proposer une pratique artistique de qualité et de proximité, jeter des ponts entre l'éducatif et le culturel, entre l'art et la science. Les habitants éprouvent une certaine fierté, du plaisir assurément à voir les jeunes réaliser des choses dont on parle et devenir un peu des références pour les autres habitants du quartier.

Une médiation permanente

L'intervention artistique de la compagnie s'est faite, dans un premier temps, plus directement avec une population de jeunes qui ont rencontré des créateurs. « Mon rôle de médiateur culturel, dit Marcel Notargiacomo, a été de créer les conditions d'un travail ensemble. Les jeunes breakers, par exemple, ont eu du mal à travailler avec des personnes d'origine sociale ou de parcours artistiques différents. Il a fallu du temps pour qu'ils comprennent le sens de la démarche et qu'ils trouvent leur identité. »

Du côté des enseignants, les actions se sont mises en place progressivement car il a été difficile de créer des équipes pédagogiques pluridisciplinaires. Avec le projet *Éducation-Arts-Sciences*, à l'aube du 21^e siècle conçu sur trois ans avec des élèves et des enseignants du collège Elsa Triolet (La Légende de la vie), les choses changent de façon significative (voir encadré).

Désert, break dance et danse Buto - Photo : Laurent Berrond



Cultures urbaines en Rhône-Alpes



Pour Marcel Notargiacomo, « c'est seulement dans la durée que des transformations peuvent s'opérer, que l'on peut repérer l'efficacité d'une démarche. Notre travail à Traction Avant n'est ni de la prévention ou de la régulation sociale, cela peut en être certes une conséquence ! Notre objectif, comme dans toute éducation artistique, culturelle, c'est de s'éveiller au monde, de se penser dans sa propre parole et d'être acteur de sa propre histoire. »

Croiser les intervenants

Pour Marcel Notargiacomo, Traction Avant n'aurait pu cheminer s'il n'y avait pas eu une réflexion de fond pour accompagner le travail, s'il n'y avait pas eu désir d'imaginer des démarches qui permettent de travailler en réseau ainsi qu'une méthodologie d'action.

« Chaque projet est nourri de toute une réflexion faite en amont avec l'ensemble des personnes

Fatiha Bouinoual, danseuse-chorégraphe et Mireille Antoine, comédienne-metteur en scène - Photo : Laurent Berrond



Espoir et résistance, spectacle de théâtre sur l'Algérie - Photo : Sarah Blachier

impliquées, que ce soit les enseignants, les artistes, les travailleurs sociaux. En cours de route, nous faisons des évaluations pour savoir si nous collons effectivement aux objectifs, s'il faut redéterminer les contenus d'activités, les modes de fonctionnement ou changer pourquoi pas de cap. Pour la dernière création en route Comme un cri d'étoiles, une évocation dansée des secrets de nos origines, nous avons présenté une maquette de la pièce

pour avoir les réactions qu'elle suscitait. Nous avons fait un bilan avec Fatiha Bouinoual, chorégraphe, et Mireille Antoine, comédienne et metteur en scène, avant de reprendre ce travail. Non pour répondre à toutes les remarques mais pour éviter tout décalage. Il est important pour nous d'être nourris des autres, d'être en prise directe avec les aspirations ou encore le quotidien de chacun. Il est hors de question de monter un spectacle pour monter un spectacle. Nous travaillons sur la chair d'une réalité, ce qui nous permet lorsque nous jouons en milieu rural de rencontrer un écho et de toucher les gens à un niveau extrêmement sensible. Nous tournons beaucoup dans les écoles, mais c'est aussi parce que nous avons fait le choix de participer à l'éducation du jeune public, qui sera le public de demain. » ■

DE L'ATOME A L'ETOILE

La classe de 4^e du collège Elsa Triolet à Vénissieux a suivi des ateliers d'expression pluridisciplinaires danse-théâtre et préparé un spectacle avec Traction Avant. Pour Tang, « ce travail nous permet de mieux exprimer ce que l'on ressent, nos pensées, notre révolte aussi ». Gwennaëlle affirme : « Maintenant je m'exprime devant les gens sans avoir honte, j'ai pu aussi découvrir la danse et l'apprécier. » Tous estiment que cet atelier les a aidés dans leur vie scolaire, un enjeu souligné par Marlyne Monnet, leur professeur principal. « L'objectif est aussi de développer, à partir d'un projet qui ouvre sur les arts et les sciences, des qualités de sensibilité et de comportement chez l'élève, qui le structurent et l'aident dans son apprentissage scolaire, mais également l'ouvrent à l'extérieur et l'épanouissent. »

CONTACT

Marcel Notargiacomo
Traction Avant et Cie
Centre culturel Boris Vian

8 bis, rue Gaspard Picard - 69200 Vénissieux
Tél : 04 72 90 11 80 - Fax : 04 72 50 80 73

Une pédagogie de l'autonomie

La MJC de Rillieux s'est positionnée depuis près de 6 ans sur l'émergence culturelle (concerts, break dance, théâtre-forum, musique et formation, ateliers rap, cours de chant) et le soutien aux projets de jeunes. Explications d'Éric Belkhirat, directeur.

« **D**es actions culturelles en direction des jeunes peuvent-elles être porteuses de lien social, de citoyenneté, favoriser le développement des pratiques culturelles et de la création dans une ville nouvelle ? Exemples à travers deux activités : la *break dance* et la musique.

Émergence culturelle et/ou animation socioculturelle

Dans un premier temps, il s'agit de faire cohabiter, dans un même lieu orienté sur la création et les pratiques culturelles, des publics différents qui se respectent mutuellement. Que ce soit pour la danse ou la musique, il est important de proposer non seulement une activité (stages, sorties, aide à la création...), mais aussi un lieu de ressources (entraînement, contacts, accompagnement de leurs projets, faire un *press-book*, se monter en association...) Ouverte 7 jours sur 7, 320 jours par an de 9 h à 2 h du matin, la MJC propose un encadrement et une transmission du savoir par des professionnels largement reconnus par les jeunes.

Nous les amenons à se prendre en charge (élaboration d'un spectacle, recherche de contrats, départ pour un spectacle...), pour ne pas s'arrêter à la simple mise à disposition d'un lieu quatre heures par semaine.

Pour la musique, ce qui n'était qu'un local de répétition est devenu un lieu vivant, ouvert à toutes les cultures et à tous les projets. Nous avons mis en place un certain type d'actions de formations comme des répétitions assistées par des professionnels, des cours, des ateliers rap, et une aide à la diffusion des groupes.

Inovations culturelles et/ou innovations sociales

Les jeunes sont autonomes. La responsabilisation subordonnée à des exigences fermes (respect des lieux, des autres adhérents, travail réel...) est une réussite à la fois pour la MJC et pour ces jeunes qui se voient respectés, acceptés et soutenus dans une démarche de formation et de création. Nous évaluons régulièrement le fonctionnement avec les jeunes.

Pour les plus jeunes (8-16 ans) inscrits en *break dance* ou en accueil danse libre, la participation aux activités a des effets structurants sur leur comportement. La passion pour la danse résorbe la petite délinquance car elle entraîne le jeune à venir répéter trois à quatre fois par semaine à la MJC pendant ses heures de liberté. C'est aussi une analyse que partagent les éducateurs et les assistantes sociales, qui souvent nous disent que les seuls jeunes sans problème sont ceux qui pratiquent la danse chez nous. À partir d'un

plaisir, la danse, on apprend le respect de son corps, de soi-même, des autres danseurs, des utilisateurs d'un lieu, on se structure petit à petit.

De la demande à la participation

Pour ce qui concerne la musique, au bout de deux ans, les modules sont saturés, on refuse du monde. Toute une dynamique s'est créée autour de la musique. Des musiciens mettent leur matériel et leur savoir à disposition des autres groupes, les musiciens ont créé leur propre "bourse de prêt" de leur matériel, des groupes locaux travaillent bénévolement à la mise en place des concerts de 9 h jusqu'à 2 h du matin (montage des éclairages, du son, préparation du repas, tenue du bar...), d'autres bénévoles collent les affiches, assurent la promotion. Sans eux, les concerts n'existeraient pas.

Des musiciens et des danseurs sont entrés au conseil d'administration, participent à la vie de la MJC et à l'avenir de l'équipement.

Dans la mesure où les structures existantes leur en laissent l'opportunité, ces utilisateurs de "moyens" deviennent des acteurs de leurs projets, prennent leur avenir en main, s'approprient des outils. Cette "autonomie" s'apprend petit à petit. C'est le résultat d'un accompagnement professionnel important qui va de l'accueil à l'aide au montage d'un projet. Et puis, avoir réussi à transmettre un savoir à des jeunes adultes devenus professionnels, et les voir transmettre ce savoir au sein de la même structure à des plus jeunes, est plutôt encourageant. » ■

CONTACT

Éric Belkhirat/MJC
11, avenue Général Leclerc
BP 213 - 69164 Rillieux Cedex
Tél : 04 78 88 94 88 - Fax : 04 78 88 03 81





Histoire de concept

Les cultures urbaines
sont-elles de nouvelles
formes ou de nouvelles
pratiques artistiques ?

Un public spécifique
de pratiquants ?

Un renvoi aux populations
vivant dans les quartiers
d'habitat social ?

Pour croiser des réflexions,
nous avons interrogé sur
ce sujet quelques acteurs
culturels et sociaux
en région Rhône-Alpes.

Que signifient les cultures urbaines ?

Cultures urbaines = hip-hop ?

Intuitivement, en première approche, le terme *cultures urbaines* renvoie aux formes d'expression spontanées se développant le plus visiblement dans l'espace urbain, dans les rues et sur les murs. Il renvoie ainsi au hip-hop que Gilberte Hugovieux de l'ISM-RA a replacé dans son contexte (voir page 14).

L'assimilation fréquente des *cultures urbaines* à ce mouvement jeune et populaire de prise de parole et de résistance se traduit pour les uns (des pratiquants) par une tentative de musellement d'un esprit contestataire en le camouflant à l'ombre d'une terminologie plus large et territorialement discriminante, et pour les autres (des analystes) par un souci de comprendre en quoi ce mouvement témoigne d'un processus général d'émergence de formes artistiques nouvelles.

Institutionnalisation de la culture hip-hop ?

Josselin Hirsch, responsable de Technopol, association pour la défense et la reconnaissance de la culture, des arts et musiques issus des mouvements house et techno, estime ainsi que « *le termes cultures urbaines est trop restrictif, trop politiquement correct. C'est une tentative des pouvoirs publics d'assimiler, d'institutionnaliser une culture hip-hop qui justement va à l'encontre de l'ordre établi. C'est une aberration. Et la techno a encore moins droit de cité que le hip-hop dans la réflexion sur les politiques culturelles. Année après année, la techno, pratique artistique et festive, investit un peu plus l'espace urbain et suburbain et porte en elle un rapport à l'autre unique, fondé sur un respect mutuel et une grande tolérance.* »

Dans le cadre de l'atelier Expression vidéo, lors des Rencontres régionales *Paroles urbaines* organisées au Cargo Scène Nationale de Grenoble en décembre 1996, huit jeunes ont réagi par rapport au thème de ce colloque : « *On parle de la banlieue dans un lieu qui n'est surtout pas la vitrine de nos cités. Ce n'est que jouets éclairés. Notre culture à nous, venez la prendre au bas de l'immeuble dans les cour-sives, les galeries.* » Et un jeune commente cette notion : « *Pour moi, c'est n'importe quoi, ce sont des mots, des paroles de la rue, "ils" les ont distingués avec cette expression parce qu'ils n'arrivaient pas à les classer dans "leur" art. C'est comme danse urbaine, cela n'existe pas, c'est de la danse hip-hop, c'est tout.* »

Progresser tout d'abord dans la reconnaissance des formes artistiques nouvelles

Un séminaire organisé par la Métro et le Cargo Scène Nationale à Grenoble, en avril 1997, avait pour thème : « *Expressions artistiques amateurs en milieu urbain* ». Les questions posées durant cette journée mettaient en lumière les contradictions du terrain et les relations fragiles entre jeunes, institutions, administrations et politiques. Ce séminaire interrogeait « *le sens des expressions artistiques émergentes et la reconnaissance dont elles font ou pas l'objet* ». Martine Carpentier, coordinatrice du séminaire, en établira une synthèse dont nous relevons ici quelques aspects.

Face à de jeunes créateurs qui regrettent d'être considérés comme des vandales plus que comme des artistes, qui définissent leurs modes d'expression comme un détournement des moyens de communication plutôt que comme des actes à portée

révolutionnaire, et revendiquent de voir par exemple la danse hip-hop considérée comme un art à l'égal de tous les autres, disposant d'une place dans la société et des mêmes droits... des commentateurs insistent sur le besoin d'une reconnaissance plus artistique que sociale. Jean-Pierre Saez, de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, relève que « *si le hip-hop est un mouvement artistique et culturel, (sans doute) peut-il se définir comme un mouvement d'avant-garde à l'instar de ceux qui ont jalonné l'histoire de l'art et de la culture tout au long du XX^e siècle* ». Mettre la question artistique au cœur du débat peut renverser la tendance des institutions et des discours publics à « *traiter des questions, posées par les nouvelles générations ayant des pratiques artis-*

tiques, à travers le seul prisme social ou d'abord à travers ce prisme ».

Dès lors, René Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, pose la question de la reconnaissance de ces pratiques par les pouvoirs publics et donc des moyens qui leur sont donnés pour s'épanouir : « *Comment les pouvoirs publics peuvent-ils reconnaître ce besoin de pluralisme culturel dans la cité (grandes villes et petites) alors même que les politiques culturelles définies par les pouvoirs publics sont très fortement institutionnalisées ? 90 % des budgets de l'État, des collectivités territoriales sont "figés". C'est le résultat d'une histoire, la sédimentation de 50 ans de dépenses publiques sur la culture. Où est la marge pour le renouvellement, la création de nouvelles formes ?* »

CULTURES URBAINES : LA MORALISATION DU LIBÉRALISME ?

Philippe Roux, inspecteur à la Direction de la Jeunesse et des Sports de Lyon, s'exprime ici à titre personnel

« **E**n cette fin de siècle où la culture est exaltée comme moyen de fusion collective d'une société qui doute de ses valeurs, il convient de soumettre les "cultures urbaines", vocable ambigu à une triple interrogation. Quel est le décalage entre le discours affiché et l'espace réel que la société cultivée porte au hip-hop ? Quelle est la pertinence de l'instrumentalisation de ces conduites créatives perçues comme un outil de régulation sociale ? S'agit-il d'une culture à part entière ou simplement de pratiques culturelles ?

La particularité sans doute la plus originale des "cultures urbaines" est leur antagonisme avec la vision universaliste de Malraux. Le rap ou le tag proposent, au contraire, c'est même leur richesse, une culture métissée, mais en général revendicative qui peut aussi se laisser entraîner vers une vision communautariste. N'oublions pas que la culture peut tout aussi bien rassembler que désunir.

Politiquement, la reconnaissance artistique permet précisément de changer le statut de cette expression revendicative dérangeante pour la réinsérer

dans une forme sociale acceptable. Les "cultures urbaines" permettent ainsi la moralisation du libéralisme : ces jeunes sont exclus, mais au fond n'est-ce pas cette exclusion qui nourrit leur créativité ? En leur concédant du talent, j'échange ainsi cette exclusion contre un peu de reconnaissance sociale. Marché de dupes qui les enferme sur eux-mêmes ou leur seule pratique !

Rappelons-nous que l'art se nourrit de la confrontation à l'autre et qu'il progresse, par ruptures et sauts successifs. Toute conduite créative appelle donc le jugement de valeur et l'éducation au choix, ce qui implique pour l'amateur la possession d'un certain nombre de clés dont les jeunes sont dépourvus si on ne leur aménage pas des étapes intermédiaires pour y accéder. D'un point de vue social, il est sans doute illusoire de prétendre construire de la citoyenneté, c'est-à-dire rendre les jeunes acteurs d'un destin collectif partagé en utilisant les "cultures urbaines" qui sont des cultures de la singularité. En revanche, il n'est pas interdit de penser que ces conduites créatives peuvent localement, redonner du sens ou recréer du lien social, ce qui n'est somme toute déjà pas si mal... »

Cultures urbaines = banlieues ?

Pour les acteurs institutionnels qui ont pour tâche de distinguer les évolutions culturelles et sociales et de les accompagner, l'expression *cultures urbaines* permet de relever la naissance spontanée de nouveaux systèmes de représentations et de valeurs au sein des populations des quartiers d'habitat social, dont le hip-hop fait partie, mais qui doivent s'appréhender selon une acception plus large. Par voie de conséquence, ce terme introduit la nécessité d'un renouveau de l'action culturelle, se fondant notamment sur une reconnaissance et un soutien à l'expression de cette émergence culturelle.

Des nouveaux codes sociaux et culturels issus des quartiers

Pour Philippe Delpy, chargé de mission pour la Culture au Fonds d'action sociale, l'expression *cultures urbaines* prend bien naissance dans les quartiers d'habitat social. Le phénomène de la concentration dans un même environnement de populations issues de l'immigration et donc d'origines culturelles variées y forme le terrain privilégié de la construction d'une société plurielle, qui concerne au final l'ensemble des citoyens et la totalité de l'espace dans lequel ils vivent.

« *Sur Rhône-Alpes, les pratiques artistiques que recouvre le terme de cultures urbaines comprennent bien évidemment celles liées au hip-hop (danse, graphie, rap) mais aussi d'autres formes musicales (musiques traditionnelles, fusion, reggae) ou de danse. On y trouve aussi des pratiques liées aux arts plastiques, à l'oralité (théâtre, contes, café-théâtre, one-man-show), à l'écriture (poésie, récit) et plus rarement, du fait du mode de production, à l'image photo-vidéo.*

Quelles sont les caractéristiques majeures de ces pratiques émergentes ? Elles sont issues du métissage des cultures, elles sont un nouveau



regard posé sur la ville. Souvent collectives, elles sont à la fois recherche de nouvelles formes esthétiques et plastiques et construction de codes sociaux et culturels nouveaux. L'intérêt du terme cultures urbaines permet de sortir de l'image du ghetto-quartier avec ses difficultés sociales pour nommer ces nouveaux codes culturels. Si ces pratiques sont issues des quartiers, il faut se garder de les restreindre à une "culture de quartier", cela signifierait qu'il n'y a pas d'interpénétration avec le reste de la ville. Or, ces expressions reflètent l'ouverture à l'autre. Évolution irréversible, remettant en cause nos certitudes institutionnelles, nous sommes en période de construction d'un métissage dont l'enjeu est la culture de demain. »

Refonder l'action culturelle en accompagnant et développant les métissages

Benoît Guillemont, conseiller à l'action culturelle de la DRAC Rhône-Alpes, confirme cette idée. « Le terme cultures urbaines permet d'identifier des pratiques artistiques dont le dénominateur commun est d'être nées et d'avoir grandi au cœur de fortes concentrations urbaines. Reflets de leurs environnements, de manières de vivre ensemble, elles sont souvent pétries de valeurs très fortes. Et les cultures urbaines sont faites de paroles multiples, de diversité. Elles expriment le lien entre le développement urbain et le développement artistique. Un des rôles de l'État est de créer les conditions de la confrontation entre ces pratiques amateurs et des professionnels, l'enjeu étant d'aider les jeunes à se construire un parcours, et non de les former à devenir des professionnels. Lorsqu'on rencontre des jeunes qui ont vécu ce genre d'expérience, il est clair que cela les a aidés à poser des jalons pour l'avenir. S'ouvrir à la différence, découvrir l'intérêt de vivre dans la curiosité de ce que l'autre, dans sa différence, peut nous apporter. La société de demain se bâtira sur la richesse des différences, il faut donc que chacun puisse les exprimer. »

Lieux alternatifs de proximité

Depuis 1984, les Inachevés investissent, pour leurs créations artistiques, des espaces insolites dans la région grenobloise. Pour Moïse Touré, directeur artistique, la confrontation avec l'espace urbain a profondément modifié la question artistique.

Le fait de travailler dans des lieux qui ne sont pas des lieux de théâtre habituels, d'y inventer des formes qui sont liées à ces espaces, à des parcours, sont des expériences physiques, concrètes, de la ville. Cela influence notre travail.



Les Inachevés - Photo : © Hamid Debarrah

Nouveau regard sur la ville

Ce n'est pas une affaire de quartier, la circulation entre le centre et la périphérie se fait, les jeunes ont amené une prise de conscience dans la façon d'appréhender la dimension de la ville. C'est la première fois qu'une génération est née et a vécu dans les quartiers, ils se sont retrouvés à inventer la ville. Par exemple à Grenoble, dans les années 70, on est parti de l'idée de faire la ville, ville nouvelle, mais sans repères réels. Des gens ont expérimenté, ont vécu dedans, et ont trouvé la réalité de vivre à l'intérieur de cette ville nouvelle. Les rapports à l'espace, à la circulation dans la ville, à l'identité (comprendre qui on est) sont différents. Et c'est de cette réalité que sont nées de nouvelles façons d'être, de vivre, et donc d'approcher la question artistique.

Entendre des personnes dire « ton quartier n'est pas beau », oblige ceux qui y vivent à se poser cette question parce qu'ils ont un autre regard sur ce béton. On y retrouve une autre poésie, une autre beauté, une autre énergie, une autre convivialité. Le regard change. Nous n'avons pas voulu subir le regard des autres, mais redéfinir pour nous-mêmes les codes d'une esthétique ou d'une appréhension des choses.

Nous ne nous sommes jamais posé la question : sommes-nous du centre ou non ? Nous voulions être en phase avec la ville elle-même.

Construire les lieux culturels de demain

Nous avons commencé dans un quartier, nous avons envie de tout essayer, nous nous sommes toujours débrouillés. Nous avons fixé nos propres règles, nos propres enjeux, nos propres façons de voir. Maintenant, on passe peut-être trop vite de l'état amateur à l'état professionnel, les jeunes n'ont pas le temps de fabriquer leur propre langage artistique.

À quel moment aide-t-on les gens à se

construire ? Et d'une manière propre à ne pas les brider, puisque la dynamique doit venir d'eux, et non de l'extérieur. À quel moment sont-ils prêts à se confronter à l'extérieur ? Peut-être qu'à notre époque, dans nos quartiers, il y avait encore des adultes qui portaient un regard sur ce que l'on faisait, qui étaient attentifs à nous, sans que cela passe par un rapport institutionnel.

Aider des jeunes qui commencent, cela ne coûte rien à personne. La vraie question aujourd'hui est la suivante : nous laissera-t-on diriger des théâtres ? Nous donnera-t-on des moyens, des outils pour créer ? Il faut que nos expériences puissent être engagées sur un vrai travail de fond, de façon durable. La culture urbaine, ce ne doit pas être uniquement des slogans, des stages par-ci, par-là, des opérations événementielles.

Disposer de lieux de travail nous permettrait de former la jeune génération sur des idées que nous avons inventées, défendues. Nous avons toujours refusé d'organiser des stages occasionnels, ce qui est trop superficiel. Car que deviennent les gens ensuite ? Il faut demander à des artistes de réaliser un travail de fond, et, pour cela, il nous faut des lieux. »

Propos recueillis par Luc de Laminat

À noter les projets développés prochainement par les Inachevés :

- Quartier 2000, Très Cloître, projet d'intervention artistique sur trois ans coordonné par Madeleine Esther.
- Un projet de résidence à Epinay-sur-Seine autour de la Révolte des anges d'Enzo Corman (création le 9 mars 1999).

CONTACT

Moïse Touré/Les Inachevés
94, Galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble
Tél : 04 76 09 83 32 - Fax : 04 76 09 04 95



Cultures urbaines en Rhône-Alpes

Cultures urbaines = invention d'un nouveau cadre de vie ?

En avançant l'idée que les cultures urbaines sont à la fois un nouveau regard porté sur la ville, et une forme d'expression artistique née des mutations de la ville elle-même, on ouvre la réflexion sur la portée des transformations urbaines et la capacité des populations à les interpréter, les maîtriser ou les utiliser pour établir de nouveaux rapports sociaux et améliorer leur cadre de vie. Que s'est-il passé ? Et peut-on redonner sens à ce qui a été déshumanisé ?

Le centre de la ville est aujourd'hui dans la périphérie

Pour Jacky Vieux, directeur de la Maison du Rhône, l'urbain a remplacé la ville et ces transformations ont engendré de nouveaux modes de vie et de questionnements artistiques.

« Dans l'expression cultures urbaines, fait symptomatique, le mot urbain remplace celui de ville, car l'espace urbain s'est considérablement modifié. On ne peut plus raisonner en terme de ville au sens d'entité autosuffisante sans prendre en compte le maillage de territoires urbains, composé de grandes et de petites villes ainsi que de morceaux de campagnes. Les périphéries sont devenues la règle et les centres-villes l'exception. Le système binaire centre-ville/banlieue a disparu. Les anciens centres-villes n'ont plus la force d'agglomérer des quartiers. La vitalité est partie ailleurs, en périphérie. Dans ce paysage dominant, certains sites sont plus en difficulté que d'autres.

La nouvelle configuration spatiale de la ville a provoqué des changements profonds de l'espace mental, des représentations du monde. En se modifiant, les modes de vies font naître des comportements, des valeurs artistiques qui correspondent à ce monde nouveau. Les gens de vingt ans aujourd'hui, avec des possibilités de mobilité importantes, sont des citoyens, ils n'ont plus le même regard que leurs aînés.

Le terme cultures urbaines sert souvent à nommer des pratiques artistiques repérables dans des quartiers en difficulté où se concentre un fort pourcentage de personnes issues de l'immigration. Mais les artistes professionnels issus de ces quartiers se présentent avant tout en tant qu'artistes et non pas comme représentants d'une origine ethnique. Ils revendiquent d'être reconnus à partir d'une excellence liée à un domaine précis d'activité : celui de l'art. »

Vers une réappropriation de l'espace commun

Pour Patrick Beurard-Valdoye, poète intervenant par ailleurs à la Bibliothèque de Lyon, la parole qui s'élève au travers des cultures urbaines reflète une intention de construire l'avenir à partir d'une visée plus démocratique et humainement plus sensible.

« L'expression cultures urbaines cristallise un désir d'appropriation, un désir "civique" de ne pas baisser les bras, de ne pas abandonner la ville aux mains de n'importe qui, en particulier du tout-venant marchand. Elle sous-entend une prise de parole de la part d'un citoyen qui n'est plus un "passant" mais un "passeur". Si elle renvoie à la délinquance qui existe en banlieue – qu'il faut discerner de l'expression horrible "délinquance des banlieues" –, c'est aussitôt pour l'opposer

à la possible délinquance du centre-ville : celle de la concentration des pouvoirs lorsqu'elle marche sans – ou contre – les périphéries.

Trois exemples, où l'expression "cultures urbaines" est très présente, montrent comment la poésie, entendue au sens large, sort du livre pour atteindre la cité.

Dans le cadre d'un projet qui suit le cours de la Meuse, les paroles d'un grand nombre de victimes des inondations répétées du fleuve furent à l'origine d'un poème cernant leur désarroi. Il fut lu en public en leur présence. Le deuxième exemple est celui de l'Écrit-Parade, organisé depuis 10 ans à la bibliothèque municipale de Lyon. Dans cet espace public, la lecture de textes à haute voix remplace la parole poétique dans la cité.

Enfin, à l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon où j'enseigne au sein du département "Design d'espace urbain/espace civique", cette notion centrale de cultures urbaines est décodée, déjouée et refondée par la pratique des étudiants. Ces futurs designers d'espace seront amenés à intervenir dans la cité pour questionner son devenir et proposer des approches d'un ordre plus sensible.

L'acte poétique redonne parole à l'espace urbain par un "juste retour des choses". D'ailleurs, pourquoi les responsables de la cité ne feraient-ils pas appel aux poètes lorsqu'ils portent un regard sur la ville ? » ■

Photo collection ISM-RA



Point de vue

L'avis d'un acteur culturel sur des notions qui lui sont chères, comme le lien social, la proximité, les rencontres artistiques, la médiation, les métissages, la solidarité, la démocratie, la participation, le bien collectif, le service public, la convivialité, le développement communautaire, l'alternative économique.

Bernard Roux, *auteur de l'Économie contemporaine du spectacle vivant*

Bernard Roux est né en 1935. Ancien élève de l'École nationale d'administration, il fut délégué général de la Cité du spectacle d'Alfortville, président du Centre d'action culturelle de Douai devenu l'Hippodrome, Scène Nationale, président de l'Association nationale des établissements d'action artistique et culturelle, transformée en Association des scènes nationales. Homme de presse, il a dirigé le Courrier picard et présidé le groupe Télérama.

Dans son livre *l'Économie contemporaine du spectacle vivant* (Éditions L'Harmattan, 1993) il défend l'idée que « la question capitale tourne en fait autour du mode de gestion des ressources humaines de création, de protection et de diffusion ». Bernard Roux met ainsi l'accent sur la politique des emplois et pose le problème du statut des intermittents, même si la gestion doit être améliorée. Ne se contentant pas de fournir beaucoup d'informations inédites, et d'analyser la montée des coûts, la croissance et la diversification des financements publics et privés, l'auteur formule un programme d'action.

Dans les pages suivantes, Bernard Roux insiste sur le besoin de consolider sur de nouvelles bases le régime des intermittents du spectacle

« Les politiques de l'emploi sont, la plupart du temps, le fruit de l'urgence, qui se nourrit elle-même de l'angoisse et de l'impuissance relative de ceux qui font profession de décider pour les autres.

Il en résulte des mesures superposées dont certaines s'autodétruisent dans la contradiction, faute d'avoir repensé et recoupé les effets des mesures globales et/ou sectorielles prises antérieurement. Le bilan, après coup, paraît d'autant plus amer que, outre les gaspillages de fonds publics, le sentiment prévaut que des opportunités ont été manquées de réformer, de consolider tel ou tel pan d'une politique de l'emploi dans un secteur donné.

Il en est ainsi de la question des intermittents qui, depuis l'automne 1991, redevient périodiquement d'actualité, cela chaque fois que les partenaires sociaux ont à redéfinir et toiletter les accords au sein de l'UNEDIC*. Quels que soient les volontés et les bons sentiments, les intermittents sont inscrits dans une logique administrative du chômage.

Cela provient d'une méconnaissance et incompréhension totale de ce que sont les métiers du spectacle. Par rapport à la notion de chômage, il suffit de s'en reporter à une phrase très expressive écrite en 1984 dans le rapport Sandrey : « Pour être employés de façon intermittente, les artistes, interprètes et autres personnels, non pourvus d'un emploi permanent, ne sont pas pour autant des chômeurs permanents. » Dans la mesure où le spectacle vivant est chaque fois une création éphémère qui peut être enregistrée ou alors recréée, et dès lors rejouée sans être la même dans le cadre des contraintes heureuses de l'audiovisuel, ceux qui en sont les créateurs, les acteurs et les techniciens vivent professionnellement dans la "discontinuité", voire la relâche (terme spécifique aux métiers du spectacle). Mais ce discontinu n'est pas pour autant un temps systématiquement vide puisqu'il est mis à profit pour trouver de nouveaux projets, de nouveaux textes, de nouveaux partenaires. C'est donc, en effet, un temps de récupération, d'accumulation et de formation, bref un temps d'investissements.

En restant dans cette logique, et pour reprendre une définition de comptabilité industrielle, cette intermitte correspond à un temps productif indirect, faisant suite au temps productif direct qu'est le spectacle lui-même. C'est la raison pour laquelle l'intermittent doit être distingué de l'emploi précaire même si, psychologiquement, il en prend de plus en plus les apparences.

D'où vient alors la méprise !

Grosso modo, elle s'explique par la confusion des genres, la perversion des chiffres et la loi de Baumol.

Sur le premier point, tout a été organisé autour de la notion de chômage technique en renforçant la logique, alors qu'en fait, en dernière analyse, cela revenait à financer indirectement la préparation de nouveaux spectacles ainsi que la survie de compagnies de spectacles ou de structures de production audiovisuelle. A compris tout cela qui professionnellement a eu l'occasion d'approfondir ou de parcourir de nombreux comptes prévisionnels d'exploitation de spectacles. Les caractéristiques du métier du spectacle annonçaient des divorces, depuis banalisés par la crise générale, à savoir comment faire cadrer intermittence avec un droit du travail et de la sécurité sociale construit sur l'hypothèse d'un travail et de revenus réguliers.

Cette confusion des genres non ou peu perçue au départ par les principaux intéressés s'est trouvée aggravée par la perversion des chiffres. Dès le début de la mise en place du système, les prestations versées par l'UNEDIC aux intermittents représentaient presque le double des contributions acquittées par les employeurs des intermittents. La distorsion s'est accrue non seulement en raison de nombreux dysfonctionnements dans le recouvrement des cotisations mais aussi et surtout par l'augmentation du nombre des bénéficiaires, due en partie à l'explosion des activités audiovisuelles.

En fait, cette évolution ne pouvait surprendre qui connaissait le troisième élément de cette impasse économique, à savoir la loi dite de Baumol mise à jour dans les années 1960 aux États-Unis. Le spectacle vivant, activité pratiquement uniquement de main-d'œuvre, est dans l'impossibilité de réduire ses coûts salariaux sous peine de tuer le spectacle lui-même. À la différence des travailleurs des industries, les artistes ne sont pas des intermédiaires entre les matières premières et les produits finis. À la limite, la matière première est dans leur tête et le produit fini est dans le lieu de tout leur corps. Il ne peut donc pas être fait appel à des ressources nouvelles nées de productivité possible. Il n'est pas envisageable de pratiquer des méthodes nouvelles de management et de "reengineering". L'empire de l'Imaginaire ignore de tels impératifs. Il n'y a pas de produits et il n'y a que des hommes engagés dans un type particulier et ritualisé de relations à travers la médiation de la scène et sous les feux de la rampe. Il convient donc, dès lors, d'assurer à ces hommes et ces femmes une garantie minimale de ressources dans le cadre d'un statut économique stabilisé, et qui, bien sûr, n'a rien à voir avec celui des stars du show-biz, du sport ou du "paraître" mondain.

L'intermittence

La conjonction de ces trois facteurs, la confusion des genres, perversion des chiffres et loi de Baumol, aboutissent à ce que l'UNEDIC finance une activité économique à travers la solidarité interprofessionnelle. Ce système connaît vite ses limites, et c'est d'ailleurs l'explication des crises à répétition. Cela est normal car cette conception de l'intermittence n'est pas saine.

Il faut **renverser la problématique et faire de l'intermittence un régime économique** traité comme tel. Ironie de l'histoire, cette révolution doit être faite au moment même où la précarité constitue une des données clés de la situation de l'emploi global.

Cette ironie stimulatrice, on la retrouve dans le Monde Initiatives du 27 mai 1998 avec la déclaration d'une responsable régionale du Conservatoire national des arts et métiers qui déclare : « *Véritable outil de management, le Théâtre est un formidable explorateur de prise de conscience des besoins de changement.* » Certes, cette déclaration est détournée de son contexte qui valorise le théâtre au service de l'entreprise, mais, en soi, elle se suffit. Elle démontre, par là même, le rôle économique du spectacle vivant et enregistré, et laisse entrevoir tout ce que cela induit d'effets économiques et sociaux. Aucune société ne peut vivre sans rêve et sans imaginaire. Des entreprises de spectacles sont autant de foyers de l'imaginaire, qui constituent des maillons actifs et irremplaçables des solidarités économiques et sociales globales.

On prend de plus en plus conscience du caractère pédagogique autoformateur et intégrateur de la filière culturelle. Olivier Cathus, dans *L'Ame-Sueur***, démontre d'une manière vivante et rigoureuse comment « le talent d'innovation de la jeunesse est une des raisons du développement incomparable d'Homo-Sapiens », et il cite Edgar Morin dans le Paradigme Perdu : « Les progrès de la cérébralisation sont inséparables de ceux de la juvénalisation. » N'oublions pas que les activités du spectacle sont créatrices et productrices de rythme et que, par définition, le rythme est une conception sociale de la réalité, par essence rassembleuse et intégratrice. On peut renvoyer le lecteur aux réflexions d'un Michel Maffesoli, qui s'interrogeait, il y a 20 ans, sur la théâtralisation de la vie quotidienne.

À cet instant de la démonstration, il importe de proposer les principales orientations d'un futur statut consolidant l'intermittence.

1/ Il faut accepter l'intermittence comme un moment : dans la respiration de la création et diffusion artistique. Ce phénomène ne peut donc pas être

financé sur la solidarité interprofessionnelle, mais sur un système mixte :

- une part des ressources proviendront des cotisations recueillies au sein de la branche dans le cadre d'une solidarité professionnelle (et non interprofessionnelle) ;
- une seconde part provient du budget de l'État et plus particulièrement du ministère de la Culture, même si Bercy n'aime pas la Rue de Valois. De toute façon, il ne s'agirait pas d'une dépense réellement supplémentaire, dans la mesure où les crédits pourraient être pris au moins sur une amputation de la subvention forfaitaire versée par l'État à l'UNEDIC, et une récupération de crédits figurant actuellement dans l'enveloppe globale des emplois-jeunes.

2/ La gestion du système serait laissée à l'UNEDIC pour des raisons de commodité évidente, au même titre que l'État fait appel constamment au CNASEA pour gérer les crédits de formation professionnelle, les crédits européens, etc. Autant de choses qui n'ont rien à voir avec la vocation initiale de cette institution.

Simplement, cette activité de l'UNEDIC serait placée sous la surveillance d'un comité de gestion, assisté d'une commission consultative regroupant les organisations représentatives des métiers du spectacle.

3/ Il appartient à ces derniers organismes de proposer un ensemble de règles économiquement pertinentes et socialement justes sur lesquelles nous pourrions revenir ultérieurement au vu des réactions des parties intéressées.

Mais il ne fait aucun doute que cette réflexion pourra se nourrir de nombreux rapports et études publiés depuis une quinzaine d'années sur ce sujet. Il y a mieux, dans la mesure où cette réflexion globale intégrera ce qu'il y a de positif dans un certain nombre de politiques du style emplois-jeunes, emplois de proximité, etc.

L'enjeu est important qui consiste à organiser économiquement et durablement un secteur qui échappe aux lois modernes de l'économie, mais dont la disparition pénaliserait l'économie globale. On est peut-être loin du délire de la mondialisation, mais on est proche de ce qu'a pu dire Stanislas Nordey : « *Le Théâtre n'est pas plus compliqué que ce qu'en dit Peter Brook ou Jacques Copeau : un espace vide avec un comédien au milieu.* » Les portes d'une nouvelle dynamique sont ouvertes. 

* Voir page suivante un texte faisant référence aux négociations récentes.

** DDB Mars 1998 - « Le funk et les musiques populaires du XX^e siècle ».

Un extrait des Mémentos du spectacle n°3 édité par l'ASDEC sur "Les intermittents du spectacle", rappelle, dans son introduction, l'enjeu et la difficulté des négociations actuelles sur ce thème.

Si le « statut » d'intermittent du spectacle est resté longtemps marginal, il a connu un essor considérable ces dix dernières années. Ce régime propre aux intermittents du spectacle vivant, de la production cinématographique et de l'audiovisuel a cependant fait l'objet de vives critiques de la part des partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce)*, lors des négociations relatives au renouvellement de la convention d'assurance chômage de décembre 1996, mais a été prorogé jusqu'à la fin du mois d'avril 1997. Dans un souci de conciliation des intérêts des différentes parties en cause, les ministres du Travail et des Affaires sociales et le ministre de la Culture nommaient un médiateur dont la mission était de faciliter les discussions des partenaires sociaux, chargés de négocier le régime d'assurance chômage. Le 16 avril 1997, avant même la fin du délai qui leur était imparti, les partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC annonçaient leur volonté de maintenir un régime d'assurance chômage propre aux intermittents du spectacle jusqu'à la fin de l'année 1998.

Cécile Siréjols

*Les partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC sont le CNPF, la CGPME, l'UPA, pour le patronat et les cinq confédérations de salariés (CGT, CGC, CFDC, CFDT, FO).



Les arts de la rue ont des spécificités. Leur diffusion a un caractère saisonnier, comporte peu de séries, a des dates espacées.

Plus encore que pour d'autres secteurs, le maintien du régime d'intermittence y est la condition de survie de la création.

Le Festival d'Aurillac réaffirme son attachement à ce régime.

Communiqué du Festival d'Aurillac relevé dans le memento ci-dessus

Annonces



Théâtre du Fil - Photo : Bruno Rascao

L'intervention d'artistes

dans les parcours d'insertion et de formation

Bruno Colin, Réjane Sourisseau, Bérangère Salles

Les 12 et 13 mars derniers ont eu lieu les septièmes rencontres Banlieues d'Europe. À cette occasion, *Culture & Proximité*, en partenariat avec l'association organisatrice, a proposé de réunir une table ronde sur le thème de l'intervention d'artistes dans les parcours d'insertion et de formation. La question posée était la suivante :

« Lorsque des personnes désavantagées ont la possibilité, lors de parcours de formation, de rencontrer un artiste et de pratiquer un art, les effets sont souvent positifs : une meilleure confiance en soi, plus de facilité pour entrer en relation avec les autres, des acquisitions de connaissances plus rapides. Ces progrès permettent d'augmenter l'efficacité des parcours d'insertion, en favorisant une réadaptation à l'emploi, une réorientation professionnelle ou la naissance de projets de création d'activités et d'emplois.

Peut-on dégager ensemble les méthodes par lesquelles l'intégration d'ateliers artistiques dans les parcours de formation permette d'obtenir les meilleurs résultats ? »

Dix expériences européennes dont sept françaises, une belge, une allemande et une irlandaise, ont pu présenter leurs actions, l'esprit qui les anime, certains effets recensés, et les méthodes employées.

Dans ce dossier, nous proposons pour chacune de ces expériences une fiche descriptive, accompagnée de morceaux choisis des interventions de leurs responsables lors de la table ronde. L'une d'entre elles, le Centre Falkenheim Gallus de Francfort, n'est pas présentée en fiche mais fait l'objet d'un article plus approfondi dans notre rubrique sur les expériences européennes (page 59).

À la suite de ces rencontres, nous avons proposé aux intervenants et aux participants de réagir à un essai d'interprétation des contenus de la table ronde intitulé "L'atelier de création collective, philosophie et méthode". Vous trouverez en fin de dossier un résumé de ce document, ainsi qu'un commentaire des premières réactions que nous avons pu enregistrer, de nouvelles contributions nous étant régulièrement apportées.

Nous prolongerons en cours d'année notre exploration de ce thème et l'animation d'un forum-débat sur le sujet, aussi êtes-vous invités à nous communiquer vos éventuelles contributions.

Art contemporain

Projet "Ici et Maintenant"

Une formation d'opérateur en reprographie avec intervention d'artistes plasticiens

Description

L'association de prévention du Site de La Villette (grand parc du Nord-Est parisien comprenant notamment une Cité des Sciences et de l'Industrie, une Halle d'expositions et de spectacles, une Cité de la Musique, des espaces verts...), a conçu et organisé en novembre 1996 une formation « d'opérateur polyvalent en reprographie » pour 12 stagiaires de 18 à 25 ans.

La formation, devant aboutir à une qualification professionnelle (savoir réaliser tous types de photocopies, effectuer tous travaux de façonnage, accueillir des clients...), comprenait deux phases : 5 mois de stage rémunérés par l'État (avec 3 mises en situations professionnelles dans 3 entreprises différentes), 8 mois en contrat de qualification dans une entreprise de reprographie (rémunérés au SMIC et validés par un diplôme).

Après la signature du contrat de qualification, un module de formation a été proposé aux stagiaires, qui comprenait : une sensibilisation à la relation art et technique et une rencontre avec un artiste afin de réaliser une œuvre originale sur le thème *Ici et maintenant*. Chaque stagiaire a travaillé en binôme avec un artiste et a été investi du rôle d'assistant technique.

Le travail avec l'artiste a été privilégié : présentation du projet de l'artiste et prise de commande par le stagiaire, puis production de la partie photocopiée de l'œuvre (3 à 8 h), enfin, présentation de l'œuvre. Parallèlement, des ateliers de photocopie, animés par les stagiaires, ont été proposés aux visiteurs du Parc.

L'esprit

L'hypothèse du projet était « la qualification professionnelle comme vecteur d'accès à la culture ». Les stagiaires ont mis leurs compétences techniques au service de la réalisation d'œuvres d'art contemporain.

Les effets

- Les 12 stagiaires ont obtenu le diplôme (titre homologué d'opérateur en reprographie), 10 ont signé un contrat de travail avec une entreprise (8 un contrat à durée indéterminée, 2 à durée déterminée).

- Ils ont apprécié, dans leur majorité, accueillir des visiteurs et leur faire découvrir les possibilités de la photocopie, ce qui s'avérait une reconnaissance de leurs compétences, et de leur capacité à communiquer.

- Du bilan de leurs contacts avec les artistes, ressort l'intérêt d'une découverte de l'art contemporain, de la personnalité des artistes (énergie, volonté, don de soi...), le plaisir de contribuer à la réalisation d'une œuvre reconnue et validée par l'artiste lui-même.

- Une stagiaire déclare avoir eu le sentiment d'être « porteuse de culture ».

CONTACT

Yves Jammet
Association de Prévention
du Site de La Villette
211, avenue Jean Jaurès
75019 PARIS
Tél : 01 40 03 77 76 - Fax : 01 40 03 77 60



ASSOCIATION DE PRÉVENTION
DU SITE DE LA VILLETTE

Propos choisis

« Depuis 86, pour répondre aux demandes des jeunes en terme d'accès à l'emploi, l'Association de prévention du Site de La Villette propose des programmes de formation en alternance. Début 90, nous avons identifié de réels besoins en personnels formés et qualifiés sur les métiers de la photocopie. Malgré les clichés peu valorisants, ce secteur est en pleine évolution : apparition des grands formats couleur, connexion photocopieur-ordinateur, clientèle de professionnels de la communication, de l'art... Notre rôle est d'armer ces jeunes pour qu'ils trouvent une place dans le monde du travail. Mais, au-delà des contenus purs et durs en technologie, il nous a semblé aussi de notre responsabilité de pédagogues de leur offrir une ouverture sur la culture. Former des jeunes, c'est leur donner la chance de découvrir les arcanes du pouvoir, qu'il soit économique (les grandes entreprises) ou culturel (les lieux de l'excellence) grâce à notre réseau de relations. Avec nos deux projets "Fragments d'un paysage amoureux" et "Ici et maintenant", l'idée était de leur faire rencontrer des artistes contemporains de renom international sur le terrain de la production d'une œuvre. Notre proposition était circonscrite dans le temps : seulement quelques heures et non l'intégralité de la formation. Notre optique n'est pas de transformer ces jeunes en artistes, ni même en assistants d'artiste, mais de les sensibiliser aux exigences particulières du travail créatif. Durant cette collaboration, le jeune met ses compétences techniques, des savoir-faire très concrets, au service de la réalisation d'une œuvre. Il ne s'agit pas d'un atelier collectif car l'artiste garde la maîtrise du travail créatif. Dans la préface du catalogue auquel ces travaux ont donné lieu (publié chez Actes Sud), le sociologue F. Dubet souligne que c'est précisément sur le terrain de la production que la rencontre est possible entre des jeunes en difficulté et des artistes. Car, pour ceux que le chômage et l'exclusion réduisent à un chiffre, le travail de l'artiste symbolise la singularité de l'être. »

Yves Jammet

Hafida Bouaziz et Fabrice Hybert au Canon Center - Photo : Martin Beka



Strasbourg - France

Hip-hop

Projet "Quartiers d'Europe"

Construire un projet professionnel en travaillant la sérigraphie, la musique et l'écriture

Description

La Laiterie de Strasbourg, centre européen de la jeune création, est à la fois un équipement culturel présentant expositions, spectacles de théâtre et de danse, et un organisme qui coordonne ou soutient des initiatives et projets artistiques menés dans les différents quartiers de la ville (artistes en résidence, ateliers artistiques, créations avec les habitants).

D'octobre 1997 à juin 1998, la Laiterie a lancé la première phase d'un programme de travail autour du Hip-hop, avec une résidence de danse urbaine dans le quartier de l'Elsau, et une action de formation sur le quartier de HautePierre intitulée : "Ateliers d'écriture croisés avec l'expression graphique et musicale". Pour cette formation, douze stagiaires, âgés de 17 à 24 ans, participeront à trois ateliers encadrés par des professionnels reconnus au niveau européen : sérigraphie, musique et écriture rap. La création d'un CD et d'un livret sérigraphié concrétisera le travail des jeunes.

L'objectif de cette formation, qui comprend un mois de stage en entreprise, est de proposer aux jeunes un moment de valorisation de leurs capacités, et de les aider à construire un projet professionnel. Dans le même temps, le dispositif est un réel projet de quartier : des liens concrets, sur des objectifs de production, s'élaborent avec des structures sociales et culturelles du quartier.

L'esprit

La culture hip-hop se pose en alternative à la dérive dans laquelle vivent les jeunes, elle leur propose un premier lieu où la parole circule, où les mots reprennent sens. Lorsque les stagiaires travaillent sur leur texte dans l'atelier d'écriture ou sur la musique qui va accompagner leur chanson, il ne s'agit pas d'exclusion, de difficulté, de social, d'insertion, mais de créativité artistique, de travail, de recherche, d'expression, et de culture.

Les effets

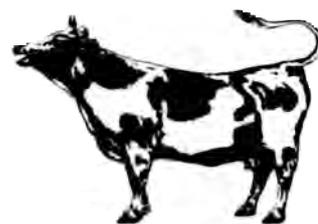
La capacité de produire, se produire, fabriquer, permet d'instaurer un contact de toute autre nature avec l'environnement. Elle crée l'occasion d'un rapport d'échange, et donc d'égalité.

Un exemple : un stagiaire avait été exclu du Centre socioculturel pour ses comportements. Il ne supportait plus l'équipe éducative. Se présente un jour un animateur du dit Centre pour demander s'il était possible de réaliser une affiche pour un événement qu'ils allaient organiser. C'est notre stagiaire qui réalisera le projet d'affiche... un petit lien s'est renoué entre les deux frères ennemis.

CONTACT

Boualem Ayad - La Laiterie
11, rue du Hohwald
BP 101 - 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 75 10 05 - Fax : 03 88 75 58 78

Boualem Ayad et deux stagiaires - Photo : Marianne Hitter



la laiterie

centre européen de la jeune création

Propos choisis

« Les douze jeunes avec lesquels nous avons travaillé constituèrent un noyau dur d'adolescents réfractaires à toute formation, éjectés du circuit scolaire ou professionnel, bref étiquetés "inaptes à s'insérer". Dans le cadre du stage, des artistes engagés sont intervenus, véhiculant leurs valeurs et faisant partager leurs influences qui parcourent l'espace et l'histoire : référence à Picasso, à l'art primitif, de l'Allemagne à la Jamaïque. Les premiers temps, j'ai eu du mal à recadrer les choses avec les jeunes : ils me faisaient bien sentir qu'ils étaient catalogués "asociables" : non-respect des horaires, négligence pour les papiers administratifs... À force, on a trouvé des points de repère pour continuer ensemble. En rencontrant des artistes professionnels, les jeunes ont vu que l'on ne se moquait pas d'eux. Ils ont compris qu'il fallait s'acharner pour que le projet de création aboutisse. Mon rôle était de faire le lien. Je manageais les artistes autant que les jeunes pour créer les meilleures conditions de travail possible. Parallèlement, je me suis entretenu avec chacun des stagiaires sur ses problématiques personnelles : santé, toxicomanie, logement, régularisations administratives. À mon niveau, je suis intervenu durant l'acte même de création pour que chacun se comprenne, surtout pour l'atelier d'écriture. L'inspiration fusait dans tous les sens, mais parfois les phrases rédigées étaient déconnectées de ce que le jeune voulait vraiment dire, par exemple : "du son partout" au lieu de "du sang partout". Mon travail passait par une mise en harmonie des mots et de leur résonance intime.

Au départ, nous étions en décalage avec les organismes financeurs qui attendaient que nous rendions ces jeunes compétents sur un plan strictement professionnel. Pendant les ateliers, souvent à notre insu, d'autres compétences sont apparues. Les jeunes ont été capables de fournir un travail d'une bonne qualité. Par la suite, l'un d'eux a pris en charge un stage hip-hop dans un centre socioculturel, un autre a monté un spectacle. Notre prétention de les conduire à la création n'a-t-elle pas été tout aussi structurante ? »

Boualem Ayad

Une action de formation pour conduire à l'emploi à partir d'une aventure de création théâtrale sur un quartier

Description

La compagnie théâtrale du Carambole s'est installée en 1996 dans un quartier de Mulhouse pour réaliser un spectacle avec la participation de 70 habitants.

À cette action, s'est associé un projet de stage complémentaire pour conduire à l'emploi une quinzaine de participants, piloté par un organisme de formation local : le G7.

Sur 700 heures de stage, 350 seront consacrées à des formations complémentaires, 120 au théâtre, et 230 à des stages en entreprise.

Les périodes théâtre sont déterminées par la compagnie qui donne le planning. En fonction de ce dernier, les référents des stagiaires élaboreront les emplois du temps et combineront les différentes formations en fonction des objectifs, du besoin des entreprises et des stagiaires (informatique, français, mathématiques, dactylographie, techniques de recherche d'emploi, langues vivantes...).

L'esprit

• L'objectif de Pascal Tédès, directeur du Carambole, est de fédérer des habitants autour de projets artistiques, faire éclore leurs énergies créatives. Pour ce metteur en scène, « le théâtre est une fronde, une phosphorescence révolutionnaire... J'ai à faire avec les

hommes et avec leur dissidence... J'écris et je fais du théâtre aujourd'hui, car c'est la seule façon décente de faire de la politique. »

• Pour le G7, un théâtre de ce type donne la possibilité de vivre et de travailler autrement, de contrer la forte autodévaluation à laquelle sont particulièrement exposés les jeunes en situation d'exclusion sociale.

Les effets

• Les jeunes ont trouvé l'occasion d'exprimer leurs qualités personnelles et professionnelles. Les intervenants sociaux « ont tous été surpris et émerveillés par les métamorphoses successives qui ont accompagné ces jeunes pendant leur parcours... une transformation profonde d'un certain nombre d'individus qui ont repris espoir et confiance pour aborder les aléas de la vie ».

CONTACT

Maurice Moscatelli
Association G7
9 E, rue de l'Ill
68350 Brunstatt
Tél : 03 89 06 21 22
Fax : 03 89 06 20 11



Propos choisis

« Mon intervention en tant que formateur dans l'action théâtrale menée sur Mulhouse par le Carambole a été plutôt inopinée. C'était pour moi la première expérience de ce genre. Il m'a fallu improviser. Les quinze jeunes recrutés pour participer à la formation vivaient dans la précarité. En intégrant le G 7, ils pouvaient bénéficier d'une couverture sociale. La difficulté était qu'ils étaient passés par le sas de la scène avant de suivre cette formation professionnelle : ils avaient senti craquer les planches sous leurs pieds et avaient écarquillé les yeux face aux feux des projecteurs... Je ne pouvais pas utiliser des méthodes traditionnelles et donner des cours magistraux qui les auraient renvoyés à leurs échecs scolaires et à leurs frustrations. J'ai relié mon travail à celui de l'équipe de Tédès, très humaine, toujours à l'écoute. J'ai compris que l'action artistique était un support extraordinaire pour mobiliser des adolescents en grande difficulté. Elle permet de se retrouver face à un ensemble de contraintes, de choix possibles et de défis à s'imposer à soi-même. Au théâtre comme au G 7, les stagiaires se sont réapproprié la vie : horaires, rendez-vous, contacts, exigences de qualité, travail en groupe, responsabilité. Ils ont trouvé ce qui leur manquait le plus : la culture de la volonté et le goût de l'effort. Ils ont concilié passion et obligation. Résultat, les jeunes ont monté une pièce de 8 h (jouée par séances de 2 h) dans un français très châtié. Aucun n'a lâché, ils ont tous joué leur rôle jusqu'au bout. Cette aventure leur a même donné envie de rouvrir un théâtre de quartier laissé à l'abandon. Le projet a convaincu la mairie qui a débloqué des fonds pour rénover le lieu. Une partie de ces jeunes est toujours avec Tédès. Pour que de nouvelles expériences voient le jour, pour renforcer la cohérence des interventions d'artistes dans les parcours de formation, faut-il développer des formations de formateurs ? Je réponds "oui absolument", c'est comme ça qu'on pourra remettre des jeunes debout ! »

Maurice Moscatelli

Dernier spectacle du Théâtre du Carambole *Sur la frontière* - Photo : DNA / Philip Anstett



Bruxelles - Belgique

Théâtre

Collaboration Fondation Théâtre Jacques Gueux/Formation Insertion Jeunes

Aborder et jouer des pièces de théâtre du répertoire, et, grâce à la transposition, se resituer dans son environnement socioculturel

Description

Depuis 1984, Formation Insertion Jeunes (FIJ) organise des formations professionnelles qui concourent à la réussite de jeunes adultes en difficulté et contribuent à leur épanouissement. Une formation à la micro-informatique et à l'électronique est créée, et sont ouverts des ateliers d'expression, dont un autour de l'initiation au théâtre. Un groupe d'une dizaine de jeunes adultes hommes et femmes de 18 à 25 ans inscrits à la formation s'est constitué en 1991. Avec deux ou trois de leurs amis, ils contactent la Fondation-Théâtre Jacques Gueux, rencontrent le metteur en scène Richard Kalisz, directeur de la Fondation. C'est ainsi que naît le projet de travailler deux années autour du *Bourgeois gentilhomme* de Molière. Les débats et échanges dans le groupe seront intenses, et les représentations connaîtront le succès devant des publics très mélangés.

En 96 et 97, pour poursuivre ce travail et « instituer cette pratique qui autorise ou favorise une meilleure intégration, une plus grande maîtrise des codes savants, du langage, et qui pousse à une appropriation populaire du répertoire », le choix se porte sur *l'Opéra de Quat' sous* d'après Bertold Brecht.

L'esprit

L'objectif des ateliers d'expression artistique est de permettre aux jeunes d'appréhender l'environnement socioculturel dans lequel ils évoluent, de parvenir à se situer dans le débat des valeurs en maîtrisant les codes cul-

turels, d'effectuer le parcours qu'ils ont à accomplir dans le travail en faisant compter aussi leurs qualités personnelles.

« *Au vu de l'expérience du Bourgeois gentilhomme, nous sommes de plus en plus persuadés que la pratique artistique véritable, en tous milieux sociaux et particulièrement chez ceux qui sont en déficit culturel ou à la lisière de "l'exclusion", est le passage obligé pour faire naître des hommes libres.* » (R. Kalisz)

Les effets

- Meilleure maîtrise de soi, du langage, du rapport à l'autre, du débat sur les valeurs dans une société donnée...
- Responsabilisation et autonomisation des jeunes, qui ont développé des projets personnels de formation (une jeune Belgo-Maghrébine, fille d'ouvrier, s'est émancipée de façon spectaculaire et a réussi son examen d'entrée à l'INSAS, Institut national supérieur des arts du spectacle) ou approfondi des pratiques artistiques (un jeune Belgo-Maghrébin suit actuellement une formation d'animateur culturel. Il s'est relié au mouvement hip hop et s'est affirmé dans le domaine de la réalisation vidéo).

CONTACT

Richard Kalisz
Fondation-Théâtre Jacques Gueux
Avenue Paul Dejaer, 11 A
1060 Bruxelles
Tél : 02/538 15 12 - Fax : 02/538 42 43

Le Bourgeois gentilhomme - Photo : Carlos Fittoria



FONDATION - THÉÂTRE
JACQUES GUEUX

Propos choisis

« La Fondation est née en 1977, autour de la conviction profonde qu'il n'y aurait pas d'émancipation sociale et politique sans émancipation culturelle. Parmi nos diverses activités, basées sur ce concept de "démocratie culturelle", nos ateliers de création font travailler artistes et animateurs avec des jeunes issus de milieux populaires.

Les deux dernières expériences théâtrales, *l'Opéra de quat'sous* d'après Brecht et *le Bourgeois gentilhomme* sont nées de la rencontre entre mon désir et celui de la FIJ. Je ne suis pas un artiste missionnaire. Outre la formation professionnelle, le but était, par l'artistique, de permettre aux jeunes de s'orienter dans la société. Pour des gens qui ne savent pas lire, il est difficile de comprendre le monde. Le texte constitue un point d'ancrage par lequel l'artiste propose son langage, c'est ainsi qu'il donne une adresse au désarroi. Au début, l'appropriation du texte était catastrophique. Finalement, nous avons travaillé sur une ou deux scènes qu'ils ont réussi à maîtriser. Pour moitié, l'équipe était composée de Belgo-Maghrébins. J'ai tenu compte de leur sensibilité, de leur énergie en développant des axes dramaturgiques qui leur étaient propres. Le choix du *Bourgeois gentilhomme* n'était pas innocent : on leur demande de s'intégrer à la culture française, la tarte à la crème. Si la pièce pose ce problème, en même temps, Molière s'en moque. Les jeunes l'ont bien compris mais ils ont fait un blocage pour la scène d'intronisation de Monsieur Jourdain en mamamouchi, satire d'un rite islamique. Je leur ai fait comprendre qu'une démarche artistique authentique ne devait pas avoir peur de toucher aux tabous et au sacré. Finalement, nous avons supprimé le nom d'Allah et joué la scène en rap, respectant la fantaisie même de Molière. C'est le passage qui a eu le plus de succès ! En jouant dans de véritables lieux scéniques, où les spectateurs étaient à l'image de la variété des acteurs, les jeunes ont acquis une légitimité. Je suis fier de revendiquer le fruit de ces ateliers comme étant aussi mon œuvre, parallèlement à mes créations professionnelles. »

Richard Kalisz

Cirque

Projet Cirque 19

Un cirque professionnel qui, s'installant dans des quartiers, associe les jeunes à sa démarche de création et s'engage dans la lutte contre les exclusions

Description

La Compagnie Foraine est un cirque de création itinérant réputé, soutenu par le ministère de la Culture. Fondée en 1974 par Adrienne Larue et Dan Demuynck, elle a toujours développé de nombreux projets de quartier dans toute la France et même dans le Bronx. En lien avec sa dernière création *ReVu/rue Marcel Duchamp* (une rencontre entre le cirque et les arts plastiques contemporains), elle mène l'opération Cirque 19, programmée sur 3 ans. Le but est d'initier aux « nouvelles formes des arts du cirque » 120 jeunes de 10 à 25 ans, vivant dans un quartier sensible. Parmi ces jeunes, 25 (à parité égale filles-garçons) font partie du projet européen EntrActes (Pic Emploi, volet Youthstart), qui consiste à les mener vers une préqualification aux métiers du cirque et du spectacle vivant. En 97 : 42 h de formation, 42 h de stage en entreprise. En cours d'année, ils iront rejoindre d'autres compagnies dans le cadre de plates-formes jeunes. Enfin, ils seront mis en réseau avec des partenaires européens : Bari (Italie) et Dublin (Irlande).

L'esprit

- L'installation du chapiteau et de la piste équestre au cœur du 19^e arrondissement de Paris à chaque période de vacances scolaires permet un brassage des générations. Alternent des séances fermées au public pour favoriser la concentration des stagiaires des ateliers, et

des temps ouverts aux copains, aux parents, aux voisins.

- La solidarité et la discipline collective nécessaires à tout numéro acrobatique, amènent le jeune à prendre conscience de l'autre, à lui témoigner respect et confiance, à l'intégrer dans sa différence.

- Créer un spectacle dans son quartier, c'est mener à terme un projet qui aura demandé beaucoup d'investissement et dont l'aboutissement aura lieu sous le regard de tous.

Les effets

- Nets progrès en psychomotricité, responsabilisation, rapports de confiance avec les artistes, et même d'affection avec les chevaux !...

- Chacun élabore de nouvelles relations avec le quartier. On assiste par exemple à une diminution des rivalités entre groupes : des jeunes de bandes opposées acceptent de jongler ou de cascader ensemble.

- Dans le cadre du projet EntrActes, 2 emplois jeunes et 1 emploi-ville créés par la Compagnie Foraine.

CONTACT

Adrienne Larue
Compagnie Foraine
22, boulevard St-Marcel
75005 Paris

Tél : 01 43 31 80 69 - Fax : 01 43 36 49 34

Maison des copains de La Villette



Propos choisis

« Notre nom n'est pas neutre : "compagnie" se réfère au compagnonnage, à la transmission, "foraine" rappelle que nous avons choisi un chapiteau itinérant et non une cathédrale. Depuis 20 ans, nous questionnons les arts du cirque et l'art contemporain. Parallèlement, nous sommes toujours engagés contre l'exclusion. C'est chevillé à notre âme. On se pose, avec notre monde transportable, là où l'accueil d'un cirque est encore possible. En "échange" de notre présence, on initie les jeunes du quartier à notre art en lien avec les éducateurs de rue, nos pairs professionnels. On ne cherche pas à en faire des artistes de cirque performants, mais à leur faire toucher du doigt ce qui se joue dans une création. Au départ, ils ne veulent même pas donner leur nom de famille de peur de perdre les allocations ! Après le choc de la rencontre avec les artistes, les jeunes acceptent de s'emparer de nouveaux savoir-faire, au prix d'une discipline intense et rigoureuse car en fait, les numéros basés sur le corps se font surtout avec la tête. Une fois qu'ils ont fait de la voltige à cheval, nous avons le droit de leur poser des questions personnelles. En douceur, on revient au discours, au sens et à l'identité, car on vise aussi le développement de chaque élève. Avec les artistes, ils finissent par créer leur propre spectacle.

L'opération Cirque 19 touche des jeunes qui rejettent la formation de type scolaire. Les formateurs pour la "remise à niveau" ont dû revoir leur méthode. Lors des stages en entreprise, les jeunes sont accueillis à la Compagnie Foraine ou par des compagnies amies de notre réseau. Leur travail est toujours assorti d'un contact direct avec les artistes, même dans sa difficulté la plus aiguë. Au cirque, comme dans les théâtres orientaux, où le serviteur de scène n'est pas dans l'ombre, les jeunes sont toujours visibles sur la piste. Ils découvrent l'exactitude du geste acrobatique : quand ils passent un accessoire sur le trapèze, ça se joue à la seconde près.

Aujourd'hui, nous portons notre expérience à l'échelle européenne. »

Andrienne Larue

Savigny-sur-Orge - France

Théâtre

Des jeunes intégrés à une troupe théâtrale et formés au métier de comédien-animateur

Description

Compagnie-École fondée en 1975 par Jacques Miquel, le Théâtre du Fil développe à la fois des activités de création, de formation, et d'animation théâtrales. Il accueille à temps plein, sur une durée minimale de deux ans, une trentaine de stagiaires, relevant pour une part de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ministère de la Justice), en résidence sur le site de Savigny-sur-Orge.

La formation proposée touche toutes les disciplines requises par l'exercice théâtral et vise une compétence, non seulement de comédien, mais de comédien-animateur, l'accent étant porté sur la capacité à impulser des aventures de création sur tous les terrains et avec tous les publics, voire les plus « difficiles ». C'est à ces mêmes publics (quartiers, prisons, etc.) que s'adressent prioritairement les animations du Théâtre du Fil.

Le travail de création de la Compagnie s'inscrit dans une sensibilité résolument contemporaine. L'encadrement est assuré par une dizaine de permanents issus tant du champ éducatif que du champ artistique, assistés de nombreux intervenants extérieurs.

L'esprit

Le Théâtre du Fil ne se définit pas comme une structure d'insertion, ni comme une unité éducative, ni comme un dispositif thérapeutique, même s'il assume aussi ces différentes

dimensions à partir de la priorité absolue donnée à l'aventure de création.

L'activité théâtrale n'est pas un instrument ou un outil au service de quelque projet : elle est constitutive d'un espace d'expérience qui mobilise tous les potentiels de la personne par-delà les stigmates (non-qualification, marginalité, délinquance, toxicomanie, etc.) dont on marque trop facilement les « jeunes en difficulté ».

Les effets

Après leur aventure au Fil, des groupes de jeunes sont restés soudés. Certains ont créé ensemble des associations liées au théâtre ou à l'intervention théâtrale.

D'autres ont développé des activités professionnelles, semi-professionnelles ou de loisirs à partir d'autres pratiques artistiques que le théâtre (deux jeunes pratiquent le chant, un autre la sculpture).

Les stagiaires du Théâtre du Fil sont donc devenus, pour certains, des « porteurs de projets », projets individuels ou collectifs.

CONTACT

Jacques Miquel
Théâtre du Fil
Ferme de Champagne - BP 40
Rue des Palombes - 91602 Savigny/Orge
Tél : 01 69 54 24 64 - Fax : 01 69 54 24 65



Ferme de Champagne

Propos choisis

« Pour peu que l'on ait l'esprit saltimbanque, le théâtre peut se faire aussi bien dans les palais que sur la place publique. Ma volonté, inspirée par l'éducation populaire, est qu'il soit fait et refait par tous pour le bonheur de tous. En marge des institutions, c'est au cœur de ces quartiers bétonnés que l'on ravale d'un coup de peinture que le théâtre se vit comme une aventure. Et les jeunes peuvent prendre goût à cette pratique apparemment si éloignée de leurs préoccupations. C'est un art partageur, et au Fil, la création se confond avec la vie de troupe où chacun a sa place. Notre passion, c'est de faire du théâtre comme des artisans. Ayons l'art modeste ! Construisons les décors, nos lumières, c'est un formidable levier pour la formation de l'être.

Il faut se tirer des autoroutes de la formation et de l'art et tracer son propre sillon. Le dégoût de Molière est celui qu'on nous a inculqué à l'école : on ne nous l'a jamais fait jouer. Mais le théâtre est fait pour être joué. Foin de savoir lire et écrire, ça viendra après (en attendant, on utilise un dictaphone) ! Et ce temps d'apprentissage, il faut bien le voler, ne pas l'enfermer dans six mois de stage ridicules pour prendre le temps de cheminer avec. Chacun de nous a besoin de ne pas être trop tôt privé de l'autre.

Il faut au moins deux ans de formation pour que des brèches s'ouvrent, sans que d'ailleurs l'on sache vraiment où. Pour les formateurs, l'issue révee est que les jeunes répondent à un terrible critère : l'employabilité. On s'en fiche, ça viendra si le chemin emprunté est valide. Nous, on emporte certains de ces jeunes vers le métier de comédien-animateur, qui est une pratique en modèle réduit de la création. Ayons des ambitions démesurées pour les êtres les plus fragiles, les plus tordus de notre belle et douce société. »

Jacques Miquel

Les rodomontades du Capitaine Fracasse - Photo : © Andrew Flynn



Graff

Insertion professionnelle de graphistes par des réalisations de fresques associant des jeunes de quartier

Description

Membre de l'équipe fondatrice du Plan, un resto-rock-bar ouvert en 1984 à Ris-Orangis (Essonne), Patrick Haddad, éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, monte l'association Professions Spectacles en 1990. Après avoir expérimenté une formation qualifiante aux métiers du spectacle pour des jeunes en difficulté, arrêtée faute de financements, Professions Spectacles est surtout reconnue aujourd'hui pour ses chantiers de réalisations de fresques murales. Elle répond à la demande de commanditaires (services jeunesse des collectivités, associations de prévention, sociétés HLM) pour réaliser des fresques, décorer ou créer du mobilier urbain. Professions Spectacles s'offre comme structure-relais pour de jeunes artistes-graphistes débutants. Elle négocie les chantiers et leur en confie la responsabilité artistique. Ils associent des jeunes du quartier, ou parfois même de quartiers différents, à l'exécution. Dernières fresques réalisées : à la gare de Grigny-la Grande Borne (en lien avec la SNCF), sur le mur d'une cité en Seine-et-Marne, sur les façades d'un collège en Essonne.

L'esprit

• Partir d'une expression spontanée, le grafi, pour transformer à la fois l'environnement (la cité, la quartier) et le jeune.

- Travailler avec le public de la rue pour réamorcer le dialogue avec les jeunes les plus marginalisés.
- Susciter leur participation à une réalisation quelquefois collective.

Les effets

- Aide à la professionnalisation des graphistes-animateurs, formalités administratives (droits d'auteur, note d'honoraires...) assumées avec l'aide de Professions Spectacles, revenus ponctuels mais réguliers, début d'une reconnaissance qui leur permettra de gérer seuls de futur contrats.
- Apprentissage des règles du monde du travail pour les jeunes associés à la réalisation (certains reçoivent une rémunération) : arriver à l'heure au chantier, travailler en équipe...
- L'activité fresque, effectuée dans un cadre souple, permet de repérer certains problèmes (familiaux, emploi...).
- Des façades antérieurement dégradées par des tags sont désormais respectées. Les jeunes qui y ont contribué sont valorisés.

CONTACT

Patrick Haddad
Professions Spectacles
30, avenue Aristide-Briand - 91602 Savigny/Orge
Tél : 01 69 96 25 00 - Fax : 01 69 96 16 17

La ferme du Temple - Ris-Orangis



PROFESSIONS SPECTACLES

Propos choisis

« Professions Spectacles répond à des commandes dites sociales, c'est-à-dire émanant d'organismes publics ou parapublics (sociétés HLM, responsables SNCF...), pour réaliser des fresques murales dans des quartiers extrêmement dégradés et où le dialogue avec les jeunes a été rompu. Un groupe pilote, qui peut être constitué par un organisme de formation, des éducateurs, des travailleurs sociaux accompagne toujours la préparation des chantiers. Lorsque nous arrivons, le premier travail est de contacter les structures sociales déjà implantées, ou tout autre relais : ils nous indiquent quels jeunes pourraient être intéressés pour participer au projet de fresque. L'idée est d'utiliser les compétences artistiques de graphistes en début de carrière pour faire évoluer les pratiques spontanées de graff des jeunes des quartiers. Il faut ménager leur susceptibilité, leur faire accepter que des "étrangers" interviennent sur leur territoire. Progressivement, au fil de la réalisation de la fresque, ces jeunes apprennent des techniques et des règles, tant sociales qu'artistiques. Ils comprennent que pour prétendre à une gratification financière, même modeste, un minimum de savoir-faire est requis. Il faut réfléchir au sens de ce qui est posé sur le mur. Les jeunes prennent ainsi conscience que la violence de certains de leurs dessins, parfois même leur vulgarité, ne peut pas être cautionnée dans le cadre d'un travail pour un client. Ils passent ainsi de l'urgence de l'acte de graffer à des motifs picturaux plus structurés. Toute cette évolution est le fruit de discussions informelles, où les graphistes doivent manager plusieurs groupes. Malgré les difficultés dues aux nombreux verrous politico-institutionnels, je crois que l'intérêt de notre travail est de rattacher ces activités graff aux notions de respect des engagements, de productivité. C'est en se confrontant à ces bases du monde du travail et de l'activité économique que ces jeunes seront prêts pour une insertion professionnelle future. »

Patrick Haddad

Dublin - Irlande

Community Arts

Tallaght Centre

Un centre artistique ouvert à la population s'apprêtant à recevoir un jeune artiste européen en résidence

Description

L'un des premiers centres artistiques créés en Irlande (ouvert au public depuis 1996) pour favoriser les rencontres et échanges entre artistes locaux et habitants. L'ancienne ferme de Virginia House, située au cœur de la ville de Tallaght (15 km de Dublin), est dotée de bureaux, de 3 ateliers ouverts aux artistes travaillant et vivant dans la région pour des périodes de 6 à 12 mois, 7 jours sur 7, d'un studio équipé pour des artistes dits en résidence et d'un café servant de lieu de rencontres. Le Centre reçoit des aides importantes de l'Union européenne pour faire face à ses problèmes sociaux dus à un taux élevé de chômage. Trois types d'activités sont proposés à la population :

- Des manifestations ponctuelles dans toutes les disciplines artistiques, des ateliers d'écriture et de théâtre, des activités musicales, des expositions.
- Des actions à long terme pour faire intervenir l'art dans différents programmes éducatifs, et de réinsertion en faveur de groupes et associations locaux (*community groups*).
- Des initiatives spécifiques, consistant à mettre en relation un professionnel avec des non-professionnels par un projet innovant (lié au textile, à la céramique, aux nouvelles technologies).

Le Tallaght Community Arts Centre fait partie des quatre sites sélectionnés pour le projet pilote « Artistes contre l'exclusion » (ACE) dans le cadre du service volontaire européen. Mené par l'association « Pépinières européennes pour jeunes artistes » (PEJA) gérant depuis 1990 des programmes de résidences pour des jeunes artistes, l'objectif d'ACE est d'offrir une nouvelle expérience professionnelle à de jeunes artistes en les faisant participer concrètement aux projets d'une structure d'accueil pour qu'ils prennent part à des projets à vocation artistique (début : avril 98).

L'esprit

Les objectifs principaux du centre sont de promouvoir les artistes locaux, approcher les problèmes sociaux par la sensibilité artistique, valoriser les activités artistiques comme outils d'apprentissage et d'éducation pour les individus et les groupes, mettre en rapport étroit des artistes et des personnes en difficulté. « Virginia House est l'un des points d'ancrage du projet pilote "Artistes contre l'exclusion". En recevant pendant 8 mois de jeunes artistes européens, souvent autodidactes, il leur offrira une expérience de formation et aussi de vie. » (Anne Devinck)

Les effets

- Forte implication et degré élevé d'intérêt des participants dans leur travail en atelier grâce au dévouement, à la disponibilité des artistes et leur capacité à répondre aux sollicitations de chacun.
- Lieu ouvert, amenant à ce que des associations extérieures s'adressent progressivement d'elles-mêmes au centre pour proposer à leurs adhérents un travail artistique en atelier.
- Après avoir suivi certains programmes, des participants ont souhaité poursuivre, en assistant par exemple des artistes dans la réalisation de leurs travaux de création.

CONTACTS

Tallaght Community Arts Centre Ltd.
Virginia House - Old Blessington Road
Tallaght - DUBLIN 24
Tél : 462 1501 - Fax : 462 1640

Pépinières européennes pour jeunes artistes
BP 13 - 9/11, rue P. Leplat
78160 Marly-le-Roi
Tél : 01 39 17 11 06 - Fax : 01 39 17 11 09



Propos choisis

« Si Tallaght, dans la banlieue de Dublin, reste un quartier extrêmement défavorisé, la population est très vivante. Pour nous, l'art doit faire partie des programmes de réhabilitation et d'insertion. L'ambition de Virginia House est de faire participer la multitude des groupes sociaux, de nationalité et d'âge différents aux activités culturelles que nous organisons. Notre démarche vise la recherche de partenariat avec ce que nous appelons les Community Groups. Ce sont des associations locales à caractère social qui travaillent avec des publics spécifiques : toxicomanes, réfugiés, parents isolés, personnes âgées. Nous coopérons régulièrement. À l'occasion du Beatline festival, de dimension nationale, nous avons lancé l'opération Age & Opportunity qui nous a permis d'exposer les réalisations des vétérans du centre (artisanat sur textile...). Nous avons aussi une fonction de conseil auprès par exemple d'un groupe de lutte contre l'échec scolaire qui s'adresse à nous pour monter une pièce de théâtre.

La plupart du temps, le schéma classique, c'est d'un côté l'artiste travaillant seul dans son atelier, de l'autre, la communauté poursuivant son développement culturel sans intervention d'artistes. Notre vocation est de rapprocher ces deux extrêmes. Comment intégrer un artiste extérieur peu habitué au travail social à une communauté parfois indifférente à la présence d'artistes ? Les résidences d'artistes sont une réponse, en Irlande Virginia House est le seul centre à en accueillir. Ainsi, le coordinateur de projet Paul Lee a mis en place des ateliers destinés aux participants de JADD (Jobstown Assisting Drug Dependence). Les pièces ont été exposées dans nos murs. Notre espace, chaleureux et accessible, permet peu à peu à un artiste de s'intégrer à une communauté en en percevant les manques et les aspirations. Il rend possible la prise de parole de ceux qui n'ont pas voix au chapitre. »

Mary Grehan

Membres de la pièce *The specialists* infiltrant le Centre - Photo : Karl Browne



Sculpture

Boris Tissot

Des ateliers de sculpture avec des matériaux... alimentaires pour un CAP "Cuisine"

Description

Sculpteur de l'éphémère, Boris Tissot met en scène un monde poétique attachant avec des matériaux simples empruntés au quotidien (sucre, biscuits, chocolat). Il vient du théâtre. Il a été acteur, marionnettiste dans la troupe d'Armand Gatti, et conçoit aujourd'hui des expositions, des ateliers de pratiques artistiques à l'atelier des enfants du Centre Georges Pompidou ou en lien avec sa recherche personnelle. De retour de Kyôto comme lauréat de la Villa Kujoyama, il prépare actuellement avec le Théâtre à Bretelles une pièce à biscuire qui vous met l'eau à la bouche : *le Mousse au chocolat* pour petits et grands. Il doit aussi publier en mai un *Alphabet gourmand* (aux éditions du Seuil).

En 96, dans le cadre de l'opération *l'Enfance de l'Art* (50 classes concernées) organisée par le service culturel de la ville de Villefontaine, Boris Tissot est intervenu auprès d'une dizaine d'élèves de 14-15 ans d'une classe professionnelle préparant un CAP Cuisine. L'objectif était de préparer et de servir un buffet pour 400 personnes pour le vernissage d'une exposition. Sur les deux tables ovales réalisées, décorées dans l'esprit de Schwitters, étaient présentés les cocktails et gâteaux préparés par les élèves. La classe a également profité de l'intervention d'une plasticienne et d'une comédienne.

L'esprit

Sculpter ces objets suppose un travail plastique, (réfléchir, concevoir et dessiner des formes, leur donner une couleur, les mettre en scène dans un espace) mais aussi un éveil des sens : donner à voir, à toucher, à entendre, à sentir, à goûter... Au-delà de leur intérêt esthétique, ces mises en scène alimentaires sont là pour rappeler que les seuls plaisirs de la gourmandise sont ceux que l'on partage. « *C'est un aller-retour entre l'art et la vie.* »

Les effets

Les témoignages, écrits par les enfants eux-mêmes, font ressortir différents apprentissages : comprendre l'harmonie des couleurs, découvrir un art nouveau, servir un apéritif, manipuler un laminoir (pour étaler régulièrement la pâte d'amandes), sentir qu'on s'entraîne pour l'an prochain quand il faudra servir au restaurant d'application, et désormais avoir l'envie d'aller en classe de 3^e, préparer quelque chose de beau, bien se présenter, veiller aux conditions d'hygiène et de propreté, découvrir que tous ensemble, on peut faire quelque chose...

CONTACT

Boris Tissot
4, rue Pierre Bonnard - 75020 Paris
Tél : 01 43 73 56 57

BORIS TISSOT



Sculpture en biscuit et sucre

Propos choisis

« Avec cette dizaine d'élèves préparant un CAP Cuisine, nous devions créer, à l'occasion du vernissage de l'exposition Schwitters, un buffet pour 400 personnes, des boissons au décor. Pour leur faire oublier la conscience dramatique d'un échec scolaire permanent, je suis parti de leurs passions. Avant de commencer le travail, chacun a présenté ce qu'il aimait. Moi, c'était les matériaux, les couleurs, les odeurs et les goûts. J'ai montré ma collection de chaises en sucre grandeur nature en expliquant leur fabrication. Ils ont été émerveillés. Sabrina, 15 ans, elle, était fan du feuilleton Melrose place, à cause du physique des acteurs, un autre adorait le ski, une autre le maquillage... À la manière de Schwitters qui intégrait à ses toiles divers objets de son environnement (billets de tramway, éclats de verre), j'ai pioché dans le langage, les attitudes, les désirs des enfants. Avec la complicité d'Anne-Françoise, leur enseignante, nous avons inventé une sculpture alimentaire mettant en scène des objets liés à leurs passions. Sur un plateau de bois ovale, on a organisé des images découpées de séries télévisées, on y a posé un téléviseur usagé, une paire de skis pour faire une ligne... Pour les cocktails, je les ai encouragés à inventer leur Rêve bleu (en hommage à une chanson d'un film de Disney) : ils ont versé du curaçao dans les verres, du sucre sur les bords... Le jour J, pleinement investis, les enfants ont fait don de leur réalisation aux adultes, assurant eux-mêmes le service. Ils se sont dépassés. Des parents, habituellement en retrait, étaient présents, aux côtés des habitants, des enseignants...

Je me suis dit qu'un "formateur", c'est aussi celui qui joue avec les formes, le langage, la gourmandise. Donner du sens, c'est le donner à voir, à écouter, à goûter, à toucher, à sentir. Si par cette approche des sens, on peut offrir à ces enfants, dont les histoires personnelles sont chargées d'épreuves terribles, le souvenir d'une expérience exceptionnelle, je crois que c'est une belle victoire. Je la partage avec Anne-Françoise, sans qui rien n'aurait été possible. »

Boris Tissot

Projet Enfance de l'art (1996) au collège Louis Aragon de Villefontaine : Anne-Françoise Melchers, enseignante, avec un de ses élèves



“L’atelier de création collective, philosophie et méthode”

*Cet article propose un résumé du texte de **synthèse** de la table ronde « L’Intervention d’artistes dans les parcours d’insertion et de formation » organisée lors des septièmes rencontres Banlieues d’Europe, ainsi que des principales réactions qu’a suscitées sa lecture chez les participants. Ce résumé restant un peu lapidaire, l’intégralité du texte initial sur 8 pages peut être adressé sur demande à nos lecteurs.*



Théâtre du Fil - Photo : Bruno Rascoo

L’enjeu de l’intervention artistique réside dans sa capacité à renverser les principes, les contenus et les méthodes de la formation traditionnelle, et à réinstaurer pour les stagiaires un rapport direct avec les réalités sociales et avec la signification du **travail**.

Globalement, l’intervention d’un artiste suppose la mise en place d’une forme d’organisation se résumant bien dans la notion d’atelier, plaçant directement les stagiaires en situation d’apprentissage et de **collaboration à la concrétisation d’un projet**, à la réalisation d’un ouvrage, qui sera proposé aux regards ou offert en partage à la communauté locale.

Un présupposé semble partagé par la plupart des intervenants, celui selon lequel tout individu dispose de compétences lui appartenant en propre et qui méritent d’être révélées. Vu comme un réservoir bouillonnant d’énergie et de vie plutôt que comme un réceptacle à remplir de connaissances, tout stagiaire devient partie prenante et « compagnon » du but à atteindre, se formant dans et par le travail nécessaire pour y

aboutir. Une démarche par conséquent se référant plus à la maïeutique qu’à un enseignement de savoirs.

Se distinguant d’autres formes d’activités ou de production, le travail artistique prend pour matériau la personne elle-même dans ce qu’elle a de plus profond, et fait de la confrontation des intimités, des individualités, le moteur de l’invention de formes et d’expressions nouvelles, susceptibles de toucher et de **communiquer avec un public d’une manière radicalement autre**, ce public étant souvent composé de proches : parents, amis, voisins...

Un atelier ayant pour objet de réaliser des œuvres ou des spectacles et de les présenter à la population se crée la plupart du temps dans des espaces « ouverts sur la cité », des lieux adaptés ou détournés pour la circonstance mais pouvant aisément accueillir, dans le cours même du processus de réalisation, des visiteurs. Des échanges peuvent alors s’organiser avec par exemple des associations de quartier, l’atelier devenant à des moments donnés lieu de rencontres et d’échanges de services.

La vie de l’atelier est d’une durée variable, liée à la réalisation d’un ouvrage déterminé, ou selon certains intervenants de la table ronde, liée au temps nécessaire à la construction de soi pour les stagiaires qui y participent. Des règles de fonctionnement structurent la vie de groupe, et par extension le rapport des stagiaires au quotidien des relations sociales, par la manifestation d’un respect mutuel du rôle que chacun détient pour aboutir collectivement aux résultats projetés.

Lors de la constitution du groupe de stagiaires, les organisateurs semblent en majorité préoccupés par la mixité de ce groupe qui s’enrichira des différences : différences de sexe, d’âge, d’origine, de nationalité, de statut. La motivation des stagiaires est également importante car il faut au départ dégager un désir partagé de travailler ensemble, avant d’établir un accord contractuel clair sur le fonctionnement et les objectifs.

En cours de travail, des étapes se franchissent progressivement. Un langage commun se construit, passant par un apprentissage de l’autre et l’émergence





d'une connaissance et d'une reconnaissance mutuelles. C'est alors que chacun peut trouver sa place et son rôle d'acteur dans le projet collectif.

L'exposition de l'ouvrage, la représentation du spectacle, la présentation à la communauté des fruits du travail sont des moments charnières et un aboutissement, où les intériorités ne se livrent qu'au travers d'une forme transposée de discours sur soi et sur le monde.

D'un autre côté, de nombreux ateliers ouverts sur la cité semblent être en capacité de devenir des espaces pouvant répondre à certaines demandes locales de services (animation culturelle, aménagement-décoration, conception graphique pour publications, etc.)

Face à la portée des diverses réflexions menées sur ces thèmes par des acteurs de la formation professionnelle, du travail social ou de l'expression artistique et culturelle, il nous a semblé opportun de formuler quelques questions quant à la pertinence de valoriser plus fortement de telles initiatives et d'accroître ainsi leur reconnaissance et leur appui par les pouvoirs publics.

Peut-on soutenir le développement des initiatives existantes et l'émergence de nouvelles ? Est-il nécessaire dans ce but de sensibiliser, les artistes d'un côté, et les éducateurs de l'autre, aux effets et aux méthodes de l'intervention artistique dans les parcours d'insertion et de formation ? Faut-il envisager des formations de formateurs ? Introduire le plus souvent possible du culturel dans les cursus de formation ?

Des ateliers en ville, répondant à des demandes d'animation culturelle ou de services particuliers, semblent s'offrir comme des outils particulièrement efficaces d'insertion sociale et d'apprentissage professionnel.

Est-il souhaitable d'instituer des liens entre l'ensemble des acteurs par l'organisation de rencontres et débats réguliers et par l'identification d'une plate-forme de principes déontologiques partagés ?

Des réponses à ces dernières questions n'ont pas encore été apportées par les personnes interrogées. Certaines d'entre elles, dans un premier temps, ont surtout souhaité confirmer, sur la base de notre proposition de synthèse générale, la particularité de leur point de vue. Il est certain que les préoccupations, des artistes d'un côté, des formateurs de l'autre, restent toujours sensiblement différentes, une suspicion réciproque pointant même le nez de temps à autre. Pour l'éducateur ou le formateur, l'enjeu serait essentiellement de trouver les moyens de replacer rapidement des personnes dans le monde du travail. La marginalité ou le combat politique ne sont pas forcément de bonnes solutions pour des jeunes dont le besoin premier est d'accéder à l'emploi.

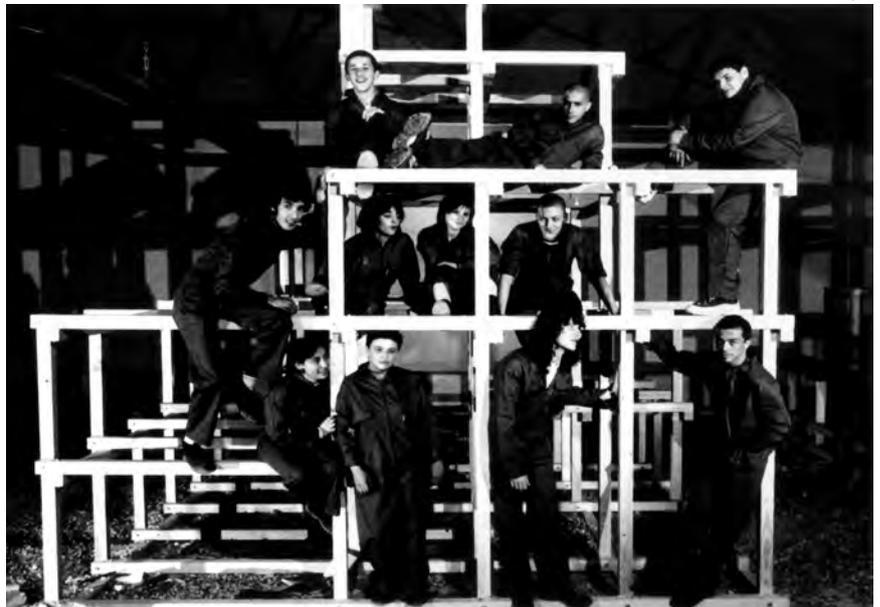
Pour les artistes, il s'agirait plutôt de conduire des personnes marginalisées vers une compréhension, une maîtrise de différentes problématiques de société, et de leur permettre progressivement de trouver une place, de se situer. Pour affiner la compréhension des objectifs poursuivis par chaque catégorie d'acteur, il est certainement utile de distinguer les différents types d'actions menées. Certaines visent une qualifica-

tion professionnelle en lien avec les entreprises et le monde du travail, d'autres pourraient être qualifiées d'espaces de resocialisation en partie déconnectés par nécessité (les personnes concernées n'offrant encore aucun atout sur le marché du travail) de l'offre d'emploi.

Quant à la notion de lieu consacré au travail, même si ce travail correspond à des objectifs de production dégagés des lois abruptes de l'économie de marché, des blocages ou des appréhensions particulières relatives à certaines terminologies précisément liées au secteur économique (clientèle, production...) persistent. Les artistes, en particulier, craignent que l'on introduise par là une vision un peu trop utilitariste ou productiviste de l'activité artistique.

Les débats sur ces thèmes, à en juger par leur vigueur, ne sont pas prêts d'être clos. Mais il est clair qu'ils rejoignent des problématiques fondamentales de notre société contemporaine, et ont tout intérêt à se diriger vers la constitution d'efforts et de propositions émises par la société civile pour annoncer de possibles transformations. ■

Théâtre du Fil - Photo : © Andrew Flynn



Pour en savoir plus

Virginie Morscheidt

Les articles, reportages, ouvrages et expériences sur l'insertion par la culture, ou la pratique de disciplines artistiques comme facteur de cohésion sociale apparaissent et se multiplient. C'est le constat dressé par Jacques-Olivier Durand, écrivain engagé dans les ateliers d'écriture : « *Après avoir pendant des années, négligé les pratiques culturelles en général et les expressions artistiques en particulier, comme facteur de ciment social, on ne jure aujourd'hui que par ces expressions artistiques pour réduire la récurrente fracture sociale.* »

Les rares publications traitant spécifiquement de l'intervention d'artistes dans les parcours d'insertion et de formation témoignent de méthodes innovantes. En voici quelques-unes.



L'insertion des jeunes par le théâtre

Journée forum du 20 janvier 1994, ouvrage collectif - *Territoires*, avril 1994, n° 347 bis, coédité avec le Théâtre Arc-en-Ciel, 31p.

Compagnie théâtrale professionnelle L'Arc-en-Ciel Théâtre (ACT), intervient à la demande de commanditaires (élus, MJC, missions locales, entreprises, assistants sociaux d'insertion, associations...) pour animer réunions, assemblées, conduire des processus d'expression, encadrer des actions de formation et de conseil. Ce numéro spécial de *Territoires* rend compte d'une réflexion amorcée le 20 janvier 1994 sur l'utilité sociale du Théâtre-Forum, sa relation à la citoyenneté, sa vocation à créer des espaces intermédiaires et enfin sur la nécessité et la difficulté de procéder à une évaluation de qualité.

Théâtre et insertion

Le Journal des psychologues septembre 1991, n° 90, p. 42-45

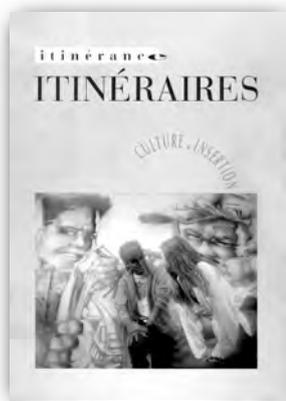
Cet article rend compte d'une expérience d'intervention de la Compagnie "Théâtre sans frontières" auprès d'un groupe de chômeurs de longue durée. La pratique théâtrale se révèle une forme dynamisante d'accompagnement dans la démarche d'insertion. Origines, finalités, méthodes, effets produits du Théâtre de l'Opprimé sont ici exposés, tout comme ses méthodes et techniques d'intervention : théâtre-Forum, rôle du conteur, travail de la voix...

Art et travail social

La culture au service du lien social

Actes du colloque de 26 septembre 1996, sous la direction de G. Tosatto - Nîmes, 1996, Éditions Clicos 30 et Arthothèque-Sud, 38 p.

Des artistes, metteurs en scène, écrivains, danseurs, comédiens, apportent leurs contributions théoriques, leurs expériences au thème de l'intervention de l'artiste dans les parcours de formation et d'insertion, avec des publics très variés : RMIstes, handicapés mentaux, détenus, malades, jeunes en situation d'échec scolaire...



Itinérance, itinéraires - Culture, insertion, jeunes

Délégation interministérielle à l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté, ministère de la Culture, Paris, 1990, 96 p.

Extrait de l'avant-propos : « *Les actions culturelles présentées ici témoignent de multiples expériences de terrain réalisées avec des jeunes en difficulté. Elles ne prétendent pas à l'exemplarité, mais par leur diversité et leur richesse, elles montrent l'effet positif que peuvent avoir des pratiques culturelles et artistiques sur le cheminement des jeunes vers une insertion sociale et professionnelle réussie.* » L'intérêt de cet ouvrage est de conjuguer regards théoriques et expériences pratiques, laissant une grande place à la parole des jeunes tout en apportant conseils et propositions.

La culture, outil de l'intervention sociale

Dossier coordonné par Denis Petit-Laurent - *Transversales infos jeunes*, n° 21, décembre 1996, p. 9-15

Compte rendu d'un projet réalisé avec Armand Gatti, son équipe de la Parole Errante et des jeunes de Sarcelles : il s'agit de remobiliser les plus démunis qui cumulent des handicaps prononcés, de favoriser leur évolution dans une perspective d'insertion. Une interview de l'artiste, exigeant dans sa démarche, complète la description précise du contexte, des méthodes, des finalités, du déroulement et des partenaires du projet.

Préparation active à la qualification et à l'emploi (PAQUE)

Collectif - *Témoignages en Languedoc-Roussillon*, 1994, 9 volumes

Sur les neuf volumes de l'étude, deux concernent particulièrement l'intervention d'artistes dans les parcours de formation et d'insertion : les Modules culturels, intégration par les organismes de formation par Maurice Demart et les Modules culturels, évaluation par les artistes par Marie-Hélène Petit. Riches de témoignages, de réflexions et de fiches pratiques d'évaluation, sur le dispositif PAQUE, mis en lace par la DRFP Languedoc-Roussillon, sous la responsabilité du Centre régional d'appui pédagogique et technique, ces ouvrages présentent un intérêt méthodologique considérable.

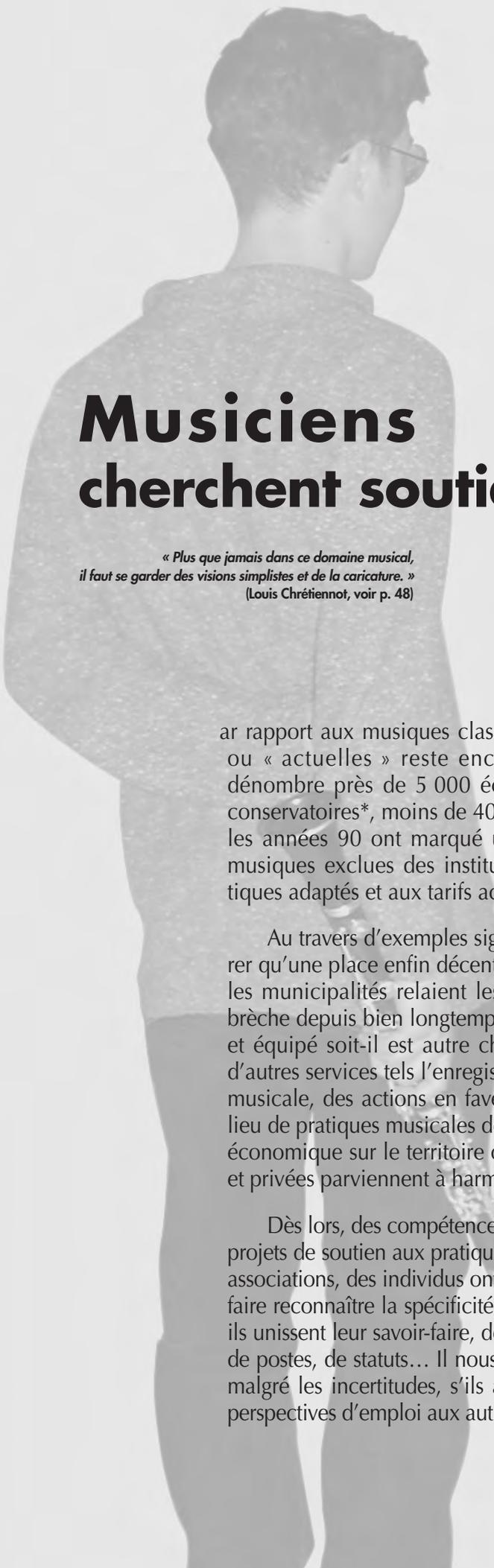
Rencontres avec des citoyens extraordinaires douze expériences culturelles, artistiques et sociales en milieu urbain

Collectif - Paris, Le Monde Éditions, 1992, 143 p. (diffusion La Découverte)

« *Cet ouvrage n'est ni un rapport de fin d'exercice ni un mode d'emploi, mais un regard aigu sur des expériences d'innovations artistiques et sociales. Son ambition est d'aider ceux qui en prendront connaissance à décider comment conduire ou accompagner des programmes d'insertion de jeunes en milieu urbain.* » (extrait de la préface de M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations)



Annonces



Musiciens cherchent soutiens : **répétition formation**

« Plus que jamais dans ce domaine musical,
il faut se garder des visions simplistes et de la caricature. »
(Louis Chrétiennot, voir p. 48)



Un atelier aux studios de Musiques Tangentes (voir p. 48) - Photo : Bruno Mauguil

Enquête de Réjane Sourisseau

Par rapport aux musiques classiques, pratiquer les musiques « amplifiées » ou « actuelles » reste encore un plaisir difficile d'accès : alors qu'on dénombre près de 5 000 écoles de musique (dont 1 600 municipales) et de conservatoires*, moins de 400 studios de répétition sont officiellement répertoriés**. Si les années 90 ont marqué un tournant dans l'histoire des politiques en faveur des musiques exclues des institutions, face à l'étendue de la demande de lieux de pratiques adaptés et aux tarifs accessibles, l'offre reste très déficiente.

Au travers d'exemples significatifs, ce dossier souhaite montrer qu'il y a lieu d'espérer qu'une place enfin décente soit accordée aux musiciens de l'ombre. Encore timides, les municipalités relaient les initiatives privées, associatives ou commerciales sur la brèche depuis bien longtemps. Elles réalisent qu'un local de répétition, aussi insonorisé et équipé soit-il est autre chose qu'un lieu où s'articulent selon un projet cohérent d'autres services tels l'enregistrement, les cours, les ateliers, la formation, l'informatique musicale, des actions en faveur des scolaires... jusqu'à des résidences de création. Le lieu de pratiques musicales devient un lieu de vie jouant un rôle également social, voire économique sur le territoire où il est implanté, à condition que les initiatives publiques et privées parviennent à harmoniser leurs champs d'intervention.

Dès lors, des compétences multiples sont nécessaires au développement de véritables projets de soutien aux pratiques des musiques actuelles. Depuis ces dernières années, des associations, des individus ont pris à bras-le-corps ces problématiques, en particulier pour faire reconnaître la spécificité des nouveaux métiers liés à ces équipements. Aujourd'hui, ils unissent leur savoir-faire, des groupes de travail s'organisent sur les questions de profils de postes, de statuts... Il nous a semblé important de vous faire part de leurs travaux car, malgré les incertitudes, s'ils aboutissent, les loisirs sonores des uns devraient offrir des perspectives d'emploi aux autres.

* Source : créer une école de musique, lettre de l'acteur rural

** Source : base de données de l'IRMA, 1998

DU LOCAL DE REPETITION AU LIEU DE VIES MUSICALES

Imaginerait-on de construire une piscine sans mettre d'eau ? C'est par cette question volontairement saugrenue et provocatrice que le sociologue Marc Touché dénonce l'inadaptation quasi généralisée des lieux de répétition aux pratiques musicales amplifiées : correction acoustique négligée, surface exigüe, règles de sécurité non respectées, localisation excentrée mal desservie par les transports en commun... (préface de l'étude réalisée par Domaines Musiques, Nord-Pas-de-Calais) « *Les musiciens, constate-t-il sans complaisance, sont les mal-aimés des politiques publiques.* » Il est en cela rejoint par d'autres, telle Anne-Marie Sorba, fondatrice de l'Immeuble à Musique à la périphérie de Marseille (voir p. 46) : « *Dans la région, il existe des locaux de répétition ouverts depuis longtemps, mais les conditions pour les musiciens sont déplorables. J'ai vu un box encore insonorisé avec la technique artisanale des coquilles d'œuf prendre feu, d'autres avec un sol en terre battue avec de la tôle ondulée, des fils électriques apparents... Ces lieux fonctionnent en toute impunité et j'ai l'impression que souvent les musiciens se résignent.* »

Ne pas penser à la place des musiciens

Et il est vrai que par nécessité plus que par choix, les musiciens ont pris en quelque sorte l'habitude de prati-

quer leur loisir dans la clandestinité : caves ou garages sommairement bricolés. La confusion a été entretenue sur le sens et l'importance de ces pratiques : réputées éphémères, émanant d'une jeunesse « rebelle »... Un chapelet de représentations hâtives a justifié l'indifférence ou les pis-aller : le traitement social aux dépens de la reconnaissance artistique. Car le temps de la répétition est fondamental dans la vie d'un groupe. L'espace où elle se déroule devient parfois une résidence secondaire où une multitude d'heures, laborieuses et/ou ludiques se vivent. À ce titre, il doit bénéficier d'un traitement acoustique – il en va de la santé auditive des utilisateurs – mais aussi être conçu comme un espace pratique et confortable (accès handicapés, toilettes, baies vitrées...) Par exemple, des espaces réservés au stockage d'un matériel souvent encombrant, le prêt ou la location d'instruments sont plus qu'appréciés de même que l'existence d'un coin détente.

Les musiciens souhaitent garder une trace de leur travail, trace sonore puisque leur répertoire est rarement écrit. « *Il semble aujourd'hui acquis que tout espace de répétition doit posséder un matériel d'enregistrement de bonne qualité* », confirme Marc Touché. Signe de l'ère de la culture magnétique et même numérique, le support enregistré,

de la cassette DAT au minidisque en passant par la vidéo, constituera à la fois une carte de visite musicale et un outil pour se réécouter, travailler, progresser. [Le lecteur trouvera en fin d'article des suggestions d'ouvrages approfondissant ces questions.]

Faute de tenir compte de ces quelques critères définissant un lieu adapté, lorsque les musiciens se regroupent pour interpeller les collectivités, les négociations ressemblent parfois à un dialogue de sourds.

De l'indifférence au dialogue

À l'inverse, certaines collectivités ont su prendre au sérieux ces attentes et apporter, à l'échelle de leurs moyens, des réponses adéquates.

Au Blanc-Mesnil (Seine-St-Denis), sous l'impulsion du service Jeunesse, l'ancienne cuisine d'une école est convertie en Centre de préparation musicale en 1994 (voir encadré), pensé comme l'un des tout premiers services publics du genre. Qualité de l'équipement, étendue des horaires, tarifs abordables, facilités d'accès expliquent le taux de fréquentation très élevé.

À Beynes, commune de 8 000 habitants des Yvelines, un collectif de jeunes musiciens réclamait un lieu pour répéter. Avec le soutien d'Anima' Jeunes, le service jeunesse de la ville, ils structurent l'association Turbulences.



LA CUISINE, SERVICE PUBLIC DÉDIÉ AUX PRATIQUES MUSICALES

Situation

Une ancienne cuisine scolaire au Blanc-Mesnil 40 000 habitants, banlieue Nord de Paris)

Initiateur

Eric Paris, directeur du service Jeunesse, musicien

Objectifs

Offrir un service public de vie musicale (répétition, écoute...) accessible à tous, y compris le particulier

Budget d'investissement (1993-1994)

Conseil régional (1 MF) + DRAC (50 kF) + ministère de l'Environnement - Mission Bruit (150 kF) + Ville (1,3 MF). Total = 2,5 MF

Équipement

- 2 locaux de répétition (30 m² et 40 m²) + Studio Midi (12 m²) + espace détente + espace stockage - Restent 600 m² à aménager

- Ouverture 7/7 jours, en moyenne de 13/24 h

Budget de fonctionnement

Subvention de la ville = 160 kF (hors-salaire, activités et matériel)

Mode de gestion

Régie directe municipale, rattachement au service Jeunesse, bientôt au service culturel

Activités

- Location des studios : (taux d'occupation > 95 % pour juin 98)
- Cours : percussions africaines, batterie (sous-traitée à une association)
- Intervention scolaire

Personnel

1 directeur + 2 régisseurs (contractuels temps plein) + 1 vacataire, 20 h/semaine

Clients et usagers

- Une moyenne de 200 groupes/an (30 % originaires de Seine-St-Denis)
- 90 % d'amateurs (80 % d'instrumentistes, 20 % de rappeurs) et 10 % de professionnels

Tarifs

20 F/h (studio Midi), 20 F/h (individuel), 40 F/h (duo), 50 F/h (groupe) ou forfaits

Partenaires

Festival Banlieues Bleues, Zebrook (mission rock du conseil général de Seine-St-Denis), devenue récemment une association : Chroma

Contact : 01 48 69 79 43



La mairie bénéficie du plan « 100 lieux insonorisés » (ministère de l'Environnement) pour aménager le sous-sol d'une école. Pendant la phase des travaux, qui associent un acousticien et les services techniques municipaux, le conservatoire prête une salle aux musiciens le dimanche. Depuis que le local est aménagé, la ville le met à disposition de Turbulences par le biais d'une convention d'utilisation.

À Agen, complémentaire aux concerts, la dimension pratique musicale faisait partie intégrante du projet du Florida, cet équipement souvent cité en exemple, ouvert depuis 1993. Peu à peu donc, des villes considèrent les musiques actuelles comme un secteur culturel à part entière.

Préfigurer un équipement

Mais, malgré des réussites constatées ici et là, pour une municipalité, des doutes peuvent subsister quant à la nécessité de lancer des investissements dans un lieu de pratiques musicales. Comment construire une offre adaptée aux attentes parfois pressantes ? Pour pallier le manque d'espaces de pratiques musicales et tester des réponses possibles, la formule du véhicule itinérant (inaugurée en 1992 par l'ARA, association basée à Roubaix et militant « autour des rythmes actuels »), avec le **bus-rock** apparaît un moyen tout aussi original qu'efficace. Après la région Poitou-Charentes, elle vient d'être reprise en Haute-Normandie sous la forme d'un camion-musique inauguré en mai dernier. À la suite d'une étude réalisée par le C2R (Centre régional du rock) mettant en évidence le déficit en lieux de répétition, en 1996 le bus-rock de l'ARA loué pendant deux mois a sillonné la Normandie, ne laissant plus de doutes quant à l'éten due des besoins à satisfaire.

« La venue du bus-rock a été décisive pour l'aboutissement de notre projet de camion-musique, explique Dominique Piednoël, coordinateur du projet. Le fait de disposer maintenant de notre propre local ambulant permet d'apaiser temporairement les revendications des jeunes et de jauger avec une certaine

précision la demande. La dimension symbolique de la localisation de la camion n'est pas à sous-estimer. S'il est stationné au cœur d'une cité lorsque les jeunes en sortent au milieu de leurs copains, ils sont aussi fiers que s'ils sortaient du Zénith. Ils font de la représentation et sont peu réceptifs à nos conseils. Pour éviter la problématique du "tout-quartier", nous tenons à drainer les jeunes en centre-ville où ils sont plus en situation d'écoute. »

L'atout majeur du bus-rock et du camion-musique est d'être gérés respectivement par l'ARA et le C2R, structures dont les interventions sont pensées à l'échelle régionale. →

LE C2R

Association loi 1901, financée par la DRAC et la Région, le C2R (Centre régional du rock de Haute-Normandie), regroupe 130 adhérents : responsables de lieux de diffusion ou répétition, musiciens, techniciens... Repéré comme centre de ressources pour les musiques actuelles, le C2R développe des missions d'information (banque de données, publications, site Internet), de formation (stages techniques, artistiques ou juridiques) et de conseils. Il anime un comité d'experts chargé de donner un avis sur les dossiers de demande de subvention présentés à la Région. Il est aussi à l'initiative d'opérations ponctuelles : promotion de groupes locaux, forums de réflexion et le camion-musique...

Contact : 02 35 15 99 17

L'ITINERANCE, DES SOLUTIONS CONCRÈTES SUR UN TERRITOIRE



Objectifs

Comblent le manque d'espaces pour la pratique musicale, rompre l'isolement des jeunes dans certaines zones, et contribuer au développement culturel régional en suscitant la réalisation d'autres lieux de répétition et de formation

Montage

Collaboration avec l'architecte et l'acousticien concepteur du bus-rock
Fabrication assurée par 17 entreprises locales

Budget investissement

Total = 1,4 MF : État = 37,5 % (DRAC et réserve contrats de ville), Région = 37,5 % (Culture et réserve contrats de ville), conseils généraux (Seine-Maritime et Eure) = 14,3 %, Fondation Caisse d'Épargne (opération « Rassemblons nos compétences ») + Caisse d'Épargne Haute-Normandie = 10,7 %

Budget fonctionnement

Prévisions 98 : Subventions = État/région (2/3) + ventes de prestations (1/3) - inversion de ces pourcentages prévue d'ici 3 ans

Équipement

Un local de formation et de répétition, démontable, fixé sur un camion porteur de 12 tonnes, équipé d'instruments de musique, de système d'amplification et d'une station informatique

Activités (par ordre d'importance)

- Ateliers MAO (Musique assistée par ordinateur), conseil technique et artistique aux groupes, percussions, rythmiques, information, basses et chant (accessoirement)
- En prévision : exposition interactive sur les risques auditifs

Usagers et clients

- MJC, centres socioculturels, foyers ruraux, mairies, associations
- collèges et lycées : en 98, sur les 50 établissements inscrits, 19 recevront le camion

Tarifs

Location = 400 FHT/h

Partenaires

- Préfecture, DRAC, Conseil régional, conseils généraux (Seine-Maritime et Eure)
- Éducation nationale et Jeunesse & Sports via divers dispositifs : ateliers de pratiques artistiques, « école ouverte », contrats ARVEJ...
- Contacts en cours avec la Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse, la prison de Rouen

Personnel

- 22 à 25 musiciens-intervenants, reconnus dans la région, rémunérés 135 FHT/h
- 1 coordinateur + 1 assistant

Contact : 02 35 15 99 17



La cellule acoustique a représenté un quart des investissements



« Notre mission est de toucher toute la région, confirme Dominique Piednoël, prioritairement les zones urbaines sensibles (à 70 %) mais aussi les zones rurales. N'oublions pas que dans certaines campagnes le taux de suicide des jeunes est désespérément élevé. Les scolaires sont notre autre cible prioritaire. »

La circulation de ces locaux mobiles impulse et accélère des dynamiques et, c'est bien là leur finalité, suscite l'émergence de nouveaux espaces de pratiques musicales : mise en place d'un atelier dans un centre social, ouverture d'une section musiques actuelles dans un conservatoire, projet de recycler une caserne de pompiers désaffectée en local de répétition...

« Le camion-musique répond à la demande et en même temps crée la demande, assure Dominique Piednoël. Certains de nos musiciens ont été embauchés par les municipalités suite à notre passage. J'ai rencontré tous les élus de ma région, il est exagéré de continuer à prétendre qu'ils sont indifférents. Certains commencent à travailler ensemble : un district vient de louer le camion pour en faire bénéficier les communes qu'ils regroupent à moitié prix. Même de la part des petites communes, il y a une prise de conscience. »

Des initiatives privées en attente de coopération avec le secteur public

Évolution encourageante, l'émergence d'une politique publique en direction des musiques amplifiées se traduira-t-elle uniquement par une génération de nouveaux équipements gérés selon des modes paramunicipaux ou laisse-t-elle entrevoir aussi des formes de coopération inédites avec le secteur associatif ou même commercial, qui ont été et sont à l'origine de l'essentiel des initiatives d'accompagnement des pratiques musicales ?

Qu'elles permettent la répétition, l'enregistrement, ou la formation, le dynamisme des structures privées présentées ici en exemple dépasse largement la simple prestation de service. À ce titre, elles souhaitent être mieux pris

en compte par les pouvoirs publics qui, s'ils facilitent l'investissement, semblent, dans leur ensemble peu enclins à les soutenir en fonctionnement.

Des structures commerciales n'hésitent pas à donner une autre ampleur à leur structure, tel l'Immeuble à Musique ouvert l'an dernier à la lisière de Marseille et d'Aubagne. « Notre but

n'était pas de faire uniquement de la location de studios, explique Anne-Marie Sorba, une des fondatrices. Quand spontanément des gens sont venus prendre des cours, l'Immeuble a répondu à la demande. Depuis, on a organisé un tremplin pour donner une première chance à des jeunes groupes. En accueillant les gens qui ne sont pas forcément musiciens, en proposant le café

L'IMMEUBLE A MUSIQUE, UNE SENSIBILITE A UN PUBLIC JEUNE



Situation

Une zone industrielle à la Penne-sur-Huveaune, bordant l'autoroute, à proximité d'un karting. Les immeubles désaffectés appartenant anciennement à l'entreprise Ripolin-Freitag

Initiateurs

Anne-Marie Sorba, infirmière libérale depuis 12 ans et son époux batteur, entourés de parents et amis musiciens

Objectifs

Face à l'insuffisance d'espaces de pratique musicale dans la région, monter, sur le modèle des studios parisiens, une structure adaptée à la répétition avec des activités au rayonnement local.

Montage

- Intervention d'un architecte sur l'ensemble du site
- Implication des musiciens sur les questions d'acoustique
- Visites de structures existantes pour proposer des services complémentaires
- Obtention d'un prêt bancaire (430 kF)
- Prise de contact encourageante avec les institutions : ARCAM, conseil général...
- 3 ans entre l'idée et sa réalisation

Équipement

- 40 boxes aménagés répartis sur deux étages, moquettes, chauffés avec des baies vitrées, dotés de plusieurs prises (au moins 4) dont 5 locaux équipés + 30 locaux vides
- Normes de sécurité entièrement respectées, vérifiées par les pompiers et labellisées par l'Agence Veritas (sceau de conformité)
- Ouvert 7/7 jours de 12 à 24 h
- Tarifs : de 60 à 80 F/h (- 20 % pour les adhérents)
- Services annexes : espace snack, parking gardé, 6 WC dont un avec accès handicapés

Structure juridique

Une SARL + l'association Musique au top.

Activités

- Location de studios à l'heure, au mois ou à l'année
- Cours : basse, piano, chant et guitare (location d'un box par des professeurs 60 F/h) selon le principe de l'école à l'américaine (plusieurs élèves dans un cours, échange d'instruments...), master-classes
- Diffusion : premier concert le 24/04/98 (licence depuis 98)

Partenaires

- Magasin de musique Gebelin (Marseille) : réduction de 20 % consentie aux adhérents de Musique au top
- Collaborations avec les structures d'Aubagne : mission locale, services de prévention, Point information jeunesse, Aubagne 2000...
- Bon relais des médias locaux : journal *Ram Dam*, Radio Grenouille
- Liens réguliers avec les salles de concerts voisines : les Marronniers, le Moulin, l'Union départementale des cafés-musiques...
- Participation à des podiums commerciaux (ex : société de vêtements Kiabi)

Usagers et clients

- Mairie d'Aubagne : location à l'année de deux studios pour assurer des cours de guitare
- Un noyau de près de 200 jeunes

Personnel

- Des bénévoles soudés par un esprit familial et amical
- Un gardien rémunéré par la société immobilière propriétaire (location = 25 kF TTC/mois)
- Prévision de l'embauche d'un emploi jeune (sur Musique au top)

Contact : 04 91 24 12 60



à 5 F, on a réussi à créer une bonne ambiance. Les gens ont envie de rester. Ça devient un peu chez eux. » Et si les jeunes en particulier sentent une disponibilité, ils prolongeront leur temps de présence. « Les orienter, les écouter, entretenir une relation humaine au-delà de la musique, poursuit Anne-Marie, fait partie de notre quotidien. Quand ils cherchent à se loger, on les informe que la Maison Bleue d'Aubagne peut les aider. Et aussi parce que ça fait partie de leur vie, ils ont des préservatifs à portée de main. C'est à tout cela que sert notre association Musique au top. C'est l'âme de la SARL, c'est elle qui donne une couleur à nos locaux. Un représentant d'une institution de Marseille ayant visité l'Immeuble a reconnu que nous faisons un travail d'utilité publique. Reste à voir comment cela peut se concrétiser... »

Inaugurés en mai 96 pour permettre à des musiciens de se mettre au vert pour répéter ou enregistrer, les Studios de Virecourt, au cœur de la campagne Poitevine ont déjà diversifié leurs activités : location de salle à des associations qui trouvent là la tranquillité idéale pour

des soirées techno, concerts de blues, invitation des enfants de l'école pour assister à un enregistrement... « Lorsque nous avons eu l'idée en 91, raconte Catherine Champagne, à l'origine avec son compagnon de cette formule de résidence, nous étions précurseurs. Aux côtés d'artistes connus, nous accueillons des groupes locaux. C'est passionnant d'aider un groupe qui démarre ! Quinze ans de métier autour de la scène ou du disque nous permettent d'apporter des conseils complémentaires à ceux de structures subventionnées. Dans ce petit village, on essaie de changer des choses en y amenant une vie culturelle. Peu à peu, on espère que ça portera ses fruits, un petit commerçant s'est déjà mis à programmer des concerts. Ils font aussi marcher le commerce local : en attendant l'hébergement sur place, nous renvoyons les musiciens sur les hôtels ou chambres d'hôtes alentour. Les restaurants en profitent aussi. Malgré tout cela, on a du mal à trouver notre place dans le paysage culturel local. Nos collaborations se font surtout avec des structures commerciales. J'ai l'impression que notre statut de société commerciale brouille les

**LA FEDERATION NATIONALE
DES ECOLES D'INFLUENCE JAZZ
ET DES MUSIQUES ACTUELLES**

fneij
musiques
actuelles

Née il y a 7 ans, la FNEIJ regroupe une vingtaine de structures de formation musicale

(écoles, associations) représentatives de la diversité des musiques dites « actuelles ».

Lieu de débat et de réflexion, la FNEIJ a mis en chantier quelques grands travaux :

- création du SPÉMA, syndicat patronal des entreprises d'enseignement musical et d'activités artistiques en vue de négocier une convention collective,
- parution d'un lexique destiné à favoriser le dialogue entre les écoles et leurs partenaires
- étude sur l'insertion professionnelle des élèves issus des écoles de la FNEIJ,
- mise en place d'un certificat FNEIJ, commun aux différents adhérents,
- création de *Voies mêlées*, formation musicale d'élève de haut niveau,
- élaboration d'une charte, engagement d'un enseignement en prise directe avec l'actualité des musiques vivantes.

Contact : 04 66 36 03 43

pistes. On est soupçonné de vouloir s'enrichir alors qu'on ne dégage même pas de salaire... »

Concernant l'enseignement, depuis une quinzaine d'années, des associations se sont créées pour dispenser des formations pour ces musiques exclues des conservatoires. Un certain nombre, pour marquer leurs spécificités, se sont d'ailleurs réunies au sein de la FNEIJ, Fédération nationale des écoles d'influence jazz et des musiques actuelles (voir encadré). La plupart sont toujours en situation fragile...

Les succès d'estime ne remplacent ni la légitimité officielle, ni la monnaie sonnante et trébuchante, seules garanties de l'avenir de ces structures. Ne peut-on pas imaginer qu'enfin, les collectivités fassent davantage le pari de la confiance, passent des contrats avec les nombreux professionnels qui, n'hésitant pas à prendre des risques, s'attachent à rester au plus près de la demande ? Conventions, contrats d'objectifs, voire délégation de service public offrent des cadres à ces évolutions. →

**studios
de virecourt**

UN IMPACT CERTAIN EN ZONE RURALE

Situation

Une ancienne ferme à Benassay, commune de 700 habitants, à 25 km de Poitiers

Initiateurs

Catherine Champagne, chargée de promotion pour des salles de spectacle et des maisons de disques et Marc-Antoine Lamouche, régisseur

Objectifs

Offrir à des musiciens (ou à des artistes de théâtre ou de danse), l'opportunité de travailler (enregistrer, préparer un spectacle...) dans un lieu équipé, confortable, situé à la campagne

Montage

- Aide technique de l'Agence des lieux musicaux (étude acoustique par un spécialiste)
- Rôle d'intermédiaire du maire auprès du conseil général et du conseil régional
- 2 prêts bancaires (caution de l'IFICS, Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles)

Investissement (1933-1994)

- Subvention d'investissement = 800 kF (ministère de la Culture, conseil général, conseil régional)
- Investissement personnel = 2 MF

Équipement

Salle de répétition-spectacle (210 m², capacité 450 personnes, scène 70 m²) + studio d'enregistrement numérique 24 pistes (28 m², cabine 16 m²) + espace détente (75 m²) : salon, billard, baies vitrées, terrasse en pleine nature

Structure juridique

Une SARL + une association une SCI (propriétaire de la ferme)

Activités

- Location des espaces : enregistrement live, show-case (avant-première de spectacle)...
- Diffusion occasionnelle, concerts (tous styles) + spectacles pour enfants
- Restauration. Hébergement en prévision

Collaborations ponctuelles

Ingénieurs du son ou intermittents de studios d'enregistrement ou salles de concerts (projet d'un stage de manager avec le Confort Moderne)

Clients

- Des artistes connus (Skunk Anansie, les Innocents, Bertignac) aux groupes locaux
- Associations (location de salle)

Contact : 05 49 54 21 00

LOISIRS DES UNS, METIERS DES AUTRES

Il y a vingt ans, les fondateurs de Musiques Tangentes furent parmi ces pionniers qui surent inventer des pédagogies adaptées. « On s'est créé à l'époque où il n'y avait rien, rappelle Bruno Mauguil, directeur. Lorsque nous avons été expulsés de Sèvres, toute la population était avec nous. Au concert de soutien à l'Olympia, 5 000 personnes se sont déplacées. Aujourd'hui, basés à Malakoff, on répond toujours autant à la demande : un de nos adhérents est un retraité qui n'avait pas trouvé de place au conservatoire dans la classe de saxophone. Mais les soutiens suffisants se font toujours attendre... »

Car rappelons que, majoritairement autodidactes, les pratiquants des musiques actuelles sont rarement élèves de l'enseignement agréé des conservatoires. Pourtant, il serait erroné d'en déduire qu'ils sont réfractaires à l'idée d'apprentissage. En fait, c'est l'absence de réponses appropriées qui les a conduits à désertier les lieux officiels : la pédagogie utilisée pour des cours de piano individuels ne peut s'appliquer à un groupe ; les normes harmoniques utilisant l'électro-amplification sont éloignées de celles de l'establishment musical ; la transmission s'effectuant souvent

grâce à des pairs, l'envie de se perfectionner par des cours ne vient qu'après une pratique spontanée ; jouer de la musique non écrite est en décalage avec l'acquisition systématique du solfège ; la réaction positive d'un public vaut la réussite à n'importe quel examen...

Tenant compte de ces quelques caractéristiques, c'est dans les Yvelines qu'est née, au début des années 90, la première formation collective d'accompagnement à la répétition, cet acte qui s'exerce de manière si particulière pour les musiques actuelles (voir encadré). Son succès montre que si, comme le constate Louis Chrétiennot, auteur d'une évaluation sur le dispositif, « le premier souci du musicien n'est pas de se former, mais de répéter quelque part », les groupes ne demandent parfois pas mieux que l'on s'intéresse à eux, encore faut-il aller les chercher et leur proposer quelque chose. Assurée par des musiciens reconnus, cette formation originale ne recherche aucunement à professionnaliser des amateurs dont la pratique se situe sur le registre du plaisir et de la passion. Mais en prenant pour base leur répertoire, en leur apprenant à maîtriser le son, à mieux jouer ensemble, elle leur donne une chance de progresser et de construire un parcours artistique à partir

MUSIQUES
Tangentes

UNE QUALITÉ D'ENSEIGNEMENT

Situation
Suite à l'expulsion de Sèvres (92) en 1993, après 15 ans d'activités, transfert à Chaville et Malakoff (92) dans des bâtiments anciennement désaffectés

Initiateurs
Un collectif de musiciens bénévoles

Objectifs
Du projet initial des locaux de répétition, mise en place et développement d'ateliers musicaux selon la charte de la FNEIJ, Fédération nationale des écoles d'influence jazz et des musiques actuelles (voir p. 47)

Investissement (1996-Malakoff)
- Fondation Générale des Eaux sur l'aménagement du local de 50 m² = 80 kF (10 % du total des investissements)
- Crédit DRAC Ile-de-France sur matériel pédagogique = (190 kF sur un budget de 700 kF, 90 kF utilisés)

Équipement
3 salles individuelles (rez-de-chaussée) + 1 local de répétition (sous-sol) + 1 local de 50 m² équipé d'une cabine-son + 1 local MAO

Structure juridique
1 association + 1 SCI (propriétaire des bâtiments)

Activités
Cours d'instruments (du violon à la basse), travail d'orchestre, ateliers (MAO, chant...), théorie musicale, initiation à la composition, big-band, accompagnement de groupes, éveil rythmique ou jardin musical, formation professionnelle

Personnel
1 directeur + 1 secrétaire (3/4 temps) + une trentaine de musiciens professeurs

Usagers
200 élèves amateurs et professionnels
30 classes de la région parisienne

Tarifs
- Forfaits trimestriels d'enseignement : de 715 F à 5 588 F
- Location de studios : de 65 à 80 F/h

Contact : 01 40 84 80 09

UNE FORMATION D'ACCOMPAGNEMENT A LA REPETITION

Initiateur

Art Scénique 78, devenu, depuis sa fusion avec Ravive, le CRY (Centre de ressources yvelinois) pour la musique. Réseau regroupant aujourd'hui 24 lieux de répétition et/ou de diffusion adhérents, le CRY cherche des actions pour développer les musiques actuelles selon une philosophie de service public.



Objectif

Répondre aux attentes de groupes amateurs constitués du département au niveau du quotidien de leurs pratiques.

Public

D'une dizaine de groupes amateurs par an au début, à une trentaine aujourd'hui. 75 % ont entre 17 et 30 ans, 40 % ont une activité salariée (étude statistique réalisée sur une cinquantaine de groupes).

Recrutement

Relais d'information assuré par des responsables de lieux de répétition
Pas de sélection au niveau artistique, mais le groupe doit disposer d'un répertoire suffisant et cohérent.
Réunions de préparations - signature d'une convention entre le groupe et le CRY.

Contenu

6 séances de 3 heures, réparties sur plusieurs mois sur le site de répétition du groupe (réglages de chaîne d'amplification, équilibre des niveaux sonores, structuration des morceaux des groupes...) + 1 journée de stage scène-son
Possibilité de formation spécifique : rythmique, chant...

Personnel

Une dizaine de formateurs musiciens professionnels. Mise en place de formation de formateurs depuis 1996.

Coût

Budget annuel moyen des coûts directs de formation entre 100 et 150 kF
Coût pour les groupes = 10 % des coûts directs de la formation

Partenaires du CRY

Conseil général et ADIAM 78, DRAC Ile-de-France, FCM (Fonds pour la création musicale), FAS, DDJS (Jeunesse et Sports)

Contact : 01 39 73 55 50



« Les formateurs sont des accoucheurs de sensibilité musicale. »
Thierry Duval, directeur du CRY pour la musique



de leurs sensibilités propres au lieu de reproduire des modèles. Si des formules comparables ont été mises en place au Florida d'Agen sous les intitulés de « répétition accompagnée » ou de « répétition dirigée », l'offre de formation collective reste quasiment inexistante.

Finalement, des initiations instrumentales au perfectionnement technique, en passant par le conseil sur le travail de groupes ou l'aide à la création ou encore à la diffusion, les services susceptibles d'intéresser les musiciens amateurs sont multiples. L'idée de leur proposer des prestations de qualité est une idée récente qui suppose de faire appel à de nouvelles compétences professionnelles. Or, fréquemment, l'absence de personnel permanent comme les manques de qualification, constat d'ailleurs repris par certaines DRAC, sont un frein au développement même des lieux de pratiques de musiques actuelles.

Formateurs, enseignants musiques actuelles, régisseurs de studios, musiciens encadrants... autant de nouveaux métiers qui se cherchent. Acquis la plupart du temps au fil de parcours atypiques, marqués par l'autodidactisme, leurs savoir-faire spécifiques attendent des cadres de formation, des statuts afin de déboucher sur des emplois de droit commun.

Des profils de postes spécifiques et variés

Si l'on part de l'idée que la vie d'un lieu de répétition ne se réduit pas à des questions de gardiennage, des savoir-faire artistiques, pédagogiques, techniques, administratifs et institutionnels sont indispensables.

Dans un studio performant, l'utilisation et l'entretien du matériel ou des instruments ne s'improvisent pas, *a fortiori* s'il s'agit de consoles informatiques. C'est le domaine du régisseur technique. Celui de l'apprentissage est du ressort du musicien professionnel. Sa mission pédagogique repose sur une activité artistique, gage de sa crédibilité. S'adapter à des styles musicaux variés ne peut se faire sans une large culture musicale. La connaissance des mécanismes économiques et juridiques de la profession facilite l'orientation de ceux qui sont tentés par une carrière. Intégrer le lieu dans la cité, prendre part à des actions menées dans des quartiers sensibles, établir des passerelles avec les écoles de musique demandent des aptitudes pour le dialogue avec les partenaires locaux...

Des formations en réseau

« Rares sont les professionnels qui parviennent à trouver un équilibre entre la scène et l'enseignement pour vivre de leur art. Ils se produisent "au noir" ou sont bénéficiaires du RMI, se retrouvant

ainsi hors du champ social, privés de la reconnaissance de leurs compétences musicales », rappellent les responsables de l'ARA. Et c'est à cette association que revient le mérite d'avoir expérimenté la première formation de musiciens-encadrants en 1995 (cf. encadré). À l'issue des deux premières sessions, l'ARA a identifié deux profils de postes différents : musicien-encadrant d'un lieu de pratiques de musiques actuelles et musicien-encadrant d'ateliers musicaux au sein d'une structure. Sur ce second profil, les stagiaires peuvent devenir par exemple responsables d'un secteur « musiques actuelles » d'une association socioculturelle, musiciens-intervenants pédagogiques...

Précédée d'un repérage des projets naissants, véritable prospection pour évaluer les débouchés éventuels, la formation se prolonge par un suivi des stagiaires pour leur mise à l'emploi. Cette démarche connectée au terrain a permis d'offrir à 20 des 27 stagiaires (sur les deux ans) des perspectives tangibles d'embauche, en général à temps partiel afin qu'ils soient en mesure de poursuivre une activité artistique.

La formation de musiciens-encadrants prévue à partir de septembre 98, toujours portée par l'ARA, bénéficiera aussi du concours du CRY des Yvelines, de Trempolino (Nantes), et du Florida (Agen). Ces



Objectif
Former des professionnels de l'encadrement de lieux de pratiques musicales, les accompagner individuellement dans la recherche ou la création de leur emploi, leur donner ainsi des perspectives concrètes d'insertion professionnelle

ment de lieux de pratiques musicales, les accompagner individuellement dans la recherche ou la création de leur emploi, leur donner ainsi des perspectives concrètes d'insertion professionnelle

Public

Musiciens confirmés, en priorité en difficulté d'insertion : demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires du RMI, mais aussi bénéficiaires du régime intermittent du spectacle ou salariés en congé individuel de formation

Rémunération

Les stagiaires sont rémunérés au titre de la formation professionnelle

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MUSICIENS ENCADRANTS DES PRATIQUES DE MUSIQUES ACTUELLES

Contenu (3^e session 1998)

- Formation musicale et pédagogie (350 h) : techniques instrumentales, lecture rythmique, harmonie, analyse musicale, pédagogie appliquée...

- Elaboration et concrétisation du projet professionnel (815 h en alternance sur le site du projet et au centre de formation) : production de spectacles, visites de lieux existants, psychopédagogie et en fonction des profils de postes : méthodologie de projet, budgétisation d'une action, technique vocale, écriture informatique de partitions...

Résultats des mises à l'emploi

(2^e session mars-juillet 97)

- Salaires compris entre 3 500 F et 4 000 F nets mensuels pour un emploi à mi-temps. Pour les postes de vacataires, les tarifs horaires s'échelonnent de 90 à 130 F nets/h

- 3 postes à mi-temps, CDD renouvelable (Communes adhérentes de Culture Commune, association Live de Roubaix) + 1 poste à 3/4 temps, CDI (service culturel de Limoges) + 1 poste à plein temps, CDI (MJC d'Halluin) + 1 poste rémunéré actuellement par des cachets intermittents (entreprise de production parisienne)

- 6 projets en cours de concrétisation

Validation

Diplôme interne dans l'attente d'une homologation nationale prévue à l'issue de la 3^e session (98/99)

Partenaires

DDTEFP, conseil régional, DRAC, SACEM, Caisse des dépôts et consignations

Contact : 03 20 89 63 70



quatre structures ont cosigné cette 3^e session dans son contenu, son déroulement et son évaluation.

Des statuts inadaptés

Ces démarches ouvrent donc des portes pour l'insertion professionnelle de musiciens, mais aussi pour de jeunes diplômés en développement culturel. Mais pour quel cadre statutaire ?

Comme il n'existe pas actuellement de diplôme de musiques actuelles, et que « l'actuelle filière de la fonction publique territoriale ne reconnaît guère que les détenteurs de DE (diplôme d'État de professeur de musique) ou du DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant) », constate Gérard Authelin, auteur d'une étude sur la formation de musiciens, les conservatoires municipaux par exemple ne peuvent embaucher des enseignants musiques actuelles. Dans la pratique, lorsque des encadrants de lieux de pratiques sont recrutés par des collectivités, ils ont en général un statut de contractuel. La question des statuts des personnels au sein des municipalités est intimement

liée à celle des modes de gestion des équipements territoriaux. Comme le souligne Mohamed Bedjouli, responsable de la Cuisine (voir p. 44) : « *Le système de la régie directe ne présente pas que des avantages. Il rend complexes les modes de recrutement. Actuellement, je suis embauché en tant que contractuel pour 3 ans, ensuite je suis censé passer le concours "d'attaché", mais ça ne correspond pas à mon métier.* »

D'un autre côté, rémunérer des musiciens-formateurs en tant qu'intermittents n'est pas sans poser problème. Bruno Maugil directeur de Musiques Tangentes (voir p. 48), s'indigne : « *Notre trentaine de musiciens professeurs ont tous une expérience de la scène, c'est pour nous un critère de recrutement. D'après le code du Travail, le statut d'enseignant rend obligatoire un CDI, ce qui est bien sûr incompatible avec le statut d'intermittent. À cause de la loi qui oblige les artistes à choisir leur camp, la scène ou la formation, nous avons dû licencier certains de nos intervenants. On est en pleine contradiction et surtout fragilisé !* »

Des pistes de solution

Plusieurs démarches en cours devraient aboutir à des pistes de solution pour sortir de ces impasses.

Un des axes du groupe de travail « pratiques amateurs » de la Commission nationale des musiques actuelles, en place depuis le début de l'année, vise précisément à étudier la compatibilité de ces statuts dans certains cas. Les propositions sont attendues pour fin juin.

Au terme de la 3^e session de sa formation, l'ARA va déposer une demande d'homologation auprès du ministère de la Culture. Bien que des pourparlers soient en cours pour définir un cadre d'emploi, Claire Lengrand de l'ARA reste vigilante :

« *Si la reconnaissance de l'État se vérifiait par la création d'un diplôme de formateur de musiques actuelles (type certificat d'aptitude, niveau II), certains directeurs d'école de musique auraient la possibilité d'embaucher dans le cadre de la fonction publique territoriale des musiciens formés. C'est donc une avancée en terme de service public, mais, si la réflexion porte uniquement sur la filière "collectivités territoriales", sans*

UNE ETUDE D'UN DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN AUX NOUVEAUX EMPLOIS ARTISTIQUES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Financée par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, la Caisse des dépôts et consignations, le département du Nord, une étude portant sur la constitution d'un dispositif régional de soutien aux nouveaux emplois artistiques a été réalisée par l'ARA entre décembre 96 et novembre 97. Claire Lengrand, chargée de l'étude, s'est attachée à des objectifs opérationnels. Elle présente certains des éléments nécessaires à la mise en place sur un site expérimental d'un **groupement d'employeurs** mutualisant des postes de musiciens encadrants.

D'autre part, cette étude dégage aussi des pistes concrètes pour développer les espaces de pratiques musicales :

- **Valider la formation** d'encadrants de lieux de pratiques

Défendre une homologation de la formation de musiciens encadrants, en veillant à ce que d'une part, elle soit en

phase avec la réalité des parcours individuels des musiciens, d'autre part à ce qu'elle facilite le recrutement aussi bien pour les collectivités locales que pour les associations socioculturelles.

- Soutenir et **accompagner les musiciens encadrants en postes**

Favoriser l'insertion des personnes formées, accompagner les encadrants en poste, proposer des formations complémentaires, travailler à la configuration d'un métier repéré.

- Mettre en place une **coordination régionale des projets existants et émergents**

Organiser en partenariat avec les structures de formation existantes des échanges de compétences et de savoir-faire entre musiciens et porteurs de projets.

- Constituer une **plate-forme d'experts élaborant un guide**

Réunir les savoir-faire locaux, voire nationaux en vue de l'édition et de la diffusion d'un guide conçu comme un outil méthodologique pour

la création et le développement d'espaces de pratiques des musiques actuelles, qu'ils soient initiés par des collectivités locales ou des porteurs de projets privés.

- Prendre en compte la **politique de soutien aux nouvelles activités (emplois Jeunes)**

Profiter de cette politique à condition de ne pas limiter l'accompagnement aux lieux de pratiques aux seules associations bénéficiant des créations d'emplois pour les moins de 26 ou 30 ans.

- Étudier la **solvabilisation des activités**

Encourager la concertation entre État, région, département en vue de soutenir et d'inciter les collectivités locales à travailler en intercommunalité pour réaliser des économies d'échelle.

Actuellement, l'appui local aux projets et une coordination sur le département du Nord sont en partie financés. Les autres points sont en attente.



envisager des possibilités de délégation, ne pénalise-t-on pas les nombreuses structures socioculturelles qui ont déjà des difficultés à financer ces postes assimilés au niveau III ? Il leur sera difficile de recruter.

D'autre part, une homologation dans des cadres diplômants déjà existants soulève des inquiétudes : ce type de diplôme ne risque-t-il pas de se trouver déconnecté de la réalité par l'absence de prise en compte des parcours individualisés ? Pour ces raisons, l'éventualité d'un troisième diplôme sous couvert des ministères de la Culture et Jeunesse et Sports semble la piste la plus intéressante.

Enfin, si le programme Nouvelles activités et développement des emplois pour les jeunes lève une partie des obstacles liés à la création de postes, il faut garder à l'esprit que tous les profils de poste ne pourront être concernés. Ceux d'intervenants ou encadrants en MAO semblent les mieux indiqués. Et surtout, ces emplois ne doivent pas se substituer à des emplois déjà existants dans ce domaine, car le risque est de précariser un secteur déjà fragile. »

Pour un soutien régional des projets et des emplois

Les états des lieux des locaux de répétition réalisés dans le Nord-Pas-de-Calais (par Domaines Musiques) et la Haute-Normandie (par le C2R), pour ne citer que ces deux exemples probants, mettent en avant la sous-utilisation et les problèmes de gestion de ces équipements. Leur potentiel, notamment en terme d'emploi, est loin d'être optimisé. Et chacune de ces deux régions recense plus d'une quinzaine de projets à venir. C'est pourquoi l'ARA, en parallèle de sa seconde session de formation, a mené une étude pour proposer des outils susceptibles de soutenir ces nouveaux emplois au niveau régional (cf. p. 51). Pour lancer une politique incitative à l'emploi en direction des villes, l'ARA préconise un groupement d'employeurs. Deux villes voisines par exemple pourraient se

regrouper pour embaucher un musicien intervenant et se partager son temps de travail. Il s'avère que le retard pris dans la création de certains postes peut s'interpréter comme une insuffisance de conseils autour du montage de ces lieux de pratique. D'où l'idée de fédérer les ressources, de mettre en réseau les savoir-faire de la région pour soutenir la montée en charge progressive des équipements. À moyen terme, l'objectif serait même de constituer une plate-forme de formation.

Des préoccupations comparables animent le C2R, qui préconise de concentrer les aides à la création, plutôt que de financer sporadiquement des centaines de petits dossiers. Il pourrait envisager la création d'un fonds régional d'intervention estimé à 1 MF, destiné à soutenir l'émergence de deux à trois nouveaux projets par an. « Le travail de tous ceux qui ont commencé à défricher le terrain semble aujourd'hui porter ses fruits, s'enthousiasme Dominique Piednoël. La Haute-Normandie, portée par une volonté politique forte, relève à son tour la tête. » Ce vent d'optimisme soufflera-t-il sur d'autres régions ?

Optimiser le fonctionnement des lieux de pratiques de musiques actuelles, soutenir l'émergence de nouveaux projets revient à répondre à la demande pressante du public tout en générant des perspectives d'emplois. L'état de pénurie ne rend pas utopiques ces ambitions. ■

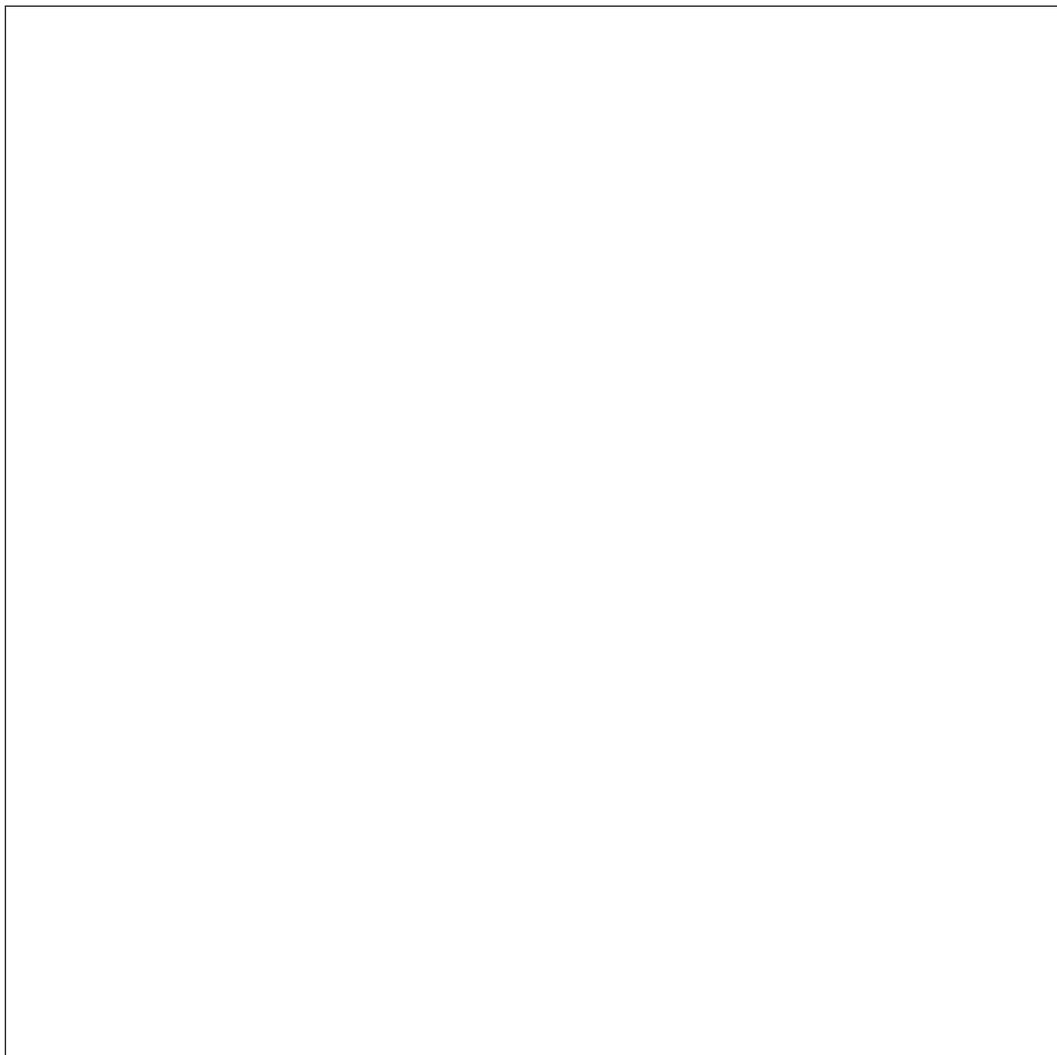
Atelier à Musiques Tangentes - Photo : Bruno Mauguil



SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- *Lieux de vies musicales*, dossier-guide réalisé par Opale. Ce document renvoie à une bibliographie plus complète
- *La formation de musiciens pour le développement de la pratique des musiques actuelles*, étude réalisée par Gérard Authelin pour le compte de la Culture et de la Communication, direction de la musique et de la danse, octobre 1997
- *Évaluation des formations du Centre de ressources yvelinois pour la musique*, étude réalisée par Louis Chrétiennot, décembre 1996
- *Fusibles, dossier : les lieux de répétition, l'encadrement, quels profils ?* n° 4 et 5
- *État des lieux des locaux de répétition de la région Nord-Pas-de-Calais*, réalisé par Domaines Musiques (enquête de Valérie Hottelot), décembre 1997
- *Charte de la FNEIJ*, Fédération nationale des écoles d'influence jazz et des musiques actuelles
- *Créer une école de musique, la Lettre de l'acteur rural*
- *Le Fil d'Ariane*, bulletin de l'Ariam Ile-de-France, dossier hors-série, Réflexions autour des activités musicales amateurs, avril 1998
- *Hommes & Migrations*, n° 1205, p.116-119

L'ensemble des articles cités sont disponibles gratuitement sur simple demande de nos lecteurs.



et les **Rencontres Professionnelles de Bollène**

21/07 à 9h30 **débat** : «la musique française à l'exportation»

concerts Cook *the* Linaar, Pierre Schott, Passione a tre voci,
Blankass, Barbara Luna

22/07 à 9h30 **débat** : «le financement des lieux de spectacles»

concerts X-Eff, Daran, Xavier Philipps, Faton Cahen

23/07 à 9h30 **débat** : «le financement de la création et
de la diffusion par les collectivités territoriales»

concerts Victor et Eux, M, Yan Tiersen, Alexandre Varlet,
Trio Elysées, les Têtes Raides, Debora Seffer Quartet

Accès gratuits aux professionnels, informations au 01.42.18.17.17

Le Droit à l'Initiative, prolongations du match

Opéra de quat'sous - Fondation Jacques Gueux



Dans la lettre *Culture & Proximité* n° 7, nous avons proposé d'ouvrir un débat sur Le Droit à l'Initiative à partir de l'expérience du Sous-Marin de Vitrolles. Cela sur la base d'un long texte d'analyse du parcours de ses fondateurs, entrecoupé de quelques réflexions sur les blocages s'opposant à son développement, éclairant un conflit certain entre la légitimité issue du scrutin majoritaire, et celle née du plébiscite par une partie de la population des activités socioculturelles conçues par des professionnels de la société civile.

Ce débat, nous n'avons pas l'intention de l'enterrer sous le boisseau.

Nous reprendrons certainement dans les prochains numéros quelques raisonnements théoriques, mais préférons dans ce n° 8 présenter un choix de témoignages, qui rejoignent la même problématique, et parlent d'eux-mêmes.

Nous en avons reçu d'autres, mais préférons pour l'instant les taire, car dans l'esprit des auteurs de ces initiatives, un espoir persiste encore de voir aboutir leurs négociations avec les pouvoirs publics. Dès lors une publication de leurs difficultés risquerait d'envenimer les humeurs. Voici donc trois témoignages. Le premier se rapproche de l'histoire du Sous-Marin, puisqu'il s'agit de la dénégarion, au moment où un équipement musiques actuelles va s'ouvrir à Colmar, d'un travail mené par des acteurs associatifs depuis de longues années. Le deuxième témoignage renvoie au « nomadisme forcé » (et forcené) du Théâtre du Campagnol dont nous nous étions fait l'écho également dans *Culture & Proximité* n° 7 : l'association « Une ville se raconte », créée par des habitants lors du passage du Campagnol à Châtenay-Malabry, vient d'être éjectée de ses locaux.

Le troisième témoignage est celui du Café des Arts à Grenoble (que nous aurions pu relier également à notre dossier sur Rhône-Alpes, puisqu'il est l'un des instigateurs du regroupement d'un ensemble de petits lieux de spectacle sur la région), qui peine à admettre l'incompréhension de la machine administrative devant l'engagement de bénévoles à progressivement créer de l'emploi sans pouvoir assumer l'ensemble des règlements et des prélèvements qui s'abattront sans préavis sur des initiatives locales.

Alors, en essayant de ne pas trop nous énerver en constatant le peu de considération dont ils sont l'objet, laissons fuser un peu l'amertume, la colère ou le désarroi de ces porteurs d'initiatives sans droits mais pourtant pleins des devoirs qu'ils se sont donné sans les conseils de personne. Partageons ces sentiments avec eux, et si d'aventure l'envie nous vient de leur adresser un message de sympathie (ou mieux, des propositions concrètes de soutien), n'hésitons pas.

Tract édité en mai 98
par la Fédération Hiéro Colmar
Un maire interpellé par la jeunesse de sa ville

Un lieu avant d'être vieux

La Fédération Hiéro Colmar, regroupement d'associations et d'énergies au service du collectif, se bat depuis plus de cinq ans pour la création d'une salle de musiques nouvelles, LE KRAKEN, afin qu'un maximum de concerts, séances de cinéma, expos, fêtes... animent Colmar. Mais depuis janvier 1998, la Mairie a détourné le projet du KRAKEN initié par et pour les jeunes, lui préférant une régie municipale où il ne se passe absolument rien. Après un premier rassemblement gagnant orchestré le samedi 28 mars au centre-ville, une pétition de milliers de signatures, des kilos de cartes postales envoyées à M. Gilbert Meyer, l'écho de la rue est devenu le cri d'une jeunesse et aujourd'hui de la ville entière. Et maintenant que la salle vide bronze sur le site du Grillenbreit, la municipalité continue de jouer l'asphyxie. Le maire refuse toute discussion avec la jeunesse de SA ville, les associations, utilisatrices du lieu, ne sont pas prises au sérieux, l'impasse demeure et notre patience se traduit en action militante car la politique de l'autruche n'est pas une solution et nous attendons toujours qu'un vrai dialogue constructif entre les jeunes et Monsieur le Maire s'instaure enfin pour de bon.

Fédération Hiéro
7, rue de la Lauch - 68000 Colmar
Tél : 03 89 41 01 81 - Fax : 03 89 41 19 16



Acte de repentance

Monsieur le Maire,

Au nom de tous les jeunes citoyens qui ont préféré être acteurs de la vie culturelle de Colmar, plutôt que d'être de simples consommateurs attachés au crochet de votre bonne volonté, nous aimerions faire acte de repentance.

Excusez-nous tout d'abord d'avoir créé des associations indépendantes de toutes considérations politiques et réunies à ce jour en une fédération solidaire, qui vit grâce à la passion et à l'enthousiasme de bénévoles.

Excusez-nous ensuite d'avoir demandé à vos services municipaux une aide financière nécessaire aux besoins de nos activités, n'ayant pas compris que les nouvelles musiques, destinées à une jeunesse qui vit toute l'année à Colmar, méritaient cinq fois moins d'investissement qu'un théâtre, et moins encore que le plaisir de touristes admirant l'onéreuse façade rénovée du Koifhus.

Excusez-nous toujours, pour les centaines de manifestations culturelles que nous avons proposées durant plusieurs années, de l'expérience que nous avons désormais et qui nous vaut la confiance d'un public varié ainsi que de nos autres partenaires, mais qui, selon vous, ne constitue pas une preuve suffisante de notre aptitude à gérer un lieu dont nous sommes pourtant les initiateurs. Ce lieu, qui n'est aujourd'hui que quatre murs vides dans l'attente d'une vie, ce lieu que nous avons accouché, à force de travail et de persévérance, avec la collaboration de la mairie et dans une confiance totale en elle qui nous vaut aujourd'hui bien des désillusions. Ce lieu est orphelin, abandonné à une équipe municipale (c'est-à-dire bien sous votre main) et néophyte, à l'efficacité déjà mise à mal durant deux mois d'inactivité, alors que le Kraken pourrait déjà s'épanouir.

Excusez-nous, enfin, de continuer à proposer des concerts, des expositions, des séances de cinéma, ou toute autre manifestation à but culturel, dans les bars et partout où vous nous laissez encore nous exprimer librement, chez tous ceux qui jugent, contrairement à vous, que les jeunes ont le droit d'assister à des manifestations apportées par certains des leurs, plus proches d'eux et de leurs véritables attentes.

Soyez pourtant assuré que tant que vous nous laisserez survivre, nous récidiverons, poussés par notre rêve inaltéré, qui est celui de voir une ville de Colmar où la jeunesse puisse être fière de se prendre en charge elle-même, et de se divertir sans attendre indéfiniment que vous ne vous en occupiez...

Puissiez-vous, Monsieur le Maire, faire l'effort de nous comprendre et de bien vouloir nous pardonner...

Unité de Lutte pour le Kraken

Un communiqué de l'association
« Une ville se raconte », Châtenay-Malabry, 4 juin 1998
Un maire évacue une initiative concernant un millier d'habitants

Le démantèlement de l'action d'Une ville se raconte, dans et hors les murs du théâtre "La Piscine", donne le coup de grâce à un projet culturel de dix-huit ans.

« Une ville se raconte » est une association loi 1901, créée en 1980 à Châtenay-Malabry sous l'impulsion du Théâtre du Campagnol et des habitants de la ville. Cette rencontre permet la transformation – avec un apport financier conséquent de l'État – d'une piscine désaffectée en théâtre populaire : un lieu de formation et de création théâtrales accueillant pour tous... Avec l'arrivée de la Cie Le Chapeau Rouge en 1992, à la suite du Théâtre du Campagnol, le projet culturel se poursuit.

Le travail mené par « Une ville se raconte », conjointement aux artistes en résidence, apporte une réponse associative à la demande culturelle locale : sensibilisation aux arts du cirque et au théâtre dans les quartiers (depuis 1992, 12 terrains d'acrobatie ont touché 1 000 jeunes), dans les écoles (en 1997/98 : 17 ateliers, recueil de la mémoire populaire – 250 récits –, formation des amateurs – 5 000 participants en 18 ans –, événements festifs et créations avec les professionnels du lieu... avec le concours de nombreuses associations de proximité, de structures culturelles, de tous les établissements scolaires de la ville et plusieurs de la région, des centres sociaux, des bibliothèques, des instituts spécialisés, des services municipaux, des partenaires privés... avec l'aide et la reconnaissance de la DRAC (ministère de la Culture), du Fonds d'action sociale, du rectorat de Versailles, du conseil général des Hauts-de-Seine, et jusqu'à aujourd'hui de la ville de Châtenay-Malabry.

À la suite du dernier changement de municipalité, des négociations et des compromis ont permis de maintenir, sous l'égide de la Scène Nationale « Les Gémeaux » de Sceaux (92), le projet indépendant d'« Une ville se raconte » et du Chapeau Rouge : irriguer un quartier par un lieu de création et de pratique artistiques ouvert et rayonnant en banlieue sud, le Théâtre la Piscine.

Pendant deux saisons difficiles, nous avons résisté à des conditions de fonctionnement restrictives, parfois humiliantes. Nous y sommes parvenus, en travaillant également avec la Direction régionale des affaires culturelles à la création d'un équipement culturel de proximité dans une usine désaffectée, propriété de l'Office public départemental HLM des Hauts-de-Seine jouxtant le théâtre.

Une lettre de M. Siffredi, maire de Châtenay-Malabry, nous informe aujourd'hui que l'association « Une ville se raconte » doit quitter les lieux. L'irrévocabilité de cette décision est confirmée lors d'un entretien, ainsi que l'arrêt du projet de l'usine (l'accord du maire pour une étude préalable avait pourtant été communiqué au ministère de la Culture). Les justifications invoquées sont inconsistantes et cherchent à discréditer une action dont le sérieux n'est plus à prouver.

Le coût moral et social de l'éradication d'une action culturelle de dix-huit ans est énorme, sans aucun doute. Il est aggravé par des mises au chômage. Un tel gâchis est-il concevable au moment où les habitants des banlieues ont besoin de lieux où se retrouver, inventer, créer ensemble ? Pourquoi détruire un projet qui fonctionne au prix d'un timbre-poste par Châtenaysien et réduire au silence un quartier de banlieue ?

Nous restons responsables du public, des 800 à 1 000 adhérents, jeunes et scolaires que nous rencontrons chaque année, ainsi que de la survie du tissu culturel et social à Châtenay-Malabry !

Une ville se raconte - Photo : Ralph Louzon



UVSR - Théâtre La Piscine
254, avenue de la Division Leclerc
92290 Châtenay-Malabry
Tél/Fax : 01 46 60 00 85 - Email : uvsr@aitern.org

Le Café des Arts face à l'inspecteur du travail
et messieurs TVA, IS et TP

Le bénévolat crée de l'emploi, encore faut-il lui en laisser le temps

Propos d'Emmanuel Galliot, responsable du Café des Arts

PLUS DE QUINZE ANS D'HISTOIRE

En 1975 est créé, sur le quartier Saint-Laurent à Grenoble, un Centre d'accueil culturel et social, soit trois pièces dans un ancien bar désaffecté. Après de multiples micro-initiatives, une orientation artistique est donnée au lieu en 1982 qui devient le Café des Arts.

En 1985, l'équipe engage un chantier de restauration de l'immeuble avec la participation de jeunes et de bénévoles. La reconnaissance et le soutien de la ville de Grenoble, du conseil général de l'Isère et du ministère de l'Urbanisme auront été importants pour le succès de ce « Chantier libre ».

De 1987 à 1995, sont organisés des dîners-spectacle et des animations. Ce sont des années d'apprentissage, de la gestion en particulier. L'équipe passe de 4 à 6 personnes, toujours bénévoles à plein temps. Plusieurs projets d'animation sont lancés en direction des enfants, des personnes âgées, développant le lien entre une population et son patrimoine, lui faisant découvrir l'histoire de sa ville ou les richesses de la chanson populaire. Des musiciens soutiennent le lieu qui leur permet de rencontrer le public de manière différente, la qualité d'écoute de ce qui se passe sur scène étant un des points forts du Café depuis le départ.

De 1991 à 1997, le Café des Arts s'agrandit en récupérant l'espace jouxtant ses locaux, grâce à d'importants apports financiers individuels et à un emprunt bancaire. La programmation bénéficie d'une nouvelle impulsion : priorité est donnée à la chanson française de création ; la place reste grande pour le jazz, les musiques traditionnelles latino, celtiques, orientales. Théâtre, marionnettes, bal et musique de chambre sont les bienvenus. Avec le « Ailleurs » et le Centre de la chanson française à Paris, le Café des Arts de Lyon et bien d'autres « correspondants informels », des relations se nouent, nous rapprochons, comparons, apprécions nos expériences. La fréquentation passe à 9 000 personnes dès 1996, la masse financière supplémentaire dégagée servant à rembourser les emprunts et augmenter les rémunérations d'artistes.

Au cours de ces années, le lieu se professionnalise. Une Association de gestion du Café des Arts se crée pour assumer la partie commerciale du projet et se soumet à la TVA, l'impôt sur les Sociétés et la Taxe Professionnelle. Le Café des Arts CACS continue à gérer les activités culturelles, d'animation et les cours de théâtre.

« En 1993, un contrôle de l'URSSAF requalifie comme travail clandestin tout le travail effectué, sans tenir compte des buts de l'association. Alors que nous affirmons faire vivre l'association, l'URSSAF nous rétorque que c'est l'association qui nous fait vivre. L'interprétation *stricto sensu* des textes de loi ne permet pas aux contrôleurs de comprendre que le bénévolat de dizaines de personnes crée les conditions d'un emploi futur. Aujourd'hui encore cette affaire est pendante en appel.

En 1997, nous obtenons la licence de spectacle. Les permanents deviennent salariés à mi-temps.

De nouveaux obstacles apparaissent depuis que le Café des Arts a pris le chemin d'une régularisation de l'emploi. La reconnaissance du travail effectué par les musiciens, par l'équipe du Café ne peut plus se traduire comme par le passé par des défraiements, eu égard à la taille atteinte par le lieu, eu égard également au monde nouveau dans lequel nous évoluons... 1997 n'est plus 1977.

Cependant nous ne pouvons par nos propres forces ni ne voulons payer toutes les personnes qui œuvrent dans l'association. Pendant l'été 1997, entre deux visites de l'inspecteur du travail, nous proposons de "jouer le jeu" et installons nos batteries pour devenir employeurs, tout en revendiquant le droit de garder une part de fonctionnement bénévole au cœur même du Café des Arts. Celui-ci est essentiel à l'approfondissement du projet culturel, par exemple dans le cadre de la formation artistique dispensée au Café des Arts et l'accompagnement de jeunes talents.

Sous prétexte que des actes commerciaux sont réalisés dans une association, on ne peut lui appliquer les règles de conduite des grosses machines de l'industrie musicale ; assimiler notre lieu à un centre de profit, c'est nier le sens même de cette action, c'est oublier que nous sommes là pour proposer à une population de rentrer dans une démarche d'expression, lui permettre de porter une parole, de poser un acte culturel. Le travail bénévole existera toujours dans le domaine culturel et plutôt que s'en effrayer par méconnaissance de sa juste place, il vaudrait mieux s'en réjouir et l'accompagner.

À l'automne 1997, nous constatons qu'une dizaine d'autres lieux, compagnies, festivals ont été contrôlés dans l'agglomération grenobloise, sur des questions sociales ou fiscales. En effet, l'Isère a été choisie comme département pilote dans la lutte contre le travail clandestin, et une commission départementale tente de mettre de l'ordre dans la profession du spectacle vivant. Au-delà des débats techniques qui diffèrent d'une salle, d'une compagnie à l'autre, débats qui nécessitent d'autant plus de précision qu'ils sont plus techniques, resurgit cette question de cohabitation amateurs/professionnels, bénévoles/rémunérés qui est une question de fond.

Le
Café des
Arts

Centre Culturel et Artistique :
Le Café des Arts
36, rue Saint-Laurent
38000 Grenoble
Tél : 04 76 54 65 31

Ayant entendu tous les points de vue émanant d'interlocuteurs fort divers, tous respectables, je crois que notre pays a besoin qu'une confiance beaucoup plus large soit accordée à ceux qui démarrent, sans assombrir l'horizon de leurs initiatives par des réglementations lourdes et compliquées.

D'un côté, les jeunes doivent créer, avoir des idées, se lancer, mais dès qu'ils mettent un doigt dans le monde bien réel, l'autre face du discours apparaît avec ses 3 kilos de mode d'emploi, d'audits, de rapports en 3 exemplaires. Il ne s'agit pas d'une querelle de l'ordre contre l'aventure, d'une défiance envers les lois. Il est évident que les lois et ceux qui les appliquent garantissent les droits des citoyens contre les déviances toujours possibles.

Au milieu d'une armada de tricheurs habiles, nous, petits lieux, protestons simplement de notre bonne foi pour n'être pas traités tout à fait comme les voleurs que nous ne sommes pas. Nous refusons d'être pris pour des exploités en puissance, tout juste bons à devenir des usines à gaz administratives ou à disparaître.

Quand on connaît la complexité des mécanismes sociaux, financiers, fiscaux – complexité devant laquelle le Café des Arts n'a pas reculé mais qu'il a accueillie progressivement, au fur et à mesure de sa croissance et non d'un seul coup au démarrage –, on se demande qui, aujourd'hui, pourrait disposer de quinze ans pour bâtir un projet, apprendre un métier, souder une équipe.

À Lyon, un Café des Arts (4, rue St-Georges) s'est lancé dans l'aventure voilà cinq ans : l'expérience prouve qu'il est devenu beaucoup plus difficile de créer un lieu car les animateurs doivent d'emblée se battre sur tous les fronts. Pourtant de nombreux musiciens se présentent aux portes, désireux de monter des projets de résidence.

Nous avons cru (et croyons encore) que la qualité réunie de l'accueil, de la programmation, de l'architecture, des relations avec les artistes pouvait toucher le public et lui apporter beaucoup. Dans une époque de spécialisation à outrance, où la vue d'ensemble est moins facile à élaborer qu'autrefois, l'expérience artistique a la force de bousculer de l'intérieur les barrières de la peur, du découragement, et renouvelle les relations entre les hommes, leur vision (ou leur audition) du monde.

Pour que cette action créatrice soit proposée à tout homme, il y faut un climat d'encouragement un peu plus fort qu'actuellement. Serait-il téméraire de proposer que le gouvernement accorde des subventions sous forme de temps, de périodes d'essai, de labels pour lesquels une réglementation particulière, moins contraignante, permette de tester des projets ? La procédure « Chantier Libre » initiée par le ministère de l'Urbanisme comportait un volet "déréglementation" à cause de l'aspect pédagogique et innovant des chantiers retenus : pourquoi ne pas s'en inspirer pour l'aide aux petits lieux ? »

DROIT DE RÉPONSE

Nous ne pouvons clore cette prolongation du débat sur le Droit à l'Initiative sans relever le second épisode de la série des droits de réponse demandés par lettre recommandée avec accusé de réception par l'adjoint au Maire de Vitrolles pour notre précédent article sur le Sous-Marin, reproduit tel quel, dont le contenu, laissé à l'appréciation du lecteur, se passe volontiers de tout commentaire.

« ⑩ Le "Sous Marin" n'a pas respecté la convention qui le liait à la Ville. Celle-ci stipule que l'association doit présenter leur compte visé par un **commissaire aux comptes** et que manifestement, l'association du Sous Marin prétextant avoir remis leurs comptes visés par leur expert comptable n'ont toujours pas compris qu'un commissaire aux comptes engage sa responsabilité s'il vise un compte. Ce qui n'est pas le cas.

A ce jour, l'association a été incapable de faire viser ses comptes par un commissaire aux comptes.

→ Suite à plusieurs arrêtés municipaux, l'un visant à fermer les Sous Marin pour raison de sécurité après le passage de la commission de sécurité qui décida de la fermeture au Public, l'autre visant à rendre caduque la convention liant la Ville à cette association, concernant les locaux municipaux la Ville a fait exécuter par voie d'huissier les dits arrêtés.

→ Quant à affirmer que des employés municipaux ont fouillé les archives et les fiches informatiques, c'est mettre en doute la véracité du constat de l'huissier. Par contre, il est exact que trois barrettes de haschich ont été remis à un inspecteur de la police nationale à l'intérieur des locaux suite aux conseils de l'huissier, auteur de la découverte.

↔ En conclusion, une association percevant de l'argent public se doit d'avoir des comptes parfaitement transparents, clairs et valides.

Elle se doit également d'œuvrer pour le bien de la jeunesse et non de promotion : la drogue et la violence.

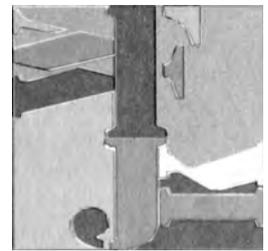
Hubert FAYARD
Premier adjoint au Maire

Annonces

Circulation des artistes et des idées,
échanges entre professionnels hors des
frontières nationales, activités des réseaux
culturels européens, forums interculturels,
nouvelles formations, nouveaux métiers...



CONDAMNÉS À L'ART ?



**centre culturel
du Gallus à Francfort**

“KUNST ALS/STATT STRAFE“

*Hervé Atamaniuk (avec la complicité de
Daniel Rottner, Fritz Mehofer, Michael Siebel)*

Photos : Thomas Lohnes

Étonnante histoire que celle de l'atelier sculpture du centre culturel de Falkenheim Gallus, basé dans un quartier populaire de Francfort. Ouvert depuis août 1992, il est destiné à des jeunes du quartier, immigrés pour la plupart, placés par la Justice. Contraints d'y participer, les adolescents y apprennent à transformer la pierre, le bois et le fer, encadrés par un sculpteur et un pédagogue. Grâce au succès et à la médiatisation de la première exposition publique, l'atelier s'est peu à peu transformé en un espace de création convivial. Et à la surprise de certains, les sculptures régulièrement présentées au public ont trouvé des acquéreurs. Des jeunes frappés d'une exclusion terrible, celle d'une existence sociale sous contrôle de la Justice, sont parvenus à pénétrer le très élitiste marché de l'art.

Hervé Atamaniuk, responsable du réseau Banlieues d'Europe de Strasbourg auquel est adhérent le centre Gallus, et **Daniel Rottner**, son directeur, au-delà du récit de l'expérience nous interrogent : comment passer d'un processus d'accompagnement social par l'art à la production d'œuvres reliée à des circuits économiques ? Jusqu'où a-t-on le droit d'aller trop loin ?

Le centre culturel de la jeunesse de Francfort, organise créations et expositions de sculptures, avec des adolescents placés par la Justice

À l'image de ces lieux culturels typiques des grands villes allemandes, le Centre culturel du Gallus, implanté dans le quartier populaire de Francfort, importante place boursière européenne, propose un « joyeux mélange » d'activités : ateliers de pratiques artistiques, formation... Depuis sa création en 1990, il est ouvert à tous les habitants et accueille aussi bien des réfugiés bosniaques que des jeunes détenus.

Pour toi-même, mais ensemble

Au départ, la question de l'intégration sociale des délinquants juvéniles passait par des travaux d'intérêts collectifs au sein de maisons de retraite, de maisons de jeunes... Le projet de création d'objets et d'œuvres artistiques, initié par **Fritz Meihöfer**, un éducateur fondateur du Gallus, (voir encadré) et **Daniel Rottner**, son directeur, avait une autre ambition. Pour ce dernier, « il s'agissait de corriger les conceptions stéréotypées de la société envers les jeunes exclus et vice versa ; de redonner confiance à ces jeunes au cours d'activités artistiques qui leur sont peu familières, de les libérer des contraintes habituelles de leur quotidien, en les incitant à s'exprimer par une action concrète : la création d'un objet. Soumise au regard des participants, celle-ci devenait progressivement le sujet de discussions spontanées au sein du groupe de travail. "Pour toi-même mais ensemble", telle pourrait être la devise de l'atelier. »

L'art comme punition ?

Après plusieurs tentatives infructueuses de financement, c'est au cours des *Kulturwochen im Gallus* (semaines culturelles du Gallus) organisées à l'initiative de la ville au début de l'année 1992, que le projet peut se concrétiser. Par l'entremise de l'adjointe aux affaires culturelles de la ville de Francfort, la Deutsche Bahn

A.G. (les Chemins de fer), met à disposition un site et un financement de lancement de 30 000 DM (soit 120 000 FF). Dès le mois d'août de la même année, l'atelier se met en place dans un magasin désaffecté de la société de transport, sous la direction artistique du sculpteur **Michaël Siebel** (voir encadré).

Lors de la conférence de presse de présentation du projet, on parlait beaucoup du concept de

Lieu permanent de l'atelier, cet entrepôt abandonné prêté par la Deutsche Bahn A.G. est un refuge éloigné du centre-ville



FRITZ MEIHOEFER, un des fondateurs du Gallus

Né en 1951 à Sulzburg, il étudie les sciences de l'éducation et la sociologie avant de travailler comme enseignant spécialisé auprès de jeunes d'origine étrangère (1978 à 1987). Dès 1989, il a été une des chevilles ouvrières de la mise en place du centre culturel Fakenheim Gallus. À côté de son activité de responsable de projets d'échanges internationaux, Fritz Meihöfer fut le chef de projet de l'atelier sculpture (1992 à 1996).



MICHAEL SIEBEL, un sculpteur engagé



Né en 1951 à Francfort, il entreprend, après une formation de sculpteur, des études à l'école des Beaux-Arts de Stadel. Il vit et travaille en tant que sculpteur indépendant à Francfort. Certaines de ses œuvres, dont *la Grande Diagonale* (1981), *l'Assis* (1985) sont présentées dans des lieux publics de la ville.

Depuis les débuts de l'atelier, il est responsable artistique du projet. En 1996, ses qualités de sculpteur alliées à son engagement social sont récompensées : il est nommé artiste intervenant par la Caisse d'Épargne de Francfort.

Kunst als/statt Strafe (l'Art comme/plutôt qu'une punition), de quoi soulever la polémique ! Les critiques ne manquaient pas de fuser quant au principe du placement de jeunes issus du milieu carcéral dans un atelier d'artistes. Mais la volonté conjointe des partenaires et surtout le démarrage du projet envers et contre tout eurent raison des premiers atermoiements.

Première exposition publique

Au terme de quatre mois de travail, une présentation publique des sculptures est organisée sur les lieux-mêmes de leur création : l'atelier. La présence des partenaires du projet, de journalistes, les questions et l'intérêt non feint du public pour les œuvres présentées firent prendre conscience aux jeunes qu'au-delà des questions relatives aux objets qu'ils venaient de réaliser, c'est leur propre histoire, leurs sentiments, leur personnalité qui étaient interrogés. C'est quasiment à la même période qu'un événement vint dynamiser le fonctionnement du projet en affirmant l'identité de l'atelier, à la fois comme lieu de création et lieu de vie sociale. Les jeunes qui avaient dépassé le temps légalement imparti à leur présence prirent l'habitude de revenir spontanément à l'atelier, de participer aux projets et

donc de s'investir aux côtés des nouveaux arrivants. Les questions polémiques autour de la notion de *Kunst als Strafe* venaient de trouver réponse. Les locaux récemment remis en état par la Société des chemins de fer accueillirent à cette période un groupe composé en moyenne de 12 participants, présents pour leur plaisir ou pour accomplir leur peine.



Les matériaux employés varient en fonction du projet, du métal pour représenter la Bête ou la Cycliste au bois pour la Chaise du président ou encore de la pierre, du marbre ou du basalte...



Damir, 16 ans

« Même si la plupart des jeunes étaient là pour une peine juridique, je me suis quand même bien entendu avec eux. Certains s'étonnaient que je vienne de mon plein gré. Mais ça me plaisait et leurs questions m'étaient égales. »



Yalcin, 20 ans

« C'était un refuge... Je me sentais en sécurité et sûr de moi, mais la rue était plus forte, le parfum de l'argent et ce qui s'ensuit. Si un jour je suis dehors, si l'atelier existe encore, je le soutiendrai de toutes mes forces. »



Alexis, 16 ans

« L'école ce n'est plus pour moi. À l'extérieur, il y a rarement d'aussi beaux sentiments que ceux que je vis à l'atelier. Au mieux, c'est à une fête que je peux me sentir aussi bien. Même si je trouvais un emploi, je continuerais à venir. »

Des expositions à la vente des sculptures, l'atelier du Gallus gagne la reconnaissance des Francfortois

Vendre ou ne pas vendre ?

En octobre 1993, une importante exposition dans l'immense hall de la gare de Frankfurt vient saluer le partenariat de l'atelier avec la Société des chemins de fer. L'événement est largement médiatisé. En 15 mois de fonctionnement, plus de 40 jeunes avaient pris part aux travaux de l'atelier. En mars 1994, à l'occasion d'une autre exposition cette fois dans les locaux du Palais de Justice, une proposition d'achat de l'une des sculptures monumentales réalisées, *le Grand Oiseau* (voir photo), par le Tribunal supérieur du Land de Hesse pose la question de la vente des œuvres. Les bénéficiaires collectés ne pourraient-ils pas résoudre les soucis de financement et laisser espérer la pérennisation de l'atelier ?

Émulation dans l'atelier

C'est dans cette optique qu'avec le soutien de Klaus Schulz, homme d'affaires et collectionneur avisé de la place, sensible au travail mené dans son quartier natal qu'une exposition est fixée au mois de juin de la même année. Cette perspective fait naître une énergie nouvelle au sein de l'atelier : les habituelles discussions pendant la pause-café cèdent la place à une frénésie de travail et à un engagement digne d'une première au théâtre ! Le regard posé sur les sculptures tenait désormais



Une des réalisations de l'atelier commandée par une association de Francfort



Le *Grand Oiseau* est acheté pour 4 000 DM (13 600 FF)

compte de leur éventuelle valeur marchande, déclenchant de multiples discussions sur le thème « Qu'est-ce que l'art ? » Pour préparer l'exposition et procéder au choix des objets et sculptures qui seraient présentées, l'ouverture de l'atelier à des personnes extérieures s'imposa d'elle-même.

Des clients dans la cité

Une fois encore saluée par les médias, cette nouvelle exposition est organisée dans un lieu repéré par les acheteurs : la *Pauluskirche*, une ancienne église. Un véritable catalogue est édité. Si la vente aux enchères des 20 sculptures a rapporté quelque 32 000 DM (109 000 FF), c'est bien la preuve que leur esthétique a su séduire des collectionneurs. Ce succès commercial, le regard attentif porté par le Tribunal sensible aux démarches de peines de substitution, eurent des prolongements : propositions d'expositions, de dépôts auprès de galeristes, de projets d'aménagement de parcs de jeux et d'espaces urbains (voir photo)...

Autant de portes ouvertes pour qu'au-delà du petit monde de l'art francfortois, le centre du Gallus rayonne aussi sur le reste de la cité.

L'expérience exemplaire du Gallus semble apporter une réponse à ceux qui depuis des années tentent grâce à l'art de porter des individus au plus haut niveau possible de l'exigence. Lorsqu'ils s'entendent dire : « Pourquoi faites-vous ? », il leur faudra s'habituer à répondre : « Pourquoi ne faites-vous pas ? » Ne peut-on pas aussi les dispenser de cette question posée comme un sempiternel préalable au « droit de faire » ?

Tülay, 20 ans

« À l'atelier, j'ai réalisé un cactus en grès, qui plus tard a été vendu 900 DM. J'ai appris à me comporter en contrôlant mes sentiments, à me disputer avant de tout de suite me battre. À utiliser des arguments plutôt que les poings. »



Créer un marché légal pour donner droit de cité à des œuvres artistiques produites par des jeunes en difficulté

Extrait de l'intervention de Daniel Rottner,
directeur du centre Gallus aux rencontres Banlieues d'Europe (Strasbourg, 12 et 13 mars 1998)

Le dur travail de la pierre

« Forcés de participer à notre atelier sculpture, les jeunes y travaillent gratuitement. Un artiste sculpteur explique comment aborder la discipline. Peu à peu, la démarche artistique devient pour les adolescents un moyen de se connaître et de canaliser leurs comportements souvent conflictuels. En travaillant une matière qui leur résiste, ils découvrent leurs faiblesses et leur intolérance. À l'opposé, la persévérance leur fait apprécier le sens d'un travail personnel achevé. Le sculpteur peut aussi familiariser les plus intéressés avec le monde professionnel qu'il a lui-même expérimenté en tant qu'artiste.

Assumer ses responsabilités

L'élargissement du programme à des non-délinquants, l'ouverture de l'atelier trois fois par semaine, permettent aux jeunes d'entrer en contact avec des personnes du dehors qu'ils n'auraient pas fréquentées autrement...

Du coup, les rapports de solidarité et de tolérance qui s'instaurent leur offrent des perspectives d'adaptation dans des contextes sociaux autres que l'atelier. Mais, est-ce que ça suffit ? Les travailleurs sociaux, dont je fais partie, font un travail vraiment valable, mais valable pourquoi ? S'il faut trois ans pour qu'un jeune apprenne à communiquer avec un travailleur social, c'est bien, mais qu'est-ce qu'il gagne professionnellement ? Comment prouver la valeur de notre existence ? Que pouvons-nous entreprendre pour leur donner une réelle chance sur le marché du travail ? Soyons lucides, les techniques apprises chez nous sont inutiles sur le marché de la formation. Pourquoi ? Parce qu'en Allemagne, notre système est dual. D'un côté, les entreprises assurent la formation pratique, de l'autre côté, il y a obligation d'assister une fois par semaine à des cours théoriques. C'est dans cette partie très formelle que les jeunes échouent.

Préparer concrètement le futur

Que fait-on des qualités dont ils font preuve à l'atelier telles l'aptitude à endurer un travail physiquement éprouvant, l'envie d'utiliser ses sens, l'attention portée à l'autre ? Rien ! L'incapacité de la société à exploiter le potentiel de la jeunesse me désole. J'ai donc pensé qu'il fallait créer un marché légal pour vendre leurs sculptures nées de ces capacités. Par des expositions, des ventes aux enchères, on démontre aux jeunes que leur travail n'est pas une simple thérapie mais qu'il a une valeur matérielle. En même temps, concrètement cela leur permet de se faire connaître, de se créer leurs réseaux de relations. Les jeunes ne pouvant être rémunérés car condamnés à des travaux d'intérêt général, nous avons décidé de réinvestir les gains des ventes dans le fonctionnement de l'atelier, pour qu'il se poursuive. Ainsi, par leurs productions, les adolescents financent l'expérience de leurs successeurs. »



Très illustré, le livre *Kunsttäter*, *Bildhauerwerkstatt Gallus* rend largement compte de cette expérience. Disponible en allemand auprès du centre Gallus

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Financement

- Municipalité : Office de la Jeunesse
- Land de Hesse : ministère de la Justice et ministère des Sciences et des Beaux-Arts
- Partenaires privés : Youth action Europe (Fondation Phil Collins et Toyota Allemagne), entreprise *Schultz und Soward*, Société allemande des Chemins de Fer (Deutsche Bahn AG)
- 20 % d'autofinancement par les ventes de l'atelier sculpture

Public accueilli (1997)

- Atelier sculpture = 37 jeunes/1600 H
- Centre culturel : 300 jeunes aux ateliers

CONTACT

Jugend-Kultur-Werkstatt Falkenheim Gallus
Herzheimer Str. 4
D-60326 Frankfurt
Tél : (00 49) 69 7 38 09 13
Fax : (00 49) 69 7 39 10 76

Lars, 18 ans

« Voir que nos objets rapportaient autant d'argent aux ventes, vivre avec des gens des journaux, de la télévision, et tous ces gens d'ailleurs que j'ai appris à connaître, c'était génial. »



Thorsten Fischer, 25 ans

« C'était chaque fois plus clair, que la finalité de mes études était à peine conciliable avec le plaisir et le sens que j'avais trouvés dans la réalisation du travail collectif avec les jeunes. Pas une seconde, je n'ai regretté ma décision d'être tailleur de pierre. »



Petites annonces

• Cherche poste d'assistant artistique, technique et administratif au sein d'une association ou de coordinateur de production : musique, graphisme ou spectacles vivants.

Souhaite apporter à son futur employeur la rigueur de gestion indispensable au développement de ses activités et son dynamisme pour s'occuper de la communication, monter des partenariats pour contribuer à l'épanouissement de l'association ou de l'entreprise.

Contact : Larisière Bruno
5^{bis}, rue du Canada - 89300 Joigny
Tél : 03 86 62 36 89

• Recherche poste de chargé de production dans le secteur associatif ou dans une société de production. Expérience dans l'administration, la production et la régie générale de spectacle.

Contact : Yann Joulaud - 4, allée de la Reinette
35890 Bourges-Comptes
Tél : 02 99 52 18 49

Chargé(e) de communication *Musée de Brou/Bourg-en-Bresse*

• **Missions** : Promotion du Monastère de Brou (monument historique et musée) en direction du public local et régional, et touristique en développant la notoriété et la fréquentation de Brou à l'échelon régional, national et européen.

• **Profil** : Bonne connaissance du domaine culturel, plus spécialement des musées et monuments historiques nécessaires, formation bac + 4, formation en matière de tourisme et communication, expérience professionnelle de quelques années dans un poste équivalent souhaitées.

• Poste contractuel à mi-temps.

Renseignements :
Secrétariat de la Conservation en chef
Tél : 04 74 22 83 83

Conseiller artistique et culturel *Association ARDOM/Lyon*

L'association pour la réflexion et le développement de projets « Observatoire artistique et Médiation » (ARDOM) recherche un conseiller professionnel dans le domaine artistique et culturel.

CV et lettre de motivation
à adresser à Ardom
15, rue Louis Thévenet - 69004 Lyon

• Diplômée du DESS « Direction de projets culturels » de l'Institut d'études politiques de Grenoble, 2 ans d'expérience en développement culturel (secteur des musiques actuelles) propose de mettre ses compétences en communication, développement de partenariats, coordination d'actions au service de vos projets culturels. Intérêt particulier pour le lien entre politique culturelle et politique de la ville.

Contact : Laure Naimski - Tél : 01 43 55 91 27

Administrateur(trice) chargé(e) de production *Compagnie LZD Léopard dramatique, Vaulx-en-Velin*

• **Missions** : Développement des activités et de la diffusion de la compagnie, actuellement en résidence au Centre culturel Charlie Chaplin de Vaulx-en-Velin (69), en convention avec la Ville, la DRAC et soutenue par la Région. Suivi des dossiers d'action culturelle. Montage des productions et suivi budgétaire.

• **Profil** : Expérience dans un poste similaire, connaissance des réseaux de diffusion, compétences relationnelles et rédactionnelles, sens du travail collectif, initiative et autonomie.

• Poste à pourvoir en CDI à partir du 1^{er} septembre 1998.

Lettre manuscrite et CV à faire parvenir à J.-P. Delore et P. Puéchavy
LZD Léopard dramatique - 1, rue Robert Desnos - 69120 Vaulx-en-Velin

Responsable du programme régional de formation *Domaine Musiques, Lille*

• **Missions** : Rattaché(e) au directeur, sa mission consistera à préfigurer puis à mettre en place en région Nord-Pas-de-Calais, un programme régional de formation et de développement des pratiques musicales, en étroite concertation avec le ministère de la Culture, le conseil régional, le conseil général du Nord et le conseil général du Pas-de-Calais.

Ce programme régional aura pour objectifs de coordonner, de concevoir et de mettre en œuvre des actions de formation en partenariat avec les différentes structures existantes œuvrant dans le même domaine.

• **Profil** : - Compétences de musicien et de pédagogue (CA souhaité)
- Bonne connaissance des différents secteurs des pratiques musicales
- Aptitude à la gestion de projets et au développement culturel
- Capacités relationnelles et de travail en équipe

• Rémunération selon C.C. animation socioculturelle (groupe 9)

Adresser candidature, lettre de motivation et CV détaillé avant le 20 août 1998
à Madame la Présidente de Domaine Musiques
2, rue des Buisses - 59800 Lille

Demandes d'emploi

• Directeur adjoint de la MJC-MPT de Bois-d'Arcy, DUT Carrières sociales, expérience dans des salles de spectacle, locaux de répétition, formations musicales, festivals et d'actions de prévention jeunesse et animation.

Prêt à étudier toute proposition (zone géographique souhaitée : la Rochelle et sa région).

Contact : Cyril Allain
2, rue de Lorraine - 78140 Vélizy-Villacoublay
Tél : 01 39 46 43 70 - 06 11 46 44 88

Offres d'emploi

Appels à contributions

Forum de l'innovation pour la création d'emplois

21 & 22 octobre 1998

Centre culturel de Gonfreville-l'Orcher, Haute-Normandie
à l'initiative des communes de Gonfreville-l'Orcher et d'Harfleur,
avec le soutien des services de l'État (Direction départementale du travail et de la
formation professionnelle)

• Principe

Communiquer et débattre autour d'actions innovantes, locales ou non, se traduisant par la création d'emplois.

• Objectifs

Affirmer le refus d'une fatalité du chômage par la mise en lumière d'initiatives créatrices d'emploi, en particulier sur le bassin havrais, fortement touché par le chômage.

Faire connaître des expériences créatrices d'emploi, locales ou non, et donner à comprendre les facteurs facilitants ou de résistance.

Affirmer et convaincre du rôle possible des collectivités locales dans le développement économique et non uniquement dans le champ de l'insertion.

Éclairer les différentes modalités de ces mêmes collectivités et de leurs partenaires dans ce domaine (soutien aux initiatives, mise en réseau).

Mobiliser les partenaires locaux, tous statuts confondus.

• Deux groupes de travail

Durant l'été, deux groupes de travail se réuniront sur les thèmes de « Technologies, produits et services nouveaux générateurs d'emploi » et « Innover dans l'organisation du travail pour favoriser l'emploi ». Leurs travaux feront l'objet d'une communication lors du Forum.

• Si vous vous sentez concernés par ces problématiques et souhaitez alimenter le Forum d'expériences, de contributions, vous pouvez contacter François Lecouturier du Cabinet ASDIC (prestataire chargé de l'organisation et des contenus du débat).

• Pour obtenir le programme ou des informations pratiques :
Mairie de Gonfreville-l'Orcher, Josette Lainé 02 35 55 18 00

Contact : ASDIC LYON
10, rue de Flesselles - 69100 Lyon
Tél : 04 78 27 33 28 - Fax : 04 78 27 78 85
E-mail : asdiclyon@aol.com

Appel à candidatures

Prix à la création d'emplois culturels à l'étranger

Le prix à la création d'emplois culturels à l'étranger est destiné à soutenir chaque année sept professionnels français qui prennent le risque de développer à l'étranger des projets culturels créateurs d'emplois.

Le programme de l'Agence ECI, Emplois culturels internationaux propose :

- **un soutien technique** – évaluation du projet, conseil au montage du dossier, orientation sur les possibilités de sources de financement, mise en contact avec des prescripteurs d'informations...

- **un soutien financier** – un prix de 50 000 francs par lauréat sera attribué grâce à la participation de l'AFAA, de la Direction du tourisme et de la Direction de l'Artisanat.

• Éligibilité

L'ensemble des activités culturelles et artistiques sont éligibles (spectacle vivant, les métiers d'art, les industries culturelles ou le tourisme culturel), mais il est impératif que le ou les emplois soutenus soient durables (minimum 1 an) et localisés à l'étranger.

• Conditions

- Inscriptions : envoyer un CV, la présentation du projet et du poste, le budget prévisionnel.

- Clôture : le 15 octobre 1998, le jury statuera en novembre. Afin de présenter au mieux les projets au jury, nous invitons les candidats à envoyer leur dossier au plus tôt.

Contact : ECI
Nadja Leriche/Angela Sanda-Briand
77, rue de Charonne
75011 Paris
Tél : 01 43 48 40 40 - Fax : 01 43 48 60 06



n°1

58 F (TTC franco de port)

- Des Alsaciens sans frontières
friche, l'art dans la nature ou les bars...
- Régies de quartier
entre paroles et mémoires
- Des cafés-musiques
aux scènes de musiques actuelles
- Délégations de services publics culturels ?

Toutes ces publications sont disponibles par abonnement ou au numéro.



n°2

58 F (TTC franco de port)

- Arrimages en pays bretons
champs de sculptures, café-livres, cafés-cabarets...
- Livres en campagne
des relais-livres aux villages du livre
- Actualité des scènes de musiques actuelles et des cafés-musiques
- Utilité sociale des associations culturelles ?



n°3

58 F (TTC franco de port)

- Horizons culturels en Nord-Pas-de-Calais
théâtre citoyen, cinéma et vidéo, intercommunalité...
- Rencontres artistiques et santé mentale
de douleurs en désirs
- Négociations autour
des scènes de musiques actuelles
- Des Zones pour tous ?



n°4

58 F (TTC franco de port)

- Chemins de traverse en
Pays de la Loire
initiatives d'entreprises, histoires
de paroles, culture et pays...
- Musiques actuelles en résidence
- Du mécénat au partenariat :
solidarité associations - entreprises
- Sociétés à but non lucratif,
en Europe, une question de statut ?



n°5

58 F (TTC franco de port)

- Balade en région Centre
danse, associations de quartier,
musées atypiques...
- Vidéos des Pays et des Quartiers
- Les cafés-musiques
pour l'emploi des jeunes
- Les réseaux de l'économie
solidaire en mouvement



n°6

58 F (TTC franco de port)

- Musiques et danses
traditionnelles et ateliers d'écriture
en Languedoc-Rousillon
- Le renouveau du bal
- Scènes musicales sur la toile
- L'avis de René Rizzardo
sur les sociétés à but non lucratif
- Dynamiques des réseaux européens



n°7

58 F (TTC franco de port)

- Le Droit à l'initiative à partir de
l'expérience du Sous-Marin
- L'école hors-les-murs
- Équilibre en région Poitou-Charentes
- Point de vue sur les artistes au RMI
- Soutiens à la diffusion musicale
- Creative Activity For Everyone
- Sur la piste du Campagnol

Hors-série



Bilan :

Économie et programmation des cafés-musiques

85 F (TTC franco de port)

- Tableau général
- Indicateurs économiques
- Programmation
avis d'artistes, liste des spectacles



Banlieues d'Europe

120 F (TTC franco de port)

- Politiques culturelles en Europe
- Hip-hop opéra
- Politique culturelle belge
- L'art dans les quartiers
- Politique culturelle française
- L'artiste dans les quartiers
- Quartiers en crise
- Tables rondes
- Politique culturelle européenne
- Réseaux



Vies entre vues

95 F (TTC franco de port)

- Des habitants, accompagnés par
des photographes professionnels,
nous donnent à voir et à lire des
images de leur ville et de leur vie

Consacrée à des témoignages et des échanges de points de vue, la lettre trimestrielle *Culture & Proximité* se veut un instrument de liaison entre tous ceux qui ont fait le pari de placer l'expression artistique au centre des projets de développement local dans nos quartiers de villes et dans nos villages.

Elle apporte des outils de réflexion et d'action aux élus, représentants de l'État, entrepreneurs et professionnels de la culture, travailleurs sociaux... et citoyens curieux.

● Chaque saison

- Région** Des lieux vivants, des initiatives culturelles inédites
- Dossier** Les liens culturels au cœur des mutations humaines et socio-économiques

Actualité des SMAC et Cafés-musiques

- Débat** Entre lois et pratiques, recherche de nouvelles perspectives

● Et chaque année...

2 numéros hors-série thématiques

Direction de la publication

Bruno Colin

Comité de rédaction

Luc de Larminat
Réjane Sourisseau
Bruno Colin

Ont collaboré à ce numéro

Blandine Delcroix, Emmanuel Galliot, Frédérique Planet, Gilberte Hugovieux, Laure Naïmski, Bérangère Salles, Virginie Morscheidt, Hervé Atamaniuk, Éric Belkhirat

Couverture, mise en page

Pierre Henri Fabre

Photo de couverture

Nordine Chakri

Relecture

Bernard Teboul

Imprimerie

COMPÉDIT BEAUREGARD

Dépôt légal : Juin 1998

Commission paritaire : 77319 AS

ISSN : 1253 - 0816

Reproduction interdite
sans l'autorisation de la revue

La Lettre "Culture & Proximité" est réalisée
par l'association OPALE, avec le soutien

- du ministère de la Culture et de la Communication
- du Fonds Social Européen
- de la Délégation Interministérielle à la Ville
- du Fonds d'Action Sociale



Nom Prénom Tél Fax

Nom de la structure

Adresse

Code postal Ville Pays E-mail

Secteur d'activité Fonction

TARIFS (France TTC - Étranger HT)

- Je m'abonne à "Culture & Proximité" et recevrai 4 numéros + 2 hors-série
- Institutions, organismes, sociétés _____ 350 : FF
- Particuliers (-20 %) _____ 280 : FF
- Étudiants*, demandeurs d'emploi* (-40 %) _____ 210 : FF
- Je commande le(s) numéro(s) paru(s)
- N°1 N°2 N°3 N°4 N°5 N°6 N°7 N°8 soit x 58 : FF
- Bilan des cafés-musiques _____ 85 : FF
- Banlieues d'Europe _____ 120 : FF
- Vies entre vues _____ 95 : FF
- TOTAL DE LA COMMANDE = FF
- Commande groupée au numéro,
à partir de 5 exemplaires (-10 à -30 %), nous consulter

Si l'adresse de facturation est différente, pensez à nous le préciser

* Sur justificatif

Dans tous les cas, vous recevrez une facture correspondant à votre paiement
Tout règlement par chèque doit être libellé à l'ordre d'OPALE et joint à la commande

OPALE : 46, rue des Cinq Diamants - 75013 PARIS
Tél : 01 45 65 20 00 - Fax : 01 45 65 23 00 - E-mail : opale@club-internet.fr
RIB OPALE : BIMP - 40458 / 00001 / 00546875003 / 68

Réservé à Opale

UNADEL - Territoires d'Avenir

6 et 7 juin 1997, 1 700 personnes réunies en
Pays Cathare pour porter le développement local,
force de transformation de la société

Aujourd'hui, le développement local confirme son importance en invitant à une plus forte articulation entre les territoires, entre la démocratie de représentation et la démocratie de participation, entre le niveau local et la mondialisation, entre un mouvement ascendant du développement et les logiques de filière.

**Territoires d'Avenir,
le livre-objet**

Parce qu'il y a besoin de dire, de comparer, d'entendre, de vérifier, de confronter, de réfléchir, de débattre et de construire, procurez-vous

- le livre illustré de 387 pages, présentant l'expression de réseaux associatifs et d'acteurs locaux de France et du monde, répertoriant plus de 60 expériences de développement local et regroupant des textes de référence sur les enjeux du développement local

- accompagné du C.D. "Terre Espoir" : six titres originaux de jazz-rock, de rap et de musiques traditionnelles.

UNADEL/Livre-objet - tél/fax : 04 78 19 08 19 / 04 78 44 52 77
BP 6 - 61, rue Henri Petit - 69590 Saint-Symphorien/Coise
(400 F + 25 F port)

opale ————— Editions

46, rue des cinq diamants 75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 2000 • Fax : 01 45 65 2300
E-mail : opale@club-internet.fr

organisation pour projets alternatifs d'entreprises